



APASIC - ONG

ENSEMBLE MOBILISONS LES BONNES VOLONTÉS

AUTORISATION : N° 2000/438/MISAT/DC/DG/DAI/SAAP-ASSOC du 06/12/2000

N° 23/J.O. / page 1131 de la 111^e année du 1^{er} décembre 2000.

Comptes bancaires N° 0100301380261527018 APASIC ONG NSIA BANQUE BENIN

N° 506100000715 APASIC ONG, UBA Bénin

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES (EXECUTIONS ET PARTICIPATIONS) DE L'ONG APASIC EN 2022

SOMMAIRE : Introduction – I- Activités réalisées – II- Difficultés rencontrées – III- Perspectives – Conclusion

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2022, l'ONG APASIC (Association pour la Promotion de l'Action Sociale et des Initiatives Communautaires) a poursuivi la mise en œuvre des actions de développement pour l'atteinte de ses objectifs fixés à sa création à travers différentes activités.

Le présent rapport d'activités couvre la période de Janvier à Décembre 2022 et présente les activités, les difficultés rencontrées et les perspectives.

I) ACTIVITÉS RÉALISÉES

En 2021, les activités réalisées, concernent :

- a) celles initiées et exécutées par l'ONG APASIC ;
- b) celles (divers ateliers, réunions, séminaires de formation, séances de sensibilisation et la mise en œuvre des micros projets) auxquelles l'ONG APASIC a participé et qui sont initiées par les structures (réseaux) faïtières dont l'ONG APASIC est affiliée et financées par les Partenaires Techniques et Financiers des réseaux affiliés.

APASIC-ONG : *Dép. du Couffo, Commune de Djakotomey, Arrondissement de Sokouhoué, village de Sahou-Avodjihoué* **CONTACTS :**
Téléphones (00229) 95 53 29 83 / 96 17 40 95, ong_apasic@yahoo.fr, ong.apasic@gmail.com, www.facebook.com/APASIC.ONG2000,
www.ong-apasicbenin.blogspot.com

DATE ET LIEU/PARTENAIRES / /ACTIVITES EXECUTEES /PARTICIPES/	QUELQUES IMAGES DES ACTIVITES (POUR VOIR PLUS D'IMAGES, CONSULTEZ : www.facebook.com/APASIC.ONG2000 ; www.ong-apsicbenin.blogspot.com)
a - <u>ACTIVITES EXECUTEES (MENEES) PAR L'ONG APASIC</u>	
Janvier à Décembre 2022 par mails, sur blog et profils des réseaux sociaux	Publication des rapports d'activité 2022 et de diverses actions de l'ONG APASIC, demandes de partenariats, subventions, soumissions aux appels à projets...
8 mars 2022	<p>CAMPAGNE NUMERIQUE SUR LES RESEAUX SOCIAUX POUR LA PRISE EN COMPTE DES DROITS DES FEMMES QUI SONT DES DROITS HUMAINS; DANS LE CADRE DE LA LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES.</p> <p>QUELS SONT LES DROITS DES FEMMES ?</p> <p>*Droits des femmes droits revendiqués pour les femmes à travers le monde*</p> <p>Les droits des femmes sont des droits, revendiqués pour les femmes et les jeunes filles dans de nombreuses sociétés à travers le monde et constituent la base du mouvement pour les droits des femmes du XIXe siècle ainsi que le mouvement féministe du XXe siècle.</p> <p>Qu'est- ce que les droits de l'Homme ?</p> <p>Les droits de l'Homme ou droits humains - tel qu'on les appelle maintenant pour prendre en compte la dimension genre - sont l'ensemble des droits et libertés que chaque individu (femme ou homme) possède du seul fait de sa nature humaine et qui ont été proclamés le 10 décembre 1948 par un texte solennel appelé "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme". Trois valeurs clés constituent le fondement de l'idée des droits de l'Homme : la dignité humaine, l'égalité et la liberté.</p>

8 mars 2022

Les droits naturels sont l'ensemble des règles considérées comme existant en dehors de toute formulation ou tout principe, qui régissent les rapports des humains entre eux et qui servent à établir des règles juridiques. Ces droits précèdent (existent avant) l'Etat et lui sont supérieurs. Exemple : le droit à la vie.

Alors que les droits acquis sont des droits attribués en vertu d'une règle ou d'un usage. Les droits civils et politiques et les droits économiques sociaux et culturels sont des droits acquis.

A toutes les femmes :

- A la mère qui nous a portée, aimée, câlinée.
- A la demoiselle qui nous a appris a aimer
- A l'amie qui nous a soutenue, guidée
- A la femme, cette complice, cette partenaire, cette alliée
- A la maman qui fédère la famille et apporte la joie et la gaieté

Toutes les femmes méritent d'être célébrées.

Ont dit que les femmes sont la beauté, le charme, la délicatesse et la douceur d'âme.

Que cette journée qui t'est dédiée t'apporte autant de joie que tu en répands autour de toi..

A toutes les femmes du monde ... joyeuse fête ♥️👉♥️👉



7 mai 2022

Remise de dons de chaussures et de vêtements pour une centaine de bénéficiaires au siège de l'ONG APASIC sise au village de Avodjihoué (dans l'arrondissement de Sokouhoué, Commune de Djakotomey, Département du Couffo), par la présidente de l'ONG APASIC, madame Assiba Solange ZOTTO, aux responsables de l'Orphelinat Arbre de Vie des Enfants dont Mr Félicien AGOH est le Président.



Lancement de la Campagne numérique sur les réseaux sociaux de collecte de divers dons pour la 1ère Édition (Officielle !) du Projet UPesoPAD "Un Peu de Solidarité aux Personnes Âgées Démunies" de l'ONG APASIC

03 août 2022

« Bonjour Chères Donatrices et chers Donateurs ! Une fois encore, l'ONG APASIC vient solliciter humblement votre accompagnement, soutien, appuyer, ... (dons des habits pour adultes - encore utilisables) dans le cadre de la 1ère Édition (Officielle !) du Projet UPesoPAD "Un Peu de Solidarité aux Personnes Âgées Démunies" qu'elle organise à Pahou Kpovié/Ouidah/Atlantique ; DATE : Vendredi 19 Août 2022 LIEU : Mosquée Centrale de Pahou Kpovié. NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES : 100 personnes âgées (hommes et femmes) vulnérables, démunies, handicapées de Pahou Kpovié Besoin de 100 tenues (homme/femme) pour le geste Solidaire en cette période difficile. LA MAIN QUI DONNE NE S'APPAUVRIT PAS. CONTACTS : 96174095, 95532983, 69278033 (Transfert mobile money). ong.apasic@gmail.com, ong_apasic@yahoo.fr, www.facebook.com/APASIC.ONG2000, www.ong-apasicbenin.blogspot.com). »



19 août 2022

Bref rapport de la 1ère Édition du Projet UPesoPAD de l'ONG APASIC.

Le Vendredi 19 août 2022, s'est tenue la 1ère Édition du Projet de l'ONG APASIC dénommé "Un Peu de Solidarité aux Personnes Âgées Démunies" (UPesoPAD), à la mosquée centrale de Pahou Kpovié/Ouidah/Atlantique.

Après la collecte, l'entretien, le trie et l'emballage (dans des sachets biodégradables) de divers habits encore utilisables pour adultes (dons de nos donateurs), l'équipe de l'ONG APASIC conduite par la Présidente Mme Assiba Solange ZOTTO, s'est rendue sur le lieu de l'événement.

L'équipe de l'ONG APASIC a été reçue par Mr Abou Rafiou HOUNDÉVÈ, Imam de la mosquée centrale de Kpahou Kpovié et sa délégation à la sortie du prêche musulman du jour.

Après la présentation des membres de l'ONG APASIC par l'Imam, aux bénéficiaires du don du jour et aux sages de diverses religions présents, nous avons disposé les colis apportés puis procédé aux remises de cadeau à l'issue des mots de bienvenus de l'Imam, des sages présents et de l'historique du projet par Mme Assiba Solange ZOTTO.

L'événement s'est bien achevé à la satisfaction des bénéficiaires, des sages et de l'imam de la mosquée, tous contents des cadeaux (habits) reçus.

L'ONG APASIC remercie très sincèrement les divers donatrices/donateurs pour le geste solidaire en cette période difficile.

Nous savons que l'ONG APASIC peut compter sur vous pour d'autres actions de solidarité envers les couches défavorisées.

«BIEN HEUREUX SONT CEUX QUI DONNENT SANS SE SOUVENIR ET CEUX QUI PRENNENT SANS OUBLIER » !

ong.apasic@gmail.com, ong_apasic@yahoo.fr,

www.facebook.com/APASIC.ONG2000, www.ong-apasicbenin.blogspot.com).





**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MODIFICATION DES TEXTES FONDAMENTAUX
ET DE L'ORGANE DIRIGEANT DE ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ACTION SOCIALE ET DES INITIATIVES
COMMUNAUTAIRES (A P A S I C - ONG)**

Le samedi dix-sept septembre deux mil vingt-deux s'est tenue au domicile de Mme Assiba Solange ZOTTO sise au quartier Gbodjè, Maison Valérie ZODJI dans la Commune de Abomey-Calavi, Département de l'Atlantique, l'Assemblée Générale de modification des textes fondamentaux et de l'organe dirigeant de l'Association pour la Promotion de l'Action Sociale et des Initiatives Communautaires (APASIC ONG).

Etaient présentes à cette réunion, membres fondateurs, membres actifs et sympathisants.

L'ordre du jour était :

- 1 – étude, modification, amendement et adoption du projet des statuts et règlement intérieur ;
- 2 - Élection et installation des membres du Conseil d'Administration ;
- 3 – divers.

A l'ouverture des travaux à 10 heures 25, le Président du comité préparatoire, monsieur Priscille Mahouto NOUMAGNON dans son allocution a souhaité la bienvenue aux participants et aux invités.

Après son allocution, la Représentante des invités Mme Viviane DANSSOU a encouragé l'initiative et a souhaité une longue vie à l'Association.

Au 1^{er} point, le Président du comité préparatoire a lancé l'ouverture des travaux en commission.

Titre par Titre, article par article, alinéas par alinéas, le reste des travaux a été réalisé. Ainsi, les statuts et règlement intérieur ont été adoptés à l'unanimité par acclamations. Ces travaux ont duré une heure de temps vue qu'il y avait eu des consultations en ligne sur les projets des textes fondamentaux avant la rencontre.

A l'issue de l'adoption des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur de l'ONG APASIC, le bureau du comité préparatoire a démissionné et a laissé place au présidium composé d'une Présidente, de deux (02) rapporteurs et d'un secrétaire de séance pour l'élection des membres du Conseil d'Administration.

17 Septembre 2022

Les membres du présidium étaient :

- 1 - Présidente : Mme Rafiatou KARIMOU
- 2 – 1^{er} Rapporteur : Mr Mathias Carlos DATO
- 3 – 2^{ème} Rapporteur : Mlle Rébecca DJANGBO
- 4 - Secrétaire de séance : Mr Carmel S. AFFANSOUAYE.

Au 2^{ème} point, la présidente du présidium a procédé à la vérification de la présence des membres fondateurs ou représentants présents conformément aux articles suivants *des Statuts* :

- *Article 9 (DECISIONS) « Toutes décisions importantes ne doivent être prises que par l'Assemblée Générale à la majorité des trois quarts (3/4) des membres ayant assistés à la réunion convoquée à cet effet » et Article 6 (MEMBRES) « Seuls les membres fondateurs et membres actifs ont voix délibérative. »*

Suite à la vérification de la présence des membres, le point suivant est fait :

Membres Fondateurs ou représentants présents votants et éligibles sont dix (10)

Fondateurs présents : (03)

Mme Assiba Solange ZOTTO

Mr Pierre H. ASSI

Mme Jacqueline ZOTTO

Fondateurs représentés : (07)

Mme Rosaline NOUMAGNAN (épse Hagnonnou), représentée par Mr Fauly Corneille DEGBOE,

Mme Françoise Dévi DATO, représentée par Mme Séna Bertille Marie Edwige ANANI AMEGBEDJI

Mr Eric R. AGOSSOU, représenté par Mr LISBOA Apollinaire R. G,

Mr Spéro NOUMAGNON, représenté par Mme Alida VIGNON,

Mr Moïse. ASSI, représenté par Mme Chantal AKOUETE,

Mr Valère DATO, représenté par Mr Maximin AVOCE,

Mr Aristide A. ADJIBI, représenté par Mr Aniwuvi Marc Marie Franck ANANI AMEGBEDJI

Membres actifs votants sont cinq (05)

Membres actifs votants : (05)

Mr Yémalin Parfait Espérance ALOKPO,

Mr Priscille Mahouto NOUMAGNON,

Mr Carmel S. AFFANSOUAYE,

Mathias Carlos DATO

Mme Rafiatou KARIMOU

Un total de quinze (15) votants a pris part à l'élection des membres du Conseil d'Administration de l'ONG APASIC.

L'élection du nouveau Bureau du Conseil d'Administration de l'ONG APASIC a donné le résultat suivant :

Poste	Nom et Prénoms	Nbre de votants	Nbre de voix Pour	Nbre de voix Contre	Nbre de bulletins Nuls	Nbre d'abstention
Présidente	Assiba Solange ZOTTO	15	15	0	0	0
Vice-Président	Aniwuvi Marc Marie Franck ANANI AMEGBEDJI	15	11	2	2	0
Secrétaire Générale	Faully Corneille DEGBOE	15	14	1	0	0
Secrétaire Générale Adjointe	Chantal AKOUETE	15	10	4	1	0
Trésorière Générale	Jacqueline ZOTTO	15	14	0	1	0
Trésorier Général Adjoint	Maximin AVOCE	15	12	2	1	0
Secrétaire à l'Information à la Communication et à la Documentation	LISBOA Apollinaire R. G	15	13	2	0	0
Secrétaire à la Promotion Féminine et aux Affaires Sociales	Séna Bertille Marie Edwige ANANI AMEGBEDJI	15	11	1	3	0
Conseillère Juridique	Alida VIGNON	15	10	3	2	0

Pour clôturer sa mission, après ses remerciements pour la confiance placée en elle et en son équipe, la Présidente du présidium a installé les membres du Conseil d'Administration et a donné la parole à la Présidente sortante réélue par tous.

La Présidente du Conseil d'Administration de l'ONG APASIC, Dame Assiba Solange ZOTTO a remercié aux noms de tous les membres du nouveau Conseil d'Administration, l'assistance et a fait le vœu de bien accomplir la tâche qu'on a confiée à son bureau.

En divers, le temps est mis à profit pour discuter des activités prévues pour le reste de l'année 2022 avant que la Présidente du Conseil d'Administration ne souhaite un bon retour à tout un chacun des participants à cette Assemblée Générale de modification des textes fondamentaux et de l'organe dirigeant de l'ONG APASIC.

Commencer à 10 h 25 la séance a pris fin à 14 h 15 à la grande satisfaction de tous.

Fait à Gbodjè le 17 Septembre 2022

Présidente du présidium **Mme Rafiatou KARIMOU**, 1^{er} Rapporteur du présidium **Mr Mathias Carlos DATO**, 2^{ème} Rapporteur du présidium **Mlle Rébecca DJANGBO**,
Secrétaire de séance **Mr Carmel S. AFFANSOUAYE**

30 Septembre 2022

Depot du dossier de Demande de prise en compte des modifications apportées à l'ONG APASIC au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) sous la référence N° 0000920 / APASIC – ONG / 09 / 2022, suite au communiqué de presse du 15 Juillet 2022 du Ministère.

Pièces Jointes à la demande :

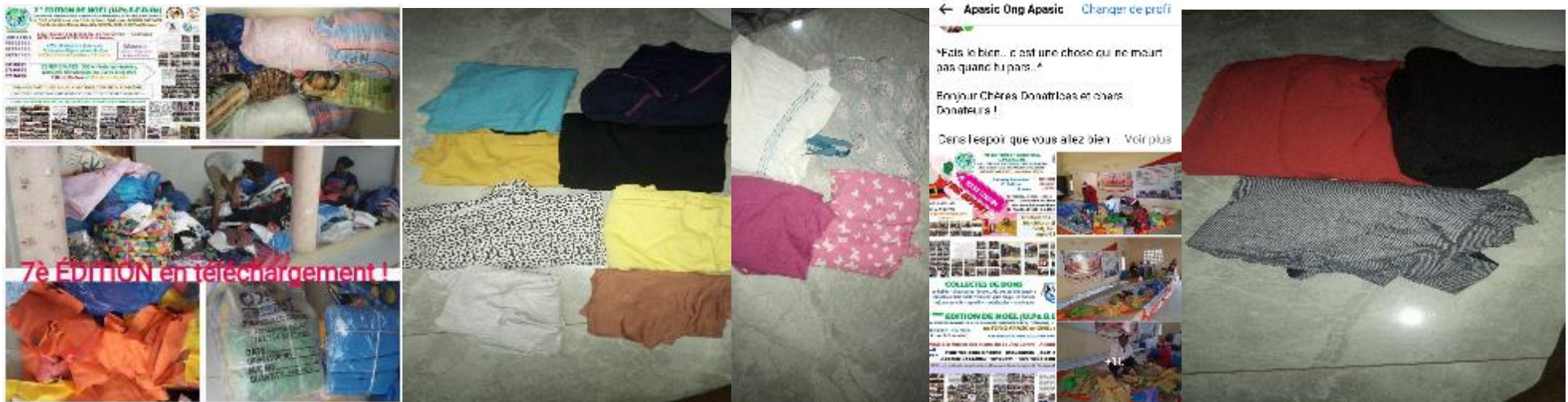
1. 01 photocopie de l'ancien récépissé de déclaration administrative ;
2. 01 exemplaire du Journal Officiel ayant publié le récépissé de déclaration administrative ;
3. 01 exemplaire de l'ancien Procès-Verbal ;
4. 01 exemplaire des anciens statuts ;
5. 01 exemplaire de l'ancien règlement intérieur ;
6. 04 exemplaires du Procès-Verbal de l'Assemblée modificative;
7. 04 exemplaires des nouveaux statuts ;
8. 04 exemplaires du nouveau règlement intérieur ;
9. 06 extraits de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois des principaux responsables (Président, Vice-président, Secrétaire Général, Secrétaire Général Adjoint, Trésorier Général et son Adjoint) ;
- 10.01 récépissé de versement de 50.000 F CFA au Trésor Public ou à la Perception dans le compte Numéro : BJ6600100100000010435064 Intitulé : DAI Enregistrement Association.
- 11.02 chemises cartonnées à sangle ;
12. Une version numérique des textes fondamentaux sur CD.

05 novembre au 16
Décembre 2022

Lancement de la Campagne numérique sur les réseaux sociaux de collecte de divers dons pour la 7^è ÉDITION de U.Pe.B.E.D.Ha de l'ONG APASIC.

Sollicitation de vos dons pour l'organisation de la 7^è ÉDITION DE NOËL de l'ONG APASIC et ONG alliées.
~ ~ ~ ~ ~ Bonjour Chères Donatrices et chers Donateurs ! Dans l'espoir que vous allez bien ainsi que la famille et vos activités, par la présente, l'ONG APASIC, les ONGs alliées et les Artistes Marraines de l'événement, viennent solliciter humblement votre accompagnement, soutien, parrainage, sponsoring et appuyer, ... Nous démarrons ainsi LES COLLECTES DE DONNS : des habits - chaussures - jouets... de vos enfants (encore utilisables mais qu'ils n'utilisent plus ou qui les ont serrés) - pour garçons et filles de 0 à 10

ans, fournitures scolaires, jouets et toutes autres aides...) aux enfants - orphelins - vulnérables - handicapés. La 1^è Édition a eu lieu à Djakotomey, la 2^è à Bonou, la 3^è à Azové, la 4^è à Bantè, la 5^è à Agonly Zangnanado et la 6^è à Lokossa - Agamè. (confère rapports sur : www.facebook.com/APASIC.ONG2000, www.ong-apasicbenin.blogspot.com). Cette 7^è ÉDITION de U.Pe.B.E.D.Ha aura lieu à 2 endroits : - le Samedi 17/12/2022 à la Maison des jeunes de So-Ava (Atlantique) et - le Jeudi 22/12/2022 à la Maison des jeunes de Za-Kpota (Zou) pour 500 BÉNÉFICIAIRES dont 150 de So-Ava et 350 de Za-Kpota. Les moyens nécessaires : - 504 mètres de pagne neufs (soit 42 pièces de 12 mètres) ; - les divers effets collectés (habits, chaussures, jouets,...) ; - des vivres. " Seul et unique numéro de transfert mobile money : 69278033 " (même 1.000 f transféré est utile!) Pour les Tissus, habits - chaussures - jouets - ... veuillez appeler les 96174095, 95532983 pour récupérer. **DONNER FAIT DU BIEN AUX AUTRES COMME A SOI-MÊME !** Sincères remerciements pour votre générosité ! Que Dieu vous bénisse! Mme ZOTTO Assiba Solange, de APASIC ONG. Présidente du Comité d'organisation.



24 Novembre 2022

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE ENERDAS GROUP SA ET L'ONG APASIC, au siège de *ENERDAS Group SA* à Cotonou par son Président Directeur Général Mr Faustin DAHITO *Pour ENERDAS Group SA* et par sa Présidente du Conseil d'Administration, Mme Assiba Solange ZOTTO *Pour l'ONG APASIC*, le 24 Novembre 2022 POUR LA PROMOTION DE PROJETS DE CENTRALES SOLAIRES DANS LES COMMUNES DU BENIN, LA DIFFUSION DE KITS SOLAIRES D'ELECTRIFICATION DES MENAGES RURAUX ET DE POMPES SOLAIRES POUR L'IRRIGATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.

La Société ENERDAS GROUP après avoir bénéficié de l'appui du MCA Bénin II dans le cadre de l'OCEF, signe un accord de partenariat avec l'ONG APASIC pour mutualiser leurs expertises et contribuer à promouvoir ensemble l'autonomisation énergétique des zones rurales et le développement socioéconomique des populations rurales du Bénin.

Le présent contrat a été établi en vue de la mise en place d'un partenariat commercial entre ENERDAS Group SA et l'ONG APASIC, pour la promotion de projets de centrales solaires dans les communes du Bénin ainsi que la diffusion des kits solaires d'électrification dans les ménages ruraux, la promotion de pompes solaires pour l'irrigation des exploitations agricoles.

La durée du présent contrat est de deux (02) ans renouvelable par tacite reconduction.



Du 25 novembre au 10 décembre 2022

CAMPAGNE NUMERIQUE SUR LES RESEAUX SOCIAUX DES 16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LES VIOLENCES BASSEES SUR LE GENRE

25 novembre au 10 décembre
APASIC ONG en campagne numérique des 16 jours d'activisme contre les VBG
ECLAIRAGE DOMESTIQUE, TRAITE AUTRE QU'UN PAIN SEULEMENT

Les violences psychologiques
« Le fait de contraindre une personne par la violence, la menace ou la surprise à se livrer à des activités sexuelles avec un tiers », constitue également une agression sexuelle.

Les violences psychologiques
 Elles se définissent comme un ensemble d'actes et de gestes qui visent à porter atteinte à l'intégrité psychique et mentale de la victime. Elles s'inscrivent directement à l'identité, l'estime et la confiance en soi, nécessitant parfois une prise en charge par la victime de santé ou de soins violents.

Les violences :
 verbales, psychologiques, sexuelles, économiques, administratives, physiques, psychologiques, etc.

Les violences :
 verbales, psychologiques, sexuelles, économiques, administratives, physiques, psychologiques, etc.

Les manifestations des violences sexuelles
 « Le fait de contraindre une personne par la violence, la menace ou la surprise à se livrer à des activités sexuelles avec un tiers », constitue également une agression sexuelle.

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

IL NE M'A FRAPPÉ QU'UNE FOIS.
 Si l'homme est plus FORT que la femme PHYSIQUEMENT ce n'est pas pour la frapper mais pour la PROTÉGER

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

APASIC ONG DIT STOP A TOUS LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

STOP

STOP

STOP

STOP

STOP

STOP

STOP

STOP

Les violences physiques

Des violences matérielles

Des violences administratives

Les violences économiques

Marriage forcé

MARIAGE FORCÉ

Marriage forcé

Marriage forcé peut être préjudiciable

MARIAGE FORCÉ ET VIOLENCES SEXUELLES

Les violences physiques

Mutations Sexuelles Femmes (MSF) sont un crime

Les mutations sexuelles

STOP

STOP

STOP

STOP

STOP

STOP



CAMPAGNE NUMERIQUE SUR LES RESEAUX SOCIAUX CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX PERSONNES HANDICAPEES

03 Décembre 2022



04 décembre 2022

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DE RENOUVELLEMENT, DE CONFIRMATION ET DE NOMINATION DES RESPONSABLES DE CERTAINES INSTANCES DE ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ACTION SOCIALE ET DES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES (A P A S I C - O N G)

Le dimanche quatre décembre deux mil vingt-deux s'est tenue au domicile de Mme Assiba Solange ZOTTO sise au quartier Gbodjè, Maison Valérie ZODJI dans la Commune de Abomey-Calavi, Département de l'Atlantique, l'Assemblée Ordinaire de renouvellement, de confirmation et de nomination des responsables de certaines instances de l'Association pour la Promotion de l'Action Sociale et des Initiatives Communautaires (APASIC ONG) sur convocation de la Présidente du Conseil d'Administration.

Etaient présentes à cette assise, les membres actifs, les membres fondateurs/représentants et sympathisants.

A l'ouverture de la séance, la présidente du C.A. a souhaité la bienvenue aux membres et a procédé à la vérification du quorum des membres attendus. Le quorum étant atteint, elle a ensuite soumis au vote l'ordre du jour qui a été adopté après quelques modifications de fond.

L'ordre du jour adopté :

- 1 – confirmation de certains responsables à leurs postes :
 - l'Administrateur de LA CASE et
 - le Responsable Chargé des Finances et du Budget ;
- 2 - nomination d'une Directrice Exécutive ;
- 3 – élection des membres du Bureau Exécutif ;
- 4 – débats autour des activités de fin d'exercice (actions humanitaires) ;
- 5 – élaboration sommaire du plan d'action 2023 - 2027 de l'organisation ;
- 6 – divers.

A l'issue de l'adoption de l'ordre du jour, la Présidente du C.A a laissé la conduite des travaux à un présidium retenu parmi les volontaires qui est composé d'une Présidente, d'un rapporteur et d'une secrétaire pour l'élection des membres du Bureau Exécutif.

Les membres du présidium étaient :

- 1 - Présidente : Mme Jacqueline ZOTTO
- 2 – Rapporteur : Mr Carmel S. AFFANSOUAYE.
- 3 – Secrétaire : Mme Rafiatou KARIMOU

Le présidium installé, sa présidente a procédé une fois encore à la vérification de la présence des membres fondateurs ou représentants présents conformément aux articles suivants des Statuts :

- Article 9 (DECISIONS) « Toutes décisions importantes ne doivent être prises que par l'Assemblée Générale à la majorité des trois quarts (3/4) des membres ayant assistés à la réunion convoquée à cet effet » et Article 6 (MEMBRES) « Seuls les membres fondateurs et membres actifs ont voix délibérative. »

Suite à la vérification de la présence des membres, le point suivant est fait :

✓ Membres Fondateurs ou représentants présents votants et éligibles sont cinq (05)

- Mme Assiba Solange ZOTTO
- Mr Fauly Corneille DEGBOE,
- Mr Apollinaire R. G. LISBOA
- Mme Chantal AKOUEDE,
- Mme Jacqueline ZOTTO

✓ Membres actifs votants sont huit (08)

- Mr Priscille Mahoutou NOUMAGNON,
- Mr Carmel S. AFFANSOUAYE,
- Mathias Carlos DATO
- Mme Affiwa Mahulé Francine KPAHOSSOU
- Mme Rafiatou KARIMOU
- Mlle Olivia Déo-gratias A. BOCO
- Mlle Rébecca DJANGBO
- Mme Sètonji Sidonie Charlotte AZODODASSI OLYMPIO

Un total de treize (13) votants a pris part à l'élection des membres du Bureau Exécutif de l'ONG APASIC.

Avant d'aborder les principaux points de l'ordre du jour, la Présidente du présidium a fait lecture de « l'Article 11 – FONCTIONNEMENT (ATTRIBUTION DU BUREAU EXECUTIF) et de l'Article 12– METHODE de travail » des statuts de l'ONG APASIC à l'assise, suivi de l'invite de la Présidente du C.A. a procédé aux confirmations de certains responsables à leurs postes ainsi qu'à la nomination d'une Directrice Exécutive ; conformément aux textes statutaires (Article 10).

A sa prise de parole, la Présidente du Conseil d'Administration qui est la présidente fondatrice Madame Assiba Solange ZOTTO a éclairé l'assise sur les raisons (signataires sur les comptes de l'association) de confirmation de deux (02) membres à leurs postes.

Il s'agit de :

- l'Administrateur de la CASE : M. DATO Mathias Carlos et
- du Responsable Chargé des Finances et du Budget : M Mahuto Priscil NOUMAGNON.

Elle a évoqué aussi les difficultés liées à l'appel à candidature en vue de la nomination d'une Directrice Exécutive ; en faisant référence à « l'Article 12– METHODE de travail » des statuts de l'ONG APASIC qui stipule que ... « Les responsabilités au sein de l'Association ne donnent droit à aucune rétribution. Toutefois, des indemnités peuvent être payées notamment aux permanents et aux activités programmées lors de l'exécution des projets financés ».

Pour ainsi combler le vide de l'absence d'une Directrice Exécutive dont l'organisation a tant besoin, elle a dû susciter l'adhésion des personnes ressources dont l'une a accepté généreusement d'occuper ce poste en promettant se conformer aux textes statutaires. Cette bienheureuse humanitaire est dame Sètondji Sidonie Charlotte AZODODASSI OLYMPIO épouse DJIKPESSSE.

Ainsi donc, Mme Sètondji Sidonie Charlotte AZODODASSI OLYMPIO DJIKPESSSE est nommée, le dimanche 04 décembre 2022, Directrice Exécutive de l'ONG APASIC sous une acclamation nourrie des participants.

Les points 01 et 02 de l'ordre du jour étant ainsi vidés, la Présidente du présidium, Mme Jacqueline ZOTTO a rappelé la composition du Bureau Exécutif qui est de Sept (07) membres élus des membres fondateurs ne siégeant pas au conseil d'Administration, des membres actifs et de personnes ressources.

Le Bureau Exécutif est donc composé de :

- Un-e Directeur/trice Exécutif/ve,
- Un-e Secrétaire Général/e, Chargé-e de la Communication,
- Un-e Secrétaire Administratif/ve, Chargé-e du rapportage et de l'archivage,
- Un-e Responsable Chargé-e des Finances et du Budget,
- Un-e Responsable Chargé-e de la Valorisation des Compétences, de l'Education et des renforcements de capacités (la Formation),
- Un-e Responsable Chargé-e des Programmes et Projets,
- Un-e Responsable Chargé-e des Technologies de l'Information et des suivis et évaluations des Programmes et Projets.

Deux (02) postes étant occupés suite à aux confirmations et nomination ; à savoir :

- Un-e Directeur/trice Exécutif/ve,
- Un-e Responsable Chargé-e des Finances et du Budget ;

Il reste donc cinq (05) postes à pourvoir :

- Un-e Secrétaire Général/e, Chargé-e de la Communication,
- Un-e Secrétaire Administratif/ve, Chargé-e du rapportage et de l'archivage,
- Un-e Responsable Chargé-e de la Valorisation des Compétences, de l'Education et des renforcements de capacités (la Formation),
- Un-e Responsable Chargé-e des Programmes et Projets,
- Un-e Responsable Chargé-e des Technologies de l'Information et des suivis et évaluations des Programmes et Projets.

En abordant le point 03 de l'ordre, la Présidente du présidium a demandé à la secrétaire de lire le "TITRE II : ELECTIONS (Articles 12, 13 et 14)" du Règlement Intérieur de l'association. Après lecture, l'assistance a opté pour un vote à main-léevée.

Ce terrain déblayé, l'élection du nouveau Bureau Exécutif de l'ONG APASIC a donné le résultat suivant :

<i>Poste</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Nbre de votants</i>	<i>Nbre de voix Pour</i>	<i>Nbre de voix Contre</i>	<i>Nbre de bulletins Nuls</i>	<i>Nbre d'abstention</i>
Directrice Exécutive	Mme Sètonджи Sidonie Charlotte AZODODASSI OLYMPIO DJIKPESSÉ	-	-	-	-	-
Responsable Chargé des Finances et du Budget	Mr Mahuto Priscil NOUMAGNON	-	-	-	-	-
Secrétaire Générale, Chargée de la Communication	Mlle Rébecca DJANGBO	13	10	2	0	1
Secrétaire Administratif, Chargé du rapportage et de l'archivage	Mr Carmel S. AFFANSOUAYE	13	12	0	1	0
Responsable Chargée de la Valorisation des Compétences, de l'Education et des renforcements de capacités (la Formation)	Mme Affiwa Mahulé Francine KPAHOSSOU	13	13	0	0	0
Responsable Chargé-e des Programmes et Projets	Mlle Olivia Déo-gratias A. BOCO	13	10	2	1	0
Responsable Chargée des Technologies de l'Information et des suivis et évaluations des Programmes et Projets.	Mme Rafiatou KARIMOU	13	13	0	0	0

La Présidente du présidium a rappelé que « les membres du Bureau Exécutif sont élus pour un mandat de trois (03) ans, renouvelable une fois aux mêmes postes ou non » (statutairement) avant de clôturer sa mission, après les remerciements pour la confiance placée en elle et en son équipe, suivi de l'installation officielle des membres du Bureau Exécutif et le retour de la parole à la Présidente du Conseil d'Administration.

En abordant le quatrième point, la Présidente du Conseil d'Administration rappelle les activités de fin d'exercice (actions humanitaires) et escorte les membres aux souscriptions volontaires. Il s'agit de :

- la 7^e Edition du Projet dénommé "UN PEU DE BONHEUR AUX ENFANTS VULNÉRABLES (DÉMUNIS, HANDICAPÉS (U.Pe.B.E.D.Ha))" en 02 étapes cette année (à So-Ava le 17/12/2022 pour 150 bénéficiaires et à **Za-Kpota** le 22/12/2022 pour 350 bénéficiaires) et
- 2^{ème} Edition du Projet UPeSoPAD « Un Peu de Solidarité aux Personnes Agées Démunies » à **Tokpa-Domè** pour 100 bénéficiaires.

Elle responsabilise le Bureau Exécutif installé pour l'élaboration sommaire du plan d'action 2023 - 2027 de l'organisation, en suggérant un travail en ligne vu la résidence géographique des membres du Bureau Exécutif.

Au divers, le temps est mis à profit pour l'organisation pratique des descentes à So-Ava le 17/12/22 et à **Za-Kpota** le 22/12/2022.

Commencer à 09 h 15 la séance a pris fin à 13 h 25 à la grande satisfaction des membres, accompagné du souhait d'un bon retour à tous par la Présidente du Conseil d'Administration

Fait à Gbodjè le 04 décembre 2022

Présidente du présidium **Mme Jacqueline ZOTTO**, Rapporteur du présidium **Mr Carmel S. AFFANSOUAYE**,
Secrétaire du présidium **Mme Rafiatou KARIMOU**

<p>décembre 2022 13 - 14</p>	<p>Notifications du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) au sujet du Depot du 30/09/2022 du dossier de Demande de prise en compte des modifications apportées à l'ONG APASIC au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) sous la référence N° 0000920 / APASIC – ONG / 09 / 2022, suite au communiqué de presse du 15 Juillet 2022 du Ministère.</p>
<p>17 Décembre 2022</p>	<p>Effectivité de la 1ère phase de la 7è ÉDITION du projet "U.Pe.B.E.D.Ha" de l'ONG APASIC et ONGs alliées. La 1ère phase de la 7è ÉDITION de U.Pe.B.E.D.Ha, s'est effectivement tenue le Samedi 17/12/2022 à la Maison des jeunes de So-Ava (Atlantique) pour le bonheur de 170 BÉNÉFICIAIRES. (Visualisez plus d'images et vidéos sur : www.facebook.com/APASIC.ONG2000, www.ong-apasicbenin.blogspot.com).</p>







Après la 1ère phase de la 7^è ÉDITION du projet "U.Pe.B.E.D.Ha" de l'ONG APASIC et ONGs alliées à So-Ava le 17 décembre 2022, *la 2^e phase à eu lieu à Za-Kpota le samedi 22 décembre 2022 au Centre des Jeunes et de Loisirs Maison pour le bonheur de 620 BÉNÉFICIAIRES*.

L'événement s'est déroulé en la présence de Mme Assiba Solange ZOTTO de l'ONG APASIC (initiatrice du projet) et Mme Juliette A. ÉZIN de Top Générations Bénin.

La fête est animée par les artistes musiciens Géopard et Rismolo Dangaga à la grande joie des heureux du jour venus de toutes les localités de Za-Kpota et environs. (Visualisez plus d'images et vidéos sur : www.facebook.com/APASIC.ONG2000, www.ong-apasicbenin.blogspot.com).

Encore et toujours *nos Sincères remerciements pour votre générosité !* aux noms des bénéficiaires. 🍌

Que Dieu vous bénisse abondamment ! 🙏

NB : Nous vous solliciterons encore et toujours pour d'autres événements heureux car *tant qu'il reste à faire, c'est comme si rien n'est fait.*





**24
décem
bre
2022.**

Remise de dons d'habits aux treize (13) orphelins (05 filles et 08 garçons de 05 à 17 ans, dont certains en apprentissage de divers métiers) du foyer d'accueil de "l'Église Évangélique AKPATA OROUN" (sise à Avotrou des Révérends Élisabeth MITCHOZOUNOU, Élie HOUGNI et Révérende Justine HOUNSOUNON) par Mme Viviane DANSOU, membre actif de l'ONG APASIC, une fidèle de l'Église.



b - PARTICIPATION AUX ACTIVITES MENEES PAR DES RESEAUX OU STRUCTURES DONT APASIC EST MEMBRE

21 janvier 2022

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, Représentante du RIFONGA-Bénin, à l'Atelier sur « la clôture de la visite DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE D'OXFAM INTERNATIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST, MME ASSALAMA DALAWAK SIDI pour y célébrer les succès d'Oxfam, et les apprentissages avec les partenaires », dans le cadre de la décision depuis 2017, de la direction de gouvernance (PGG et GGR) d'Oxfam international (OI) de réviser son empreinte géographique ou Country Mapping Review (CMR) afin de rationaliser sa présence et ses modèles opérationnels dans les différents pays. Il s'agit d'un processus en cours dans 18 pays d'exécution à travers le monde, où Oxfam va soit se retirer ou se transformer.

Pour la région d'Afrique de l'Ouest, le Bénin, la Mauritanie, la Sierra Leone et le Liberia se retrouvent dans la catégorie des pays qui seront progressivement fermés.

Eu égard à cette décision d'Oxfam International et conscient de l'impact que cette revue d'empreinte géographique peut avoir sur les engagements et le partenariat en cours, Oxfam au Bénin a mis en place une stratégie de sortie claire et un plan de communication fluide avec les différentes parties prenantes (bailleurs de fonds, partenaires locaux et internationaux, gouvernements, bénéficiaires, etc.) pour assurer une sortie responsable et consensuelle.

L'Atelier est organisé par Oxfam au Bénin le vendredi 21 janvier 2022 à Hôtel La Casa Cielo quartier Fidjrossè Plage dans la rue Gondouana.

Les Objectifs de l'atelier sont :

- Soutenir une fermeture significative pour les Partenaires et Oxfam, et les réalisations clé au cours des années d'Oxfam au Bénin ;
- Regarder vers l'avenir, partager des histoires de hauts et de bas, ce que nous apprécions et voulons célébrer, ce que nous voulons abandonner et emporter avec nous dans le futur ;
- Tirer les leçons de l'histoire et des souhaits d'Oxfam au Bénin pour l'avenir ; pour les Partenaires et pour le reste Oxfam.

Résultats de l'atelier sont :

- Un soutien est apporté pour une fermeture significative pour les Partenaires et Oxfam, et les réalisations clé au cours des années d'Oxfam au Bénin ;
- Le regard est tourné vers l'avenir avec le partage des histoires de hauts et de bas, ce que nous apprécions et voulons célébrer, ce que nous voulons abandonner et emporter avec nous dans le futur ;
- Des leçons sont tirées de l'histoire et des souhaits d'Oxfam au Bénin pour l'avenir ; pour les Partenaires et pour le reste Oxfam.

LES GRANDES LIGNES :

- Mot d'ouverture de la Directrice Pays et de la Directrice Régionale,
- Session 1 : Réflexion sur l'histoire du partenariat
- Session 2 : Réflexion sur le passé
- Session 3 : Regarder vers l'avenir avec espoir
- Session 4 : Tirer parti des leçons
 - o Faire des vœux pour Oxfam, des vœux pour le Bénin et pour les partenaires
 - o Commentaires et remerciement aux partenaires du Bénin
- DINER



ALBUM PHOTO DE LA VISITE AU BUREAU DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE D'UNIFORME INTERNATIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST, MISS AUCALAMA BALAMBA (08/11 AU 22 JANVIER 2022)
ALBUM 2: RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES



UN TRANSFORMATEUR DES
CONDICTIONS JUSTE ET EGALITAIRE



PHOTOS DE LA VISITE AU BUREAU DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE D'UNIFORME INTERNATIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST, MISS AUCALAMA BALAMBA (08/11 AU 22 JANVIER 2022)
ALBUM 1: JOURNÉE DE DÉBATS



27 janvier 2022

Participation de Mme Rafiatou KARIMOU, Représentante de l'ONG APASIC, à une causerie-débats sur le financement de la Planification Familiale (PF), organisée par Social Watch Bénin à la Maison des médias située au quartier Gbèdjromèdé à Cotonou.

C'est à la faveur du 336ème numéro de CAFÉ MÉDIAS que Social Watch Bénin partage avec les hommes de médias les points de plaidoyer qu'il conduit auprès des autorités.

Mais avant, les allocations faites à la PF en 2021, les dépenses exécutées et les difficultés qui ont jalonné l'exécution du budget sont exposées aux participants.

Renforcer l'appui financier à la PF avec un accent particulier sur le montant à allouer à l'achat des produits contraceptifs ;

Respecter l'engagement d'augmenter d'au moins 10% par an le budget de la PF et Réduire les écarts entre les prévisions et les dépenses réelles de la PF. Telles sont les conclusions auxquelles a abouti Mr CHATIGRE Jérôme, Coordonnateur de la plateforme des OSC pour la planification familiale au Bénin et Directeur Exécutif de GRAFFED ONG, qui a animé la causerie-débats dont l'objectif est de disséminer les résultats issus de la collecte, du tracking, du tableau de bord et du document de memorandum présenté à l'Assemblée Nationale.

Pour le Coordonnateur de la plateforme des Organisations de la Société Civile (OSC) pour la planification familiale au Bénin, malgré les efforts faits par le Gouvernement, la Planification Familiale fait face à plusieurs défis notamment la réduction de la morbidité et de la mortalité infantile et juvénile, rapports sexuels précoces et non protégés, grossesses précoces et non désirées, des grossesses à risques et la transmission des IST/VIH /SIDA, des avortements provoqués clandestins. Il estime que pour atteindre les objectifs que le Gouvernement s'est fixés lui-même, il doit améliorer le niveau de priorité accordée à ce secteur dont les allocations budgétaires ne correspondent pas aux engagements pris dans la sous-région et au niveau international. C'est pourquoi, il recommande aux acteurs du secteur de prendre des dispositions pour consommer les ressources dédiées à la Planification Familiale afin de réduire l'écart entre les prévisions budgétaires et les dépenses réelles de la Planification Familiale.

Allocations et dépenses 2021

En effet, le budget alloué aux activités de la Planification Familiale a évolué de 943 610 000 FCFA en 2019 à 1 604 012 460 FCFA en 2021 en passant par 813 183 000 FCFA en 2020.

Pour 2021, environ 2% du budget du Ministère de la Santé est alloué aux activités relatives à la Planification Familiale. Le budget alloué aux activités de la Planification Familiale semble être un effort du Gouvernement par rapport aux années précédentes. Mais, les ressources consacrées à l'achat des produits contraceptifs sont extrêmement faibles au regard du budget global du Ministère de la Santé. Selon l'engagement au sommet de Londres sur la Planification Familiale le budget alloué doit être environ 250 millions à l'achat des produits contraceptif et augmenter chaque année, ce montant de 10%. Aujourd'hui, le Bénin est encore loin de cet engagement. Cette situation n'augure pas d'un bon classement pour lui en matière de promotion de la Planification Familiale dans la sous-région.

Soulignons que la causerie-débats s'inscrit dans le cadre du projet « Redevabilité des Gouvernements en matière de respect des Budgets consacrés à la Planification Familiale : Suivi budgétaire » mis en œuvre par Social Watch Bénin avec l'appui de PAI.





Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mr GBOLIN Symplice à l'atelier de "Renforcement des capacités des personnes ressources des OSC mobilisées et des acteurs de l'offre" : **THEMATIQUES**

Approche Fondée sur les Droits les Droits Humains (ATDH),

Normes de qualité de l'éducation (Normes EQF),

dans le cadre du projet "SYSTÉMATISATION DE L'EXERCICE DE LA REDEVABILITE AXÉE SUR LES NORMES DE QUALITE DANS LE SOUS-SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE", organisé par l'ONG Changement Social Bénin, Consulting Group GFA avec le soutien financier de la Coopération Suisse à l'hôtel Immaculée d'Azové (Aplahoué / Couffo) les 27, 28 Janvier 2022.

À l'issue de l'atelier, une mission de collecte des données dans le secteur des enseignements maternel et primaire dans le département du Couffo dans chaque commune par *un binôme d'agents* (les deux représentants d'OSC identifiés dans la commune), sera effectuée sur 4 jours (lundi 31 janvier, mardi 1er, mercredi 2 et jeudi 3 février 2022).

Pendant ces 4 jours le binôme aura à enquêter 20 écoles primaires (s'il s'agit de Complexe, c'est-à-dire primaire et maternel ensemble, on prendra les deux qu'on va considérer comme deux établissements).

La collecte se ferait à l'aide de Smartphones avec les liens pour chaque questionnaire.

Dans une école il y a 4 questionnaires à remplir :

un pour la direction **PRIMAIRE** et **MATERNELLE**

un pour les enseignants **PRIMAIRE** et **A LA MATERNELLE**

un pour les vendeuses

une grille d'observation.



27, 28 Janvier 2022



Du 31 Janvier au 05
Février 2022

Suite à la formation des 27, 28 Janvier 2022, le binôme de Mr GBOLIN Symplince représentant l'ONG APASIC) et de Mr Luc KPOKPO (représentant de GLOBAL-ONG) à Djakotomey a mené sa collecte dans les arrondissements de :

Sokouhoué (31/01/2022) : EPP SOKOUHOUE B ; EPP Akodebakou ; EPP zouzouvou ; EPP SAHOU-SOHOUE et EPP hounkemey ;
 Adjintimey (01/02/2022) : EPP SEBIOHOUE B ; EPP DOUMAHOU A ; EPP BALIMEY ; EPP GBOTOHOUE et EPP MÈKPOHOUE.
 Djakotomey I (02/02/2022) : EPP BEOTCHI B ; EPP DJAKOTOMEY A ;
 Kinkinhoué (02/02/2022) : EPP KESSEHOUE DJI A ; EPP KINKINHOUEA; EPP KINKINHOUE B; EM KINKINHOUE ; EPP KINKINHOUE C;
 Djakotomey II (02/02/2022) : EPP HOUNGBEZANMEY et EM TOHOUEHOUE ;
 Betoumey (03/02/2022) : EPP KPATOTOHOUE B

La mission est accomplie sous la supervision d'une équipe de l'ONG Changement Social BÉNIN (CSB) dans votre localité le Samedi 05/02/2022 et clôturée par la transmission et validation du rapport de mission par le binôme conformément au canevas de l'ONG CSB.

31/01/2022 et 1^{er} /02/2022

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO, représentante de l'ONG APASIC, membre du GROUPE DE CODEVELOPPEMENT ACCES A LA TERRE du projet VLF avec OXFAM, aux travaux préparatoires dans la salle de réunion d'Oxfam Bénin les 31/01/2022 et 1^{er} /02/2022 ; pour l'élaboration des Plans d'actions des groupes de codéveloppement (la lutte contre les VBG et l'accès des femmes à la terre) en vue de l'organisation du 2^e atelier de Codéveloppement prévu du 2 au 3 février 2022.

L'objectif des travaux préparatoires est de proposer une feuille de route assortie d'un budget pour la période d'avril 2022 à mars 2023 devant servir de base aux travaux de l'atelier qui aura lieu du 02 au 03 Février au Chant d'Oiseau de Cotonou.

Les Grandes Lignes :

- Dégager les priorités pour la lutte contre les VBG et l'accès des femmes à la terre, des rapports des rencontres précédentes ;
- Proposer une feuille de route des actions à engager ;
- Proposer un budget.

Les livrables au terme des travaux préparatoires :

- LES PLANS D'ACTION (Objectif général, objectifs spécifiques, résultats, activités, indicateurs, méthode de suivi et évaluation, responsables, planning et budget) Avril 2022 – Mars 2023 des GROUPE DE CODEVELOPPEMENT LA LUTTE CONTRE LES VBG ET L'ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE.



02 et 03 Février
2022

Participation de l'ONG APASIC, membre du GROUPE DE CODEVELOPPEMENT ACCES A LA TERRE du projet VLF avec OXFAM, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO, au 2^e Atelier de Codéveloppement des ODDF du 2 au 3 février 2022 à Chant d'Oiseau de Cotonou. L'atelier est organisé par le projet « Voix et Leadership des Femmes (VLF) », (un projet financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) sur la période : Avril 2019-Mars 2024 au Bénin et au Burkina-Faso dont la mise en œuvre au Bénin est assurée par Oxfam Bénin en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance) dans le but de soutenir l'échange et l'amélioration de savoirs pratiques, de valoriser les expériences comme pédagogie d'apprentissage, le projet VLF a opérationnalisé deux groupes de codéveloppement sur différentes thématiques qui concourent à améliorer la pleine et égale jouissance de tous les droits humains aux femmes.

Une société civile organisée, incluant les ODDF et menant des actions concertées, peut fortement contribuer à une meilleure prise en compte du genre dans les mécanismes de définition et de mise en œuvre des politiques favorables aux femmes. Pour ce faire, le projet VLF a créé au premier semestre de l'année 2021, deux groupes de codéveloppement avec des ateliers tant en ligne qu'en présentiel pour faciliter l'échange d'expériences, de pratiques, d'information et d'approches sur les problématiques liées à l'accès des femmes à la terre et la lutte contre les violences basées sur le genre et la justice du genre en République du Bénin. Dans le but de pérenniser les actions de ces groupes de codéveloppement et de faciliter une bonne orientation ainsi qu'une meilleure évaluation de leurs résultats avec des indicateurs clairs, il est initié la mise en place d'un cadre concerté pour la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action au profit de chaque groupe de codéveloppement.

Objectifs de l'atelier :

- Définir dans un cadre concerté et de façon participative un plan d'action avec des indicateurs clairs assorti d'un calendrier de mise en œuvre pour chaque groupe de codéveloppement.
- Mettre en place un cadre de pilotage des différents plans d'actions de façon démocratique.
- Définir des stratégies de communication pour la visibilité et des impacts plus larges des activités du plan d'action de chaque groupe de codéveloppement.
- Définir un mécanisme et des indicateurs de suivi et d'évaluation des différents plans d'action.
- Définir une feuille de route pour l'opérationnalisation des plans d'actions.

Résultats attendus

- Un document de plan d'action est élaboré de façon concertée au profit de chaque groupe de codéveloppement avec l'implication et la participation active de chaque membre ;
- Un cadre de pilotage des différents plans d'action est mis sur pieds au sein de chaque groupe de codéveloppement de façon démocratique ;
- Des stratégies de communication pour une meilleure visibilité des activités de chaque plan d'action sont définies par chaque groupe de codéveloppement.
- Un mécanisme de suivi et d'évaluation de chaque plan d'action est défini par groupe de codéveloppement.
- Une feuille de route claire est définie pour la mise en œuvre du plan d'action.

Les livrables au terme de l'atelier :

- Un document de plan d'action avec des indicateurs clairs pour chaque groupe de codéveloppement.
- Les rapports de chaque groupe thématique mettant en exergue la méthodologie de travail et le mode de désignation des membres de pilotage de chaque plan d'action.
- Un document de communication associé à la mise en œuvre de chaque plan d'action par groupe thématique.
- Deux feuilles de routes assorties d'un plan de suivi planifiant la mise en œuvre de chaque plan d'action des deux groupes thématiques.

Les Grandes Lignes :

- Présentation des Termes de Référence avec un accent sur les objectifs, les résultats et les livrables ;
- Lecture des rapports des rencontres précédentes et éclatement des participants en deux groupes de codéveloppement ;
- Présentation de la feuille de route par les Responsables aux diverses activités préparatoires ;

- Discussion sur la feuille de route (Travaux de groupe) ;
- Plénière assortie d'un plan d'action et d'une feuille de route ;
- Présentation, amendement et adoption du budget (Travaux de groupe) ;
- Adoption du budget en plénière ;
- Remplissage du Canevas du plan d'action du budget et de la feuille de route ;
- Mise en place du cadre de pilotage du plan d'action ;
- Responsabilisation des ODDF par activité définit ;
- Définition du mécanisme d'évaluation (En travaux de groupe) ;
- Plénière pour la validation des mécanismes d'évaluation.

Les 50 participants au processus de définition du plan d'action des groupes de codéveloppement sont essentiellement constitués des ODDF membres des groupes thématiques et de l'équipe VLF d'OXFAM.

L'atelier a permis d'élaborer un plan d'action avec un agenda d'exécution pour le compte de l'année 2022 sur les deux thématiques des groupes de codéveloppement que sont la lutte contre les VBG et l'accès des femmes à la terre.





16 Février 2022

Participation de Mr Michel GBEHOUNDJI (Responsable à l'alphabétisation et coordonnateurs des groupements) et les Mmes Gisèle BODRENOU du groupement Miracle de Hounkémey (Djakotomey/Couffo), Yvonne EDAH du groupement Yésulémin de Sokouhoué Centre (Djakotomey/Couffo), à l'Atelier de Renforcement de l'esprit entrepreneurial et réseaux des coopératives féminines et femmes entrepreneures, organisé par OXFAM à Cotonou au Chant d'Oiseau, le Mercredi 16 Février 2022.

Oxfam milite à travers tous ses programmes, que ce soit lorsqu'elle travaille avec les communautés locales, pour le changement en aidant les femmes, les jeunes, les enfants, et les communautés à faire valoir leurs droits essentiels à la vie et à la sécurité, à des moyens de subsistance durables et à des services élémentaires tels que la santé et l'éducation.

Dans le contexte béninois, l'égalité d'accès aux services essentiels représente un défi notamment pour les personnes les plus vulnérables et marginalisées. Malgré les efforts des pouvoirs publics, de conséquentes améliorations restent à faire.

A travers ses interventions, Oxfam vise l'amélioration du bien-être économique et / ou social des personnes les plus pauvres, les plus marginalisées et vulnérables, en particulier les femmes et les filles, au Bénin, et dans plusieurs autres pays en Afrique de l'ouest, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Pour y parvenir, Oxfam travaille entre autres, sur le volet autonomisation économique des femmes, en promouvant auprès des communautés au Bénin, la mise en œuvre d'initiatives de développement plus inclusives, innovantes et respectueuses de l'environnement.

Oxfam est convaincue que l'ensemble de ses interventions contribuera à faciliter des pratiques qui favorisent l'autonomisation des femmes et des filles, le leadership transformateur des droits des femmes et la gouvernance inclusive.

L'objectif global de l'atelier est de renforcer l'esprit entrepreneurial, les pratiques et le développement des réseaux de coopératives féminines et des femmes entrepreneures à travers un atelier de formation théorique assorti de séances d'apprentissage pratiques sur le terrain aux côtés des communautés mettant en œuvre des Activités génératrices de revenus (AGR)

Les Objectifs spécifiques sont :

- Organiser un atelier de renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les femmes entrepreneures et coopératives féminines à travers un atelier;
- Valider les outils de gestion financière élaborés préalablement lors de l'atelier;
- Organiser des séances de suivi et d'apprentissage pratiques sur le terrain.

Les Résultats attendus

- Un atelier de renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les femmes entrepreneures et coopératives féminines est organisé ;
- Les outils de gestion financière préconçus sont améliorés et validés au cours de l'atelier ;
- Des séances d'apprentissage et de suivi planifiées lors de l'atelier sont organisées sur le terrain.

La démarche méthodologique consistera à organiser un atelier pour renforcer l'esprit entrepreneurial, les pratiques et le développement des réseaux de coopératives féminines et des femmes entrepreneures.

- Développement de l'esprit entrepreneurial ;
- Contextualisation et validation des différents outils de suivi nécessaires pour pérenniser les activités ;
- Planification des séances d'apprentissage pratiques ;

25 participants de ODDF (Organisations de Défenses des Femmes) partenaires de OXFAM à savoir : ASSOIE, CDEL, REPSFECO, ACTION PLUS, AFASOPS, APASIC, CEDIF ont pris part à l'atelier.

Les diverses formations au cours de l'atelier sont assurées par l'équipe pays de OXFAM, composée de Conseillers Techniques en renforcement des capacités, en plaidoyer et communication, en innovation et AGR (Activités Génératrices de Revenus) et les Membre de l'équipe VLF (Voix et Leadership des Femmes).

← Apasic Ong Apasic [Changer de profil](#)



BREFS RAPPORTS DE QUELQUES ACTIVITÉS (PARTICIPATIVES) DE FEVRIER AU 1er AVRIL 2022 :

16 Février 2022

Participation de Mr Michel GBEHO... [Voir plus](#)



Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mr DANSOU Charlemagne (membre sympathisant) à l'atelier de restitution de l'état des lieux de la connaissance des textes de lois sur la santé sexuelle et reproductive au Bénin et l'identification des besoins de leur mise à jour et leur application, organisé par le consortium Social Watch Bénin-ASSOPIL en partenariat avec Enabel le mardi 22 février 2022 dans la salle de conférence de l'Hôtel Immaculée d'Azovè.

Introduction

Les adolescent.e.s et jeunes représentent 32% de la population totale du Bénin. Leur santé reste un sujet préoccupant pour le système sanitaire et ses partenaires.

Pour mieux accompagner cette couche vulnérable, des stratégies et textes de lois ont été adoptés. Mais, malgré ces dispositions, les adolescent.e.s et jeunes sont encore en proie à certains problèmes tels que les mariages forcés, les Violences Basées sur le Genre (VBG), la précocité des rapports sexuels, non protégés et par conséquent les cas de grossesses précoces, non désirées et les cas d'IST/VIH. Face à ces problèmes, il est nécessaire de faire une étude approfondie sur les causes profondes de la persistance des maux ci-dessus cités malgré l'existence des textes et lois. C'est dans cette optique que, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui au Renforcement du Cadre Normatif, Législatif et Institutionnel de la Santé Sexuelle et Reproductive, le consortium Social Watch Bénin-ASSOPIL en partenariat avec Enabel a prévu une étude pour faire l'état des lieux de la connaissance des textes de lois sur la santé sexuelle et reproductive au Bénin et l'identification des besoins de leur mise à jour et leur application.

Dans le but de restituer les résultats obtenus aux acteurs SSR du département du Couffo, il a été organisé un atelier de restitution. Cet atelier s'est tenu ce mardi 22 février 2022 dans la salle de conférence de l'Hôtel Immaculée d'Azovè.

1. Les objectifs de l'atelier.

L'objectif ultime de cette activité est de valider le rapport de l'étude sur l'état des lieux des DSSR par différentes parties prenantes.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Partager avec les différents acteurs, les résultats de l'étude et les besoins de mise à jour des textes de loi SSR afin de recueillir leurs amendements et contributions au rapport provisoire ;
- ✓ Formuler des recommandations, suggestions et sujets de plaidoyer pour l'application réelle des textes SSR,
- ✓ Valider le rapport sous réserve de la prise en compte des contributions et observations issus des trois ateliers.

2. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour le déroulement de l'atelier : exposés/débats, travaux de groupe et restitutions en plénière.

3. Déroulement

- Les allocutions de la cérémonie d'ouverture ;
- Les communications suivant de débat ;
- Les travaux de groupe suivis de restitution en plénière ;
- Les recommandations et
- La cérémonie de clôture.

3.1. Les allocutions d'ouverture.

La cérémonie d'ouverture a connu 3 allocutions.

La première est celle du Représentant du consortium. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants a situé le contexte de l'atelier.

La seconde allocution est celle du Procureur de la République près du tribunal de première instance d'Aplahoué qui s'est réjoui de la qualité des participants invités à l'atelier vu l'intérêt du sujet. Pour finir, il a rassuré les participants et l'équipe du projet de son implication dans les initiatives du projet allant de la vulgarisation des textes à leur application. Le représentant du Préfet est le troisième intervenant. Dans son mot d'ouverture, il a d'abord salué l'effort des acteurs DSSR du Couffo. Ensuite il a réitéré ses gratitude à l'endroit du partenaire technique et financier Enabel qui ne ménage aucun effort pour la réalisation des droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes en particulier et de la population du Couffo en Général. Enfin, il a exhorté les participants à l'assiduité afin d'identifier au terme des travaux les actions les plus pertinentes pour aider les adolescent.e.s et les jeunes à s'épanouir. C'est sur ses mots d'exhortation qu'il a ouvert officiellement les travaux de l'atelier.

3.2. Installation du présidium

Un présidium de trois membres a été mis en place pour conduire les travaux. Il est composé de :

- **Président** : TOSSA Séverin, Président de l'ONG APCi
- **Secrétaire** : Mme GBEDO Pascaline Epouse TOKLO, Représentante du Curé d'Aplahoué
- **Rapporteur** : TOSSOU Ange Moïse, Président de l'AJeLL

3.3. Les communications

La première communication est la présentation du projet. Dans la présentation ressortent le contexte du projet, son objectif, les résultats attendus, les activités et méthodologie. En résumé, le projet d'Appui au Renforcement du Cadre Normatif, Législatif et Institutionnel de la Santé Sexuelle et Reproductive a pour objectif d'améliorer la connaissance, la disponibilité et l'application des textes de lois nécessaires à la jouissance des droits sexuels et de la reproduction. Devant durer 21 mois, le projet s'est donné les résultats attendus ci-après :

A l'issue de la mise en œuvre des actions du projet,

- Le cadre réglementaire, législatif en matière des DSSR au Bénin est connu, appliqué et amélioré ;
- Les adolescents, les jeunes et les Femmes en Age de procréer jouissent de leur droit en matière de santé Sexuelle et de la Reproduction.

La présentation de la synthèse des grandes tendances du rapport de l'état des lieux DSSR au Bénin a suivi la présentation du projet.

Dans cette communication, on retient que la mission a pour objectif de faire ressortir les problèmes qui affectent le contenu et l'applicabilité des textes de lois qui protègent les droits à la santé sexuelle et reproductive au Bénin. Faite suivant 3 phases (préparation, collecte des données et analyse des résultats), l'étude a touché 240 personnes.

Les résultats issus de l'étude montrent que :

Le débat qui a suivi ces présentations a porté surtout sur la question de la méconnaissance des textes de lois sur la SSR par les cibles enquêtées ; c'est-à-dire les OPI, les magistrats, les OSC, les leaders religieux, les agents de santé, les élus locaux, les adolescents et jeunes. Aussi, des pistes d'amélioration du rapport ont été explorées et proposées à l'équipe des consultants pour améliorer le rapport. Il est à préciser qu'à l'issue du débat, des recommandations ont été formulées pour améliorer la connaissance des textes de lois sur la SSR.

Pour permettre à l'équipe de consultation de parfaire le rapport de l'étude, les participants se sont répartis en 3 groupes pour apprécier le rapport. Les termes de référence des travaux de groupe se présentent comme suit :

Groupe1 : De par vos expériences, donnez le regard, l'apport et la perception à travers des éléments nouveaux sur les données du consultant par rapport à la connaissance des textes de lois relatifs à la SSR.

33% de la cible enquêtée n'ont aucune connaissance de la problématique de la SSR.

59% de la cible enquêtée (y compris les OPI et Magistrats) n'ont aucune connaissance des textes de lois encadrant les DSSR au Bénin

Groupe 2 : Insuffisances et le Swot

Groupe 3 : Réflexion sur l'Etat de l'application des textes de lois.

La présentation des travaux et le débat sont venus mettre terme aux travaux de groupe.

- Organiser des ateliers de formation continue sur la SSR à l'endroit des OPI, magistrats, leaders religieux et élus locaux ;
- Traduire les textes de lois en langues nationales ;
- Créer des lignes budgétaires sensibles au genre au niveau communal.
-

← Apasic Ong Apasic [Changer de profil](#)



22 février 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mr DANSOU Charlemagne (membre sympathisant) à l'atelier de restitution de l'état des lieux de la connaissance des textes de lois sur la santé sexuelle et rep... [Voir plus](#)



février 2022
23 et 25

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), à l'atelier d'apprentissage virtuel des VLF (des projets Voix et Leadership des Femmes) d'Afrique Francophones et d'Haïti les 23 et 25 février 2022 de 14 h 30 à 17 h 30 heures. L'objectif est de faciliter la participation massive et active des ODDF (Organisations de Défenses des Droits des Femmes) du Bénin à cette activité importante de partage d'expériences.

07 Mars 2022

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, au siège du RIFONGA-BÉNIN, la 2è SESSION du Conseil d'Administration 2021 sous la modération de Mme MAKOUTODÉ ADJIBODOU Jeanne, membre du CA.

- Installation des membres,
- Cérémonie de présentation des vœux par Mme Assiba Solange ZOTTO (aux noms des membres) et par la Présidente, Dr IDOHOU KONOU Léontine,
- Allocation d'ouverture par la Présidente, Dr IDOHOU KONOU Léontine,
- Présentation du rapport d'activités juillet à décembre 2021 par Mme GBÈDO Marie Noëlle, Secrétaire Générale du RIFONGA-BÉNIN,...
- Présentation du rapport financier juillet à décembre 2021 par Mme GUÈDÈGBÉ Innocentia, (T.G du RIFONGA-BÉNIN),
- Amendements et validation des rapports,
- Présentation du plan d'action 2022,
- Présentation du budget 2022,
- Débats et validation,
- Étude des demandes d'adhésion de nouvelles ONGs.

Quinze (15) membres du C.A du RIFONGA-BÉNIN sont présentes, 05 sont en activités sur le terrain, 03 sont permissionnaires sur les 25.

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid02LHPJGyGBKqnucBTLGgbZJXoJG7vEF6UCqWKTEmdhX4mpvH5v2XedaBUhjqz7HB3l/?app=fbl>

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid02mwou5tuUEWzhj1AVqDUkMvbdutKEhWxEtRpULgouAnwRGv8uqMKf7PYf6mpYaQ7kl/?app=fbl>





" 27^e Édition de la Journée Internationale des droits de la Femme (JIF) en République du Bénin."

Sur invitation de la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM), une délégation du RIFONGA-Bénin a participé le mardi 08 Mars 2022, à la commémoration officielle de la Journée Internationale des droits de la Femme (JIF), Organisée par le gouvernement béninois à travers le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) à la Maison des Jeunes de Bopa (Mono).

La délégation du RIFONGA-Bénin, composée de :

- Mme NATABOU A. Élisabeth de l'ONG Femme Épanouie, (Conseillère Juridique du C.A du RIFONGA-Bénin)
- Mr CODJA Adjovi Fabien (Comptable du RIFONGA-Bénin),
- Mme ZOTTO Assiba Solange de l'ONG APASIC (Conseillère à la Communication et aux TIC du C.A du RIFONGA-Bénin), et
- Mr CODJIA Guy, CVA du RIFONGA-Bénin.

était aux côtés de plusieurs délégations des Organisations de la Société Civile (OSC), des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), des femmes de diverses horizons, des leaders politiques, religieux ... qui n'ont pas voulu rester en marge de l'événement

Quelques Grandes lignes de l'événement :

- Mot de bienvenue du Maire de Bopa,
- Allocution de la Présidente de l'Institut National de la Femme, représentée par Me Huguette BOKPE, Secrétaire Générale de l'INF,
- Animation,
- Présentation de la communication sur le thème de la journée suivie de débats,
- Allocution de la Représentante des PTF,
- Mots du Ministre de l'Energie,
- Mots du Ministre du Cadre de vie et du Développement Durable,
- Discours de la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance,
- Présentation des lauréates (du secteur de l'environnement) suivie de la remise des attestations et trophées de distinction,
- Animation et fin de la cérémonie,
- Ouverture officielle de l'exposition des technologies et innovations dans le secteur de l'énergie.

Notons que les officiers ont procédé à la mise en terre de plants avant le démarrage des activités à la maison des jeunes de Bopa.

La 27^e Édition de la Journée Internationale des droits de la Femme (JIF) en République du Bénin," qui s'est déroulée en présence de la Vice-Présidente du Bénin, Son Excellence Mme Mariam Chabi TALA à prit fin après la remise des attestations et trophées de distinction par les officiels, aux dames méritantes suivantes :

- Anette Chysmelle Akpédjé ADANMENOUE,
- Gisèle Abah ALOTOGNON,
- Mélanie GLÈLÈLÈ LANGANFIN,
- Filomenè AKPODJI,
- Mélanie Tchaffa,
- Justiane AHOUANSOU ADJIBODOU (prix remis par la Vice-Présidente du Bénin).

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid02amYAkroHS3RAzAA2fMpZ5NUsAgS69aqmg1WyW12oJiB9RUbMHCAfiPPevYEbi82LI/?app=fbl>



10 Mars 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mr DANSOU Charlemagne, à la formation sur les droits humains (droit de l'homme), à la Salle de réunion de la Mairie de Djakotomey(Couffo), organisée par la Médiation de la République.

Les grandes lignes :

Les conceptions hégémoniques des droits de l'homme.

Les droits humains sont des principes ou des valeurs essentielles de l'humanité.

Ce sont des normes (juridiques et constitutionnelles).

Ils sont transcendants, transcendent les temps, les lieux, les contextes.

Ils sont universels (pour toutes les cultures également).

Ils sont inaliénable, innés, inhérents.

Ils sont apolitiques (ils sont impartiaux aux acteurs du pouvoir).

Ses détenteurs sont des êtres humains ou des personnes.

Ils sont garantis et exercés individuellement.

Seul l'Etat est responsable de sa violation, ou de son exécution.

Juste après un exercice de groupe, voici quelques leçons tirées:

Nous ne pouvons pas rester seuls dans son milieu pour régler les problèmes des droits humains, nous devons sortir de notre zone.

Conception contre-hégémonique des droits de l'homme :

Ce sont des interprétations particulières (ce que quelqu'un a prescrit)

Ce sont des luttes (politiques et populaires).

Ils sont divers (pour chaque culture, et secteur social hétérogène).

Ce sont des produits sociaux historiques de conflits structurels de processus révolutionnaire de la demande revendicative.



Participation de l'ONG APASIC, représentée par les dames : Chikavi MISSIAMENOU, Présidente du groupement Edrohoun de Avodjihoué/Attohoué (ONG APASIC) et Assiba Solange ZOTTO, Présidente du C. A. de l'Association pour la Promotion de l'Action Sociale et des Initiatives Communautaires (ONG APASIC) à l'atelier de formation sur les instruments et outils des droits des femmes, organisé par le Cercle Béninois pour l'Environnement le Développement Economique et Social (CEBEDES-Xudodo), en partenariat avec d'autres organisations de la société civile intervenant sur la même thématique, du 14 au 15 mars 2022 à l'hôtel SAROX d'Abomey.

Pour parvenir à une gouvernance foncière pour et avec les populations au niveau du pays, répondant aux besoins et protégeant les droits de ceux qui vivent sur la terre, l'intermédiaire de l'International Land Coalition (ILC) ou la Coalition internationale pour l'accès à la terre qui est une alliance mondiale de plus de 260 organisations de la société civile et organisations intergouvernementales dans 78 pays, les membres travaillent à la réalisation d'un objectif commun : la mise en place d'une gouvernance foncière centrée sur les populations.

C'est dans cette optique que le Cercle Béninois pour l'Environnement le Développement Economique et Social (CEBEDES-Xudodo), porteur de cette alliance au Bénin en partenariat avec d'autres organisations de la société civile intervenant sur la même thématique organise le présent atelier de formation sur les instruments et outils des droits fonciers des femmes.

Les Grandes Lignes

JOUR 1 :

Présentation sur le niveau d'accès des femmes rurales du Bénin à la terre.

Présentation des cadres légaux et outils sur les droits fonciers

Suivi évaluation de la mise en œuvre des droits fonciers des femmes

Le processus de formulation des lois

Travaux de groupe sur les outils et instruments et leur mise en œuvre au Bénin et partages d'expériences

JOUR 2 :

Présentation rapport jour 1 et débat

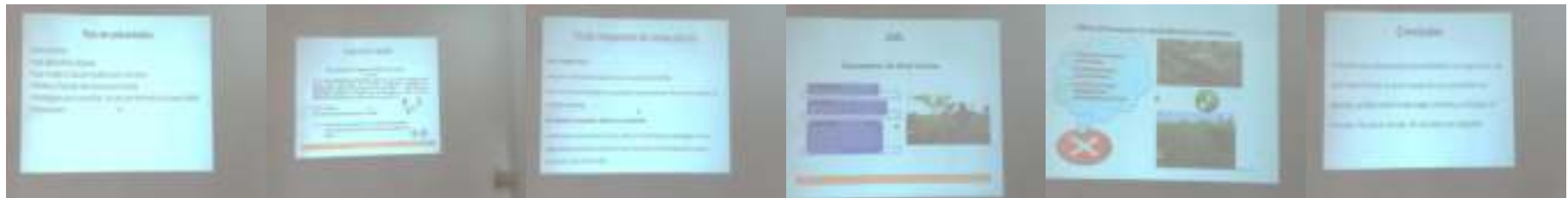
Restitution des travaux de groupes

Partage d'expériences sur les actions de plaidoyers de chaque organisation

(Présentation sur la célébration de la journée du 15 Octobre)

Echanges sur les nouvelles actions de plaidoyer





15 mars 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mr Carmel FANSOAYE (membre) à la réunion d'information et d'échanges sur France Volontaires Bénin, qui est présidée par le Responsable du Développement du Volontariat International en Afrique de l'Ouest, M. Karim DOUMBIA, **le mardi 15 mars 2022 au siège de France Volontaire Bénin à Cotonou.**

La réunion d'information et d'échanges sur France Volontaires Bénin, présidée par le Responsable du Développement du Volontariat International en Afrique de l'Ouest (RDVI A0), M. Karim DOUMBIA, s'est tenue à l'Espace Volontariats **le mardi 15 mars 2022 de 15h à 16h30.**

Etaient présents, 4 volontaires (2 VSI et 2 SC) et 13 responsables de structures d'accueil.

Deux points étaient à l'ordre du jour : **1) la nomination d'une RN par intérim de FV au Bénin, et 2) l'évolution prochaine de FV en GIP (ambition forte de FV et des pouvoirs publics pour le volontariat français au travers le Contrat d'Objectif et de Performance).**

15 mars 2022

1. **La nomination d'une RN p.i**

A la suite de la décision du DG de France Volontaires relative à la fin de mission de Eugène SOME, Madame Sylvie Dagba a été nommé la représentante par intérim, à partir du 07 mars 2022 Du 7 au 9 mars, une passation formelle a été organisée entre M. SOME et Mme DAGBA, sous la supervision du RDVI A.O.

2. **Transformation statutaire de FV**

France Volontaires est une association qui dès sa création dans les années 1963 sous le nom de « Association Française des Volontaires du Progrès », a un statut associatif « particulier », cogérée par les pouvoirs publics français et le monde associatif (grandes associations de mouvement de jeunesse et d'éducation populaire) d'une part, des organisations mobilisant des volontaires à l'international et d'autre part des ministères et collectivités, qui sont parties prenantes de la mise en œuvre de France Volontaires. Tout ce monde se trouve dans les instances dirigeantes.

Après plusieurs années de cheminement, il est temps pour France Volontaires de passer de ce modèle associatif à un GIP (Groupement d'Intérêt Public), un changement notable de mode opératoire qui nécessitera des exigences de redevabilité dévolue par l'Etat, avec pour obligation, de faire en sorte que le volontariat participe à la mise en œuvre des politiques publiques, dans le domaine de l'éducation par exemple et des secteurs clés qui en font partie. France Volontaires participe donc à l'atteinte des résultats au niveau de ces différents secteurs. Et cela demandera de regarder quels sont les grands programmes qui se déroulent dans les différents pays, et en quoi le volontariat peut apporter une réponse dans la mise en œuvre de ces programmes : ce sera la première mutation.

2^{ème} mutation : France Volontaires s'écartera des modèles de mise en œuvre du volontariat pour elle-même, mais mettra en exergue la subsidiarité avec ses membres, parce que faisant pratiquement les mêmes choses. Ce qui veut dire que les missions isolées qui peuvent être mises en œuvre par les associations membres, leur seront transférées.

Enfin, si des associations membres de la plateforme FV intervenant dans un pays ne peuvent plus mobiliser de VSI dans ce pays pour une quelconque raison, elles peuvent explorer d'autres pays pour mettre en œuvre leur volontariat.

Suite à cette présentation, la préoccupation de deux responsables a plutôt porté sur l'intérim qui ne permettra pas à la RN p.i d'être à l'aise dans son travail ; ils ont plaidé pour une prise de poste qu'un intérim. Le RDVI AO a expliqué qu'il s'agit d'une nomination temporairement, la décision finale revenant au siège de FV. – mais en revanche, FV est en train de regarder comment reconstituer l'équipe avec un CADV, poste occupé par Sylvie il y a très longtemps et le recrutement d'un VP en appui pour tout ce qui relève de la communication.

Le RDVI AO prend note de ces deux suggestions, et termine en expliquant le besoin rapide de trouver un attelage institutionnel d'où cette décision, puisque les choses ne peuvent pas se faire dans la précipitation, il faut réfléchir à un ensemble de choses pour prendre une décision.

Une préoccupation sur l'avis donné aux demandes d'agrément a été clarifiée par la RDVI AO et c'est sur ce dernier point que la séance a été levée sous l'applaudissement et le rafraîchissement prévu pour la fin de cette rencontre.



Du 17 au 18 mars 2022

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, Représentante du RIFONGA-Bénin, à l'atelier de Co création sur les stratégies en matière d'influence des politiques publiques relatives aux droits des femmes au Bénin : étude de cas du vote du Code de la famille et la loi portant prévention et répression des VFFF, du 17 au 18 mars 2022 dans la salle de conférence BEHANZIN à l'hôtel TERRA NOSTRA de Ouidah, a organisé par l'équipe du programme « Voix et Leadership des Femmes » et a été financée par les affaires mondiales du Canada sur le programme d'Oxfam au Bénin.

Cet atelier a connu la participation de 20 participants.

Les grandes lignes :

Projet d'agenda

Mots de bienvenu de Mr COLIKO Osé

Mots d'ouverture de Mme AGUEMON B. Anne-Colette Yénoukounmey, Coordonnatrice de VLF/OXFAM

Présentation des participants

Facilitateur Mr Eric MEHOU

Objectifs : (Voir la présentation du consultant).

Cet atelier est l'étape N°1 du processus qui va amener à l'élaboration du guide.

Résultats attendus

Démarche méthodologique

Les thématiques abordées par les outils

Démarche des travaux : Co création

Présidium de l'atelier

Répartition des participants en 04 groupes de travail

- Restitutions des travaux de groupes.

La cérémonie d'ouverture

La 1^{ère} journée des travaux a démarrée à 08h45mn par les mots de bienvenues de la coordonnatrice du projet «Voix et Leadership des Femmes ». Mme Anne Collette AGUEMON. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, elle fait un bref rappel des trois objectifs du projet VLF. Elle a souligné que l'activité de ce jour s'inscrit dans l'objectif spécifique 3 du projet VLF qui vise à l'amélioration de la jouissance des droits des femmes ainsi que le progrès de l'égalité entre les sexes au Bénin. Cet atelier mise surtout sur les expériences des ODDF pour agir sur les politiques relatives aux droits des femmes et filles. Elle invite tous les participants à mettre tous dans la cagnotte afin que les objectifs fixés par l'atelier soient atteints. Elle souhaite pour finir plein succès aux travaux.

Après les mots d'ouverture il y a eu la présentation des participants suivi de la lecture de l'agenda de la journée. Après cette étape le consultant Mr Eric MEHOU a présenté les objectifs de l'atelier, les outils de travail qui sont au nombre de 03 répartis sur sept (07) sections, il souligne que cet atelier est l'étape N°1 d'un processus qui va conduire à l'élaboration du dit guide de stratégie d'influence sur les politiques relatives aux droits des femmes au Bénin et que le présent atelier se basera essentiellement sur les travaux de groupe. Après la présentation du consultant, un présidium composé de 04 membres (une présidente, deux rapporteurs et un gestionnaire de temps) a été installé pour conduire les travaux des deux jours d'atelier.il se présente comme suit :

Présidente : Mme Anne Collette AGUEMON coordonnatrice du projet VLF

1^{ère} rapporteur : Mme NASSI DOSSOU LYDIE de REPSFECO- Bénin

2^{ème} rapporteur : Mme ADJOVI Vicentia de L'ONG ça suffit

Un gestionnaire de temps: Mr SOSSA Epiphane de l'ONG APASOC

Les travaux de groupe

Suite à l'installation du présidium 04 groupes de travail sont formés

Les 1ers travaux de groupe sont basés sur les outils 1 et la section1 qui porte sur les questions stratégiques auxquelles les organisations féminines et autres organisation de défense des droits des sociaux ont dû faire face dans leurs actions de plaidoyers en faveur de la loi portant sur le code des personnes et de la famille en République du Bénin. Ions Ces travaux de groupe ont pris plus de temps que l'heure règlementaire prévu dans l'agenda. Après les plénières de la section 1 les observations des participants et de la présidente du présidium ont permis de réduire les sections de 07 à 3 puisque tous les groupes n'ont pas pu aborder toutes les questionnaires

Après la pause Santé une heure supplémentaire est donnée aux groupes pour continuer les travaux suivant la nouvelle formule proposée par le consultant.

Travaux du groupe 2 :

OUTIL 1 : Les questions stratégiques auxquelles les organisations féminines et autres organisations de défense des droits ont dû faire face dans leurs actions de plaidoyer en faveur de la loi portant code des personnes et de la famille en République du Bénin

Dans le cadre du vote de la loi portant code des personnes et de la famille en République du Bénin, les organisations féminines et les autres défenseurs des droits des femmes ont dû répondre à une série de questions au cours des multiples actions de plaidoyer qu'elles ont menées pour mobiliser l'opinion publique et les décideurs à tous les niveaux à agir en faveur de l'adoption de cette loi qui vise entre autres à protéger les femmes et les filles contre la violence, et promouvoir l'égalité femme-homme et l'équité genre dans les rapports sociaux.

Cet outil de collecte de données vise à recueillir les informations stratégiques exploitées par les organisations féminines et les autres défenseurs des droits sociaux dans le cadre de leurs actions de plaidoyer en faveur de l'adoption de cette loi.

Après les 2èmes restitutions des groupes les participants sont partis à la pause déjeuner pour reprendre les travaux à 15h avec l'outil 2 de la section 4 relatif à l'articulation de la stratégie de plaidoyers des organisations féminines et autres organisations de défense des droits des sociaux. Ces travaux ont duré une 1h30mn. Les plénières s'en ont suivi présentées à tour de rôle par les rapports des différents groupes sur la satisfaction total du consultant qui a su apprécier à sa juste valeurs les réflexions de tous les groupes.

Travaux du groupe 2 :

Outil 2 : L'articulation de la stratégie de plaidoyer des organisations féminines et autres organisations de défense des droits sociaux.

Dans le cadre du vote de la loi portant code des personnes et de la famille en République du Bénin ,et la loi portant prévention et répression des VFFF , les organisations féminines et autres organisations de défense des droits sociaux ont articulé deux stratégies, interne et externe. *La stratégie interne*, s'est adressée aux personnes à l'intérieur du système parlementaire, et a utilisé des arguments élaborés à partir de ceux qui sont favorables – ou non – à l'objectif recherché. *La stratégie externe* a visé les personnes extérieures au système législatif mais susceptibles d'influencer celles qui se trouvent à l'intérieur.

Cet outil de collecte de données vise à recueillir les informations relatives à la stratégie de plaidoyer utilisée par les organisations féminines et autres défenseurs des droits sociaux dans leur combat en faveur de l'adoption de cette loi.

Les restitutions des groupes (voir les travaux de groupe)

Travaux du groupe 2 :

Outil 2 : L'articulation de la stratégie de plaidoyer des organisations féminines et autres organisations de défense des droits sociaux.

Dans le cadre du vote de la loi portant code des personnes et de la famille en République du Bénin ,et la loi portant prévention et répression des VFFF , les organisations féminines et autres organisations de défense des droits sociaux ont articulé deux stratégies, interne et externe. *La stratégie interne*, s'est adressée aux personnes à l'intérieur du système parlementaire, et a utilisé des arguments élaborés à partir de ceux qui sont favorables – ou non – à l'objectif recherché. *La stratégie externe* a visé les personnes extérieures au système législatif mais susceptibles d'influencer celles qui se trouvent à l'intérieur.

Cet outil de collecte de données vise à recueillir les informations relatives à la stratégie de plaidoyer utilisée par les organisations féminines et autres défenseurs des droits sociaux dans leur combat en faveur de l'adoption de cette loi.

Mots de fin :

Ils sont constitués essentiellement des mots de remerciements du consultant à l'égard de tous les participants pour la qualité du travail abattu et de la coordonnatrice très contente pour le temps consacré aux travaux de groupe. Elle remercie tous les participants pour les investissements fournis. Les travaux de la 1^{ère} journée ont pris fin à 17h35 mn.

La deuxième journée de l'atelier a démarré à 08h45 par la suite des travaux de groupe sur :

Outil 3 : Les outils de plaidoyers utilisés

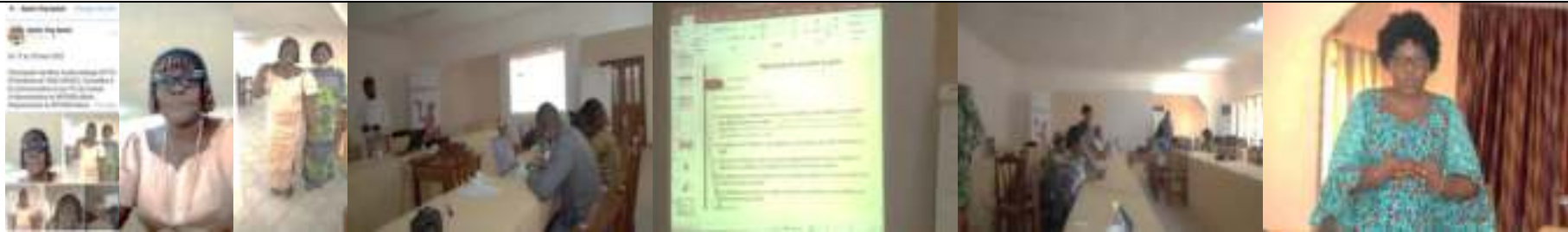
Dans le cadre du vote de la loi portant code des personnes et de la famille en république du Bénin, et la loi portant prévention et répression des VFFF les organisations féminines et autres organisations de défense des droits sociaux ont utilisé différents outils de plaidoyer pour faire entendre leur voix et faire de l'égalité et l'équité genre une préoccupation librement partagée par l'opinion publique nationale et l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques.

Travaux du groupe 2 :

Cet outil de collecte de données vise à recueillir les informations relatives à ces différents outils de plaidoyer.

Après les restitutions des groupes, les participants sont partis à la pause santé pour reprendre les travaux sur la présentation du projet de conception du plan du guide (le document des stratégies en matière d'influence des politiques publiques relatives aux droits des femmes au Bénin, à l'issu des divers ateliers pour son élaboration).

L'atelier est clôturé à 14h28mn sur les mots de Mr Eric MEHOU et de l'équipe du projet VLF.



22 et 23 Mars 2022

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à la 2^{ème} revue du projet « **Autonomisation des apprentis vulnérables dans un environnement sans violence** » qui est mise en œuvre par RIFONGA Bénin dans (06) départements du Bénin et est entièrement financé par OXFAM Bénin, au Foyer des Marins à Cotonou les 22 et 23 Mars 2022.

Grandes Lignes :

- Allocution de la Présidente départementale représentante de la Présidente du RIFONGA-Bénin
- Présentation des objectifs et du programme de la séance
- Point des activités de la période écoulée
- Point des indicateurs de performance du projet
- Echanges sur les niveaux de performance
- Revue des recommandations de la première revue
- Analyse FFOM des activités du premier semestre
- Leçons apprises et défis à relever
- Formulation des recommandations
- Evaluation de la 1^{ère} journée
- Lecture et validation du rapport du 1^{er} jour

- Elaboration d'un plan d'exécution des recommandations
- Analyse du niveau de synergie dans la mise en œuvre des activités de la période
- Acquis à capitaliser (récit / expérience des succès, témoignages) suite et fin
- Elaboration du rapport de la revue
- Lecture et amendement du rapport de la revue.





25 mars 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Karimou Rafiatou (membre) à l'Assemblée Générale Ordinaire de Social Watch Bénin, le vendredi 25 mars 2022 à l'hôtel KTA de Cotonou.

Les grandes lignes :

Lancement officiel de l'AG par la Présidente,

Présentation :

- du **Rapport Moral** par la Présidente du Conseil d'Administration ;
- du Rapport d'activités 2021 par la Secrétaire Générale ;
- du Rapport financier 2021 par le Trésorier Général ;
- du Rapport du Comité de Contrôle ;
- Mot de clôture de l'AG par la Présidente, qui a lancé aussitôt une Assemblée Générale Extraordinaire

Assemblée Générale Extraordinaire du réseau Social Watch Bénin :

- Installation du Présidium ad hoc et lancement des travaux ;
- Clôture de l'AG extraordinaire par la Présidente du réseau.

Après une **minute de silence**, en mémoire des illustres disparus du réseau, la Présidente Blanche SONON a procédé au lancement officiel de la **13ème Assemblée Générale du réseau Social Watch Bénin**, organisée par Social Watch Bénin qui a pour thème « Rôle des OSC dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Bénin », ayant pour communicateur Dr Marcel BAGLO, Directeur Général de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABEGIEF) a permis aux membres de développer les aptitudes pacifiques de contreterrorisme afin de contribuer efficacement à lutter contre ce phénomène qui a envahi notre pays en novembre 2021. Au cours de cette rencontre, les rapports, moral, technique, financier ainsi que celui du comité de contrôle sont présentés pour adoption. De même, le plan de travail Annuel est présenté aux organisations membres. Par ailleurs, à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire, une Assemblée Générale extraordinaire est ouverte afin d'harmoniser le règlement intérieur avec les statuts de Social Watch Bénin.





31 mars 2022

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, Représentante du RIFONGA-Bénin, à la cérémonie de lancement officiel du projet FEMINISTES EN ACTION et de remise de chèques aux OSC bénéficiaires de la subvention à Bénin Royal hôtel (Cotonou), organisé par CARE International Bénin/Togo.

L'activité est organisée dans le cadre de l'implémentation du programme « Promotion et Protection des Droits (PPD), » CARE International Bénin/Togo a bénéficié d'un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), pour la mise en œuvre du Projet « FEMINISTES EN ACTION » au Bénin et au Togo.

L'objectif général de ce projet de 04 ans est de « soutenir le pouvoir transformatif des organisations féministes du Sud en faveur d'un monde plus égalitaire. »

Les grandes lignes :

- Allocution de la Directrice pays CARE
- Mot du Directeur de l'AFD
- Animation culturelle
- Présentation de l'initiative « Féministe en Action »
- Lancement officiel par la S.G.A., représentante de la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- Déclaration
- Remise des chèques
- Mot de remerciement de la représentante des OSC bénéficiaires de la subvention.

Projet « FEMINISTES EN ACTION » au Bénin et au Togo :

- Période de mise en œuvre : 01 janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour les 31 pays bénéficiaires ; 01 juillet 2021 – 30 juin 2024.

31 mars 2022

- Budget total de l'action : 15 000 000 euros pour les 31 pays bénéficiaires ; 455 992 euros pour CARE Bénin/Togo
 - Bénéficiaires directs ciblés : les organisations de la Société Civile (OSC) du Bénin et du Togo
 - Objectif Général : soutenir le pouvoir transformatif des organisations féministes du Sud en faveur d'un monde plus égalitaire
 - Objectif spécifique : développer les capacités des organisations féministes aux niveaux financier, organisationnel et technique, ainsi que de leur action collective afin de leur donner les moyens d'être des forces du changement du local au global
 - Résultats :
 - o 1 : les organisations féministes disposent de financements sécurisés, flexibles pour agir à travers trois canaux de financement
 - o 2 : les organisations féministes ont des capacités techniques renforcées pour faire progresser les droits des femmes, l'égalité des sexes et l'empouvoirement des femmes, des filles et des communautés marginalisées
 - o 3 : les organisations féministes se mettent en réseau, créent des alliances pour favoriser les apprentissages, valoriser les savoir-faire et porter des actions de plaidoyer
 - Activités : les activités clés du projet se présentent comme suit :
 - o 1 : Octroyer des subventions aux OSC
 - o 2 : Appuyer l'élaboration du plan de renforcement des capacités des OSC du Bénin et du Togo – DPC
 - o 3 : Procéder au renforcement organisationnel et institutionnel des OSC féministes retenues au Bénin et au Togo
 - o 4 : Organiser des événements d'apprentissage et de capitalisation des acquis sur le projet « FEMINISTES EN ACTION ».
- <https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid02f4yUWzFdfjKeuttgQhohaWEXHh66Bx9piPYQrS6v8aKc9CLKnBfRxDpgoLjRFCMCI/?app=fbl>







Du 28 mars au 1er avril 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mlle Gisèle ENI (membre sympathisant) à la formation sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au profit des OSC du Bénin qui constituent un maillon important dans la GIRE au niveau local. La formation est organisée par le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) de l'Institut National de l'Eau (INE) dans son plan de mise en œuvre, du 28 mars au 1er avril 2022 à l'IRSP de Ouidah.

Les grandes lignes :

Jour 1

- Présentation du C2EA-INE - - Module 1 : Bassins Versants - o Définition de l'eau - o Rôle de l'eau dans l'organisme
o Concept de bassin versant -o Caractéristiques des bassins versants - o Réseau hydrographique du Bénin - o Débats – discussions

Jour 2

- Module 2 : introduction à la gestion intégrée des ressources en Eau : contexte ; historique et principes
o Contexte et historique de la GIRE - o Objectifs et enjeux de la GIRE - o Principes de la GIRE - o Contraintes de mise en œuvre de la GIRE
o Quelques cas d'opérationnalisation de la GIRE -- o Cadre législatif - o Outils de mise en œuvre de la GIRE - o Gouvernance et Genre

o Cadre législatif - - Module 3 : Gouvernance en Eau - o Cadre politique - o Cadre institutionnel - o Principes de la gouvernance de l'Eau
 Jour 3 :
 - Visite du centre d'Enfouissement Technique (CET) de Abomey-Calavi - - Débriefing de la visite de terrain -
 Jour 4 :
 - Evaluation formative - - Module 4 : GIRE et Genre - - Module 5 : Droit de l'Eau
 Jour 5 :
 - Evaluation formative - - Module 6 : Intégration de la GIRE dans les projets de développement - - Evaluation de la formation
 - Présentation du rapport général de l'atelier.
<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid0hPQtnTbG5prGRjBB77PJvzGBzJDTv8MPtqU1v9yLG4NPaDX8hETxYZ1ooEKXXVCRI/?app=fbl>



07 avril 2022

Participation de l'ONG APASIC, membre du RIFONGA-Bénin, à l'Atelier de décryptage du contenu de la loi de finance 2022 au profit des OSC.
 Le RIFONGA-Bénin est représenté par Mme IDOHOU K. Léontine, Mr CODJA A. Fabien et Mme ZOTTO Assiba Solange, respectivement Présidente, Comptable et Conseillère à la Communication du RIFONGA-Bénin.
NOTE de l'Atelier de décryptage du contenu de la loi de finance 2022 au profit des OSC, organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances, le 07 Avril 2022 à l'hôtel du lac de Cotonou.
 L'atelier est organisé dans le cadre du renforcement de l'implication de la SC dans le processus d'élaboration et de suivi de l'exécution du budget de l'État.
 Grandes lignes :
 Mot de bienvenue du Directeur Général du Budget : Mr Rodrigue CHAOU
 Mot du Représentant du Coordonnateur du projet Réforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et le renforcement de la Mobilisation des recettes de l'Etat (ReFORME) de la GIZ : Mme GNANGUENON Diane Hounyimi
 Mot d'ouverture de Mr Hermann OROU TAKOU, Directeur de Cabinet du ministère de l'Economie et des Finances
 Mise en place du présidium pour diriger les travaux, Suggestion de :
 Mme Blanche SONON du SWB
 Mme la DGA du DGB
 Mr Olympio du DGB.....

07 avril 2022

Présentation du contenu de la loi de finances, gestion 2022,

Objectif : amener les OSC à mieux comprendre les informations utiles contenues dans la loi de finance 2022 (contexte d'élaboration, budgétisation, budget de l'Etat en chiffre, actions phares à sensibilité sociale net économique) ainsi que toutes autres données liées à la documentation budgétaire qui lui est annexée.

Présentation : DGB

CAS PRATIQUE du budget du MASM

Quelques actions de plaidoyers prises en compte du budget de l'Etat, gestion 2022

Communicateur : Mr Arnauld HOUNAKIN

Appropriation des instructions et modalités d'exécution du Budget et Innovation de la LOLF

Objectif : sensibiliser les OSC sur la réforme du budget programme : cas du responsable de programme

Présentation : DGB

La politique publique est ce que l'Etat décide de faire ou de ne pas faire.

Communicateur : Mr Expédi KINDJI

Questions – débat général

Démo et formation à l'utilisation du mécanisme innovant de participation publique au processus budgétaire au Bénin (BousProB) suivi d'échanges

Objectif : Initier les participants à l'utilisation de BousProB

Présentation : DGB

Communicateur : Mr Roland HOUNGBADJI

Clôture de l'atelier : Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances.

Cadre de Dépenses à Moyens Termes (CDMT)

PAP (Projet Annuel de Performance)

www.budgetbenin.bj

www.finances.bj





Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme ZOTTO Assiba Solange à l'atelier départemental de consolidation et de dialogue autour des résultats issus de la vérification communautaire sur l'amélioration de la qualité du service public dans le secteur des enseignements maternel et primaire entre OSC, Services déconcentrés et Autorités locales du COUFFO dans le cadre du « Projet : Systématisation de l'exercice de la redevabilité axée sur les normes de qualité dans le sous-secteur des enseignements maternel et primaire », organisé par l'ONG Changement Social Bénin (CSB), le 27 Avril 2022 à l'Hôtel YESSULEME de Klouékanmey.

27 Avril 2022

Grandes lignes :
 Vérifier les résultats..
 Analyser les résultats
 Faire des recommandations

Après le mot de bienvenue du Président du Conseil d'Administration de l'ONG Changement Social Bénin (CSB) Mr Ralmeg GANDAHO, le point focal du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, Mr Arnaud HOUINHA a procédé à l'ouverture officielle dudit atelier et a signifié aux participants que l'atelier sera essentiellement consacré à la vérification des résultats issus des collectes de données sur le terrain par les Organisations de la Société Civile.

Juste après la présentation des résultats au niveau département, des inquiétudes selon lesquelles la mise à disposition du document, la revue des normes EQF, la disponibilité du rapport par commune ont été posées. C'est ainsi que le Président du CA a apporté certaines clarifications et a exhorté toute l'assistance à une sérénité et que le document final sera rendu disponible après sa consolidation. Il faut donc noter qu'à base des normes EQF parcourues, des recommandations suivantes ont été formulées :

RECOMMANDATIONS PAR ACTEURS CONCERNES :

Etat Central : Appliquer effectivement les normes EQF notamment celle de la norme 2, Doter les salles d'Enseignants à 100%, Reprendre la visite médicale des enseignants

Préfecture : Sécurité des enfants à la sortie des cours, Recevoir la Société Civile pour la présentation des résultats de la vérification communautaire : Conférence Administrative Départementale (Juin 2022) et au CDCC (Octobre 2022)

MEMP : Faire la visite médicale des cuisinières des cantines scolaires, Actualisation des normes et standards de construction des modules de classes en tenant compte de l'approche genre, Une note circulaire en joignant aux directeurs d'écoles de veiller à ce que les enseignants identifient et accompagnent à chaque rentrée scolaire les enfants à besoins spécifiques, Construire dans le département une école pour les enfants à besoins spécifiques

DDEMP : Solliciter la prise de note circulaire aux fins de faciliter la sortie des enfants des cours

Mairie : Prévoir des rampes d'accès au niveau des anciens modules de classes lors des réfections, Développer une politique de sécurisation financière des domaines scolaires issus des actes de donation, Renforcer la dotation en équipement des écoles.

Il convient de noter que ces nombreuses recommandations avaient été faites au fur et à mesure que l'on parcourait les normes.



09 Mai 2022

Participation de Mme ZOTTO Assiba Solange, Présidente du C.A. de l'ONG APASIC, représentante de la Présidente du RIFONGA-Bénin, Mme IDOHOU KONOU Léontine, à la Célébration de la journée de l'Europe « Europe Day » 2022, le 09 Mai 2022 à la résidence de l'Ambassadrice de l'Union Européenne au Bénin.

En cet honneur, plusieurs acteurs de la diplomatie au Bénin, personnels et partenaires de l'Union Européenne s'étaient retrouvés à la résidence de l'ambassadrice de l'Union européenne au Bénin dans la soirée du 09 Mai 2022.

La réception a été l'occasion de la remise des prix du concours photos lancé dans le cadre de la « Semaine de l'Europe » sur le thème : l'héritage culturel du Bénin et 12 meilleures photos ont été sélectionnées dont 3 gagnants au final.

La fête européenne de la paix et de l'unité a été agrémenté par le groupe « YesPapa ».





24 mai 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mlle Gisèle ENI (membre sympathisant) à la Sensibilisation des OSC sur la loi N° 2021-12 portant modification à la loi N°2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction, le mardi 24 mai 2022 dans la grande salle de réunion de la circonscription scolaire de Dogbo par **le projet de Renforcement de la Société Civile pour la réalisation des droits de l'enfant au Bénin à travers le partenariat FODDEB - Plan International Bénin.**

La santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s reste un sujet de préoccupation majeure. Le pourcentage de jeunes filles de 15-19 ans qui ont déjà commencé leur vie reproductive (contracte une grossesse pour la première fois) est nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (24% contre 15%). En ce qui concerne l'âge de la première union (mariée ou en concubinage pour la première fois), le pourcentage en première union avant l'âge de 15 ans est de 4,2% pour les adolescentes de 15-19 ans. La plupart de leurs relations sexuelles n'est pas protégée.

Aussi il est constaté de nos jours que les enseignants, les responsables des centres d'apprentissage et autres entretiennent des relations intimes avec les élèves et adolescents en situation d'apprentissage jusqu'à les mettre enceinte. Ce phénomène a pris plus d'ampleur ces dernières années. Pour lutter efficacement contre ce phénomène le gouvernement a renforcé son arsenal juridique par la loi N° 2021-12 portant modification à la loi N°2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction.

De ce fait il est nécessaire de sensibiliser les OSC en vue de son appropriation et de son application dans les communautés pour un bien-être des filles. Pour accompagner le gouvernement dans cette noble mission, **le projet de Renforcement de la Société Civile pour la réalisation des droits de l'enfant au Bénin à travers le partenariat FODDEB - Plan International Bénin se propose de réaliser la présente activité.**

Objectifs visés

Dans le contexte de la promulgation de la nouvelle loi modifiant et complétant la loi N°2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction l'objectif que vise l'activité est de contribuer à la réduction des grossesses précoces dans les communautés et de créer un environnement protecteur les adolescentes dans les Communes de Dogbo et de Djakotomey et dans ces alentours. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ❖ | | Sensibiliser les OSC membres du FODDEB sur la loi N° 2021-12 relative à la modification relative de la loi N°2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction avec un accent particulier sur les articles modifiés.

- ❖ | | Informer les OSC membres du FODDEB en vue d'un meilleur suivi de l'application de la loi.

Méthodologie

En vue de la réalisation de la séance de sensibilisation, les participants membres des OSC de FODDEB ont été identifiés et les invitations ont été envoyées en tenant compte du règlement intérieur qui régit la fédération. Outre les démarches organisationnelles, une personne ressource, assistant social juriste, formée sur la nouvelle loi modificative et complétive. Une communication PowerPoint est conçue et a été déroulée pour les participants avec en appui les lois modifiée et complétée.

Déroulement proprement dite et résultats obtenus

La séance de sensibilisation s'est déroulée dans les locaux de la CS de Dogbo et a été assurée par les membres de l'exécutif du FODDEB et par la personne ressource. Dans un premier temps, les participants au nombre de 34 dont 16 femmes et 14 hommes ont suivi avec intérêt la première communication qui a porté sur l'ONG FODDEB et son évolution. Ils ont en second heure eu droit au déroulé de la communication qui a essayé de rappeler l'état des lieux en matière de la SSRAJ et le contexte évolutive des Grossesses non désirées qui font souvent le lit aux avortements provoqués et clandestin. La communication a soulevé un coin de voile sur le lourd tribut que paie les femmes en allant d'adonner à ces actes alors que les situations normales de développement de grossesses et de délivrance peuvent leur être fatales du fait d'un mauvais suivi de grossesse. Cette communication a tenu en haleine tous les participants qui ont posé beaucoup de questions, de préoccupations et d'appréhensions auxquelles le communicateur a apporté des éclaircissements et des clarifications. Au terme de cette étape les participants à l'évaluation ont montré que leur perception de la nouvelle loi 2021-12 du 20 décembre 2021 modifiant et complétant celle 2003-04 du 03 mars 2003 n'avait pas changé grande chose et qu'elle n'était surtout pas une loi autorisant l'avortement telle que cela se susurre dans les communautés.

Leçons apprises

Au terme de la séance il est nettement observé que la perception des participants surtout ceux des entités religieuses. Plusieurs participants à tort pensent que cette loi sur la SSRAJ est une loi pour légaliser l'avortement. Mais la séance de sensibilisation a semblé corrigé un tant soit peu cette perception.

Difficultés

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité, aucune difficulté majeure n'a été observée. Tous les participants attendus ont pété présents.

Conclusion

De tout ce qui précède, on retient que la séance de sensibilisation s'est bien déroulée, les participants mobilisés ont pris l'engagement de continuer les sensibilisations/restitutions pour réduire les mauvaises perceptions sur la loi.

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO, représentante de la Présidente du RIFONGA-Bénin, à « **l'atelier de validation des documents pour faciliter la promotion de la redevabilité et l'accès des citoyens à certains services publics dont celui de la justice** », du 03 au 05 Août 2022 à l'Hôtel Princesse de Bohicon, organisé par Social Watch Bénin et ses partenaires (Transparency International, GFA Consulting Groupe, DDC, Union Européenne) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Lutte contre l'Impunité et au Renforcement de l'Etat de Droit en République du Bénin (PALIREC), un programme cofinancé par TRANSPARENCY INTERNATIONAL, le cabinet GFA, la Coopération Suisse et l'Union Européenne).

L'atelier a regroupé les organisations professionnelles de droit, les organisations de la société civile ayant une couverture nationale au Bénin, le ministère de la justice, des juristes, des représentants des différents PTF, les cadres de l'ONG Social Watch Bénin tout ceci en respect du genre.

Il s'agit des documents suivants :

Guide juridique du citoyen et d'un kit pour l'accès au droit et à la justice ;

Recueil des principes de redevabilité contenus dans les textes régissant l'administration et la gouvernance publique.

Les grandes lignes :

La 1^{ère} journée est consacrée au recueil sur les principes de redevabilité contenus dans les textes régissant l'administration et la gouvernance publique.

Cérémonie d'ouverture

Allocution du représentant de SWB,

Allocution du représentant de la DDC, chargé de programme de la gouvernance à la DDC, Mr TONOUKOUIN

Allocution d'ouverture du représentant du Ministre de la Justice,

Présentation du contexte de la mission

Par l'équipe de consultants (Mr Théodule NOUATCHI),

Présentation : 1^{ère} partie du Guide

Par l'équipe de consultants (Mr Théodule NOUATCHI),

Débats :

07 intervenants

Présentation : 2^{ème} partie du Guide

Présentation des juridictions et des acteurs judiciaires au Bénin par l'équipe de consultants (Mr Théodule NOUATCHI),

Débats

Travaux de groupes

Restitution des Travaux de groupes

Les deux dernières journées sont consacrées au Guide juridique du citoyen et au kit pour l'accès au droit et à la justice.

du 03 au 05 Août 2022

La 2^{ème} journée
Rapport de la 1^{ère} journée
Consultant Mr NOUATCHI Théodule
Présentation du Kit
Débats
Travaux de groupes
Répartition des participants en 03 groupes
Restitution des Travaux de groupes
Restitution des 03 groupes
La 3^{ème} journée
Rappel des objectifs, de la méthodologie et des résultats attendus de la mission
par un Consultant du cabinet ADVOCACY
validation du Programme et de la méthodologie d'animation de l'atelier
par les Consultants du cabinet ADVOCACY, les participants et SWB
Débats
présentation du Recueil (parties constitutives et types de textes de lois documentés)
Consultant du cabinet ADVOCACY
Travaux de groupes
Répartition des participants en 03 groupes
Restitution des Travaux de groupes
Restitution des 03 groupes
Échanges en plénière
Revue des principales recommandations sur l'assurance-qualité du Recueil
Rapport général et recommandations
Allocutions finales de clôture.

Détails :

Cérémonie d'ouverture :

Elle a été marquée par l'allocution du représentant de Social Watch Bénin qui a remercié les participants d'avoir répondu présents, exprimé sa reconnaissance aux PTF pour avoir financé le programme dont la mise en œuvre permet la promotion de la redevabilité et l'intégrité qui sont des principes chers à la transparence. Pour nombre de citoyens la justice reste un mystère à élucider et en tant que clients/usagers nous devons avoir des outils pour un accès plus pacifique. Il exhorte donc les participants à travailler pour avoir des documents de qualité à l'issue de l'atelier. Ensuite, la Direction du Développement et de la coopération Suisse a présenté la structuration de leur appui dans les ministères sectoriels (eau, santé éducation, l'état civil) afin d'avoir un référentiel de normes dans ces secteurs bien sûr en collaboration avec les gouvernants et la justice objet du présent atelier. Il suggère que les documents proposés par les consultants soient consolidés pour une meilleure et facile appropriation par les acteurs sur le terrain. Ainsi l'ouverture officielle de l'atelier a été faite par le Représentant du Ministre de la justice.

Déroulement de l'atelier :

Un concert de six consultants dont trois avocats a été convié dans le cadre de l'élaboration du guide et du Kit citoyen.

La méthodologie adoptée au cours de l'atelier est :

la présentation du contexte de la mission

la présentation du guide

la présentation du Kit

Débats

les travaux de groupe

La présentation du contexte de la mission :

L'objectif global de la mission était d'élaborer un guide juridique pour renforcer l'accès à l'information juridique, améliorer la protection des droits fondamentaux, la primauté du droit et l'accès à la justice pour les femmes, les jeunes, les personnes vulnérables (vivant avec le VIH/sida et des personnes vivants avec un handicap).

Quatre phases ont sanctionnés la mission :

la phase de la préparation

la phase de collecte des données

la phase de production des documents provisoires

la phase de production et de validation des documents finaux

Il faut noter qu'il y a une existence de textes et loi fondamentaux et juridiques qui constituent normalement une force pour la jouissance des droits des citoyens. Mais le constat amer est la méconnaissance de ces droits par la population qui n'ont pas souvent un accès facile de recours. En outre les pesanteurs socioculturelles constituent une barrière pour certaines couches. D'où la nécessité de rapprocher la justice du justiciable et de vulgariser les textes de loi y afférent.

La présentation du guide : droits fondamentaux : Il s'agit principalement :

Les droits-Libertés (dans tous les domaines)

Les droits-Créances (secteurs vitaux conditionner par les moyens de l'Etat

Les droits-Collectifs (s'applique à un groupe)

Les droits-catégoriels (femmes – enfants – handicapés)

Débat : le développement inclusif ; la simplification des lois en plaquette facilement utilisable ; l'annexe au document des canevas type de recours pour mentions obligatoires ; l'animation des émissions radios sur les lois et la procédure de recours en cas de besoin ; les OSC comme socle de vulgarisation des OSC ; les OSC peuvent se faire accompagner en cas de besoin par les ONG spécialisées (ALCRER – FONAC – Social Watch)

La présentation du guide : le citoyen face à la justice : Le pouvoir judiciaire ; Juridictions spécialisées ; ; Personnel Judiciaire (Magistrat, Greffier et Procureur)

Autres acteurs : auxiliaires (Avocat, Notaire, Huissier de justice, Commissaire-priseur, Officier de Police Judiciaire, Commissariat de police).

La présentation du guide : L'essentiel du code civil, du code pénale, du code des personnes et de la famille et du code foncier applicables au Bénin :

Droits patrimoniaux (Droit civil, Droit foncier)

Droits extrapatrimoniaux : qui ne sont ni liés aux personnes ni immeuble (Code civil et Droit de la famille)

Le code pénal : recueil de lois qui sanctionnent les infractions selon leur gravité

On ne peut sanctionner un individu sans que la loi ne le prévoie dans le code.

Catégories d'infractions

Protection et sûreté de l'Etat

Crime contre la sûreté de l'Etat

Terrorisme

Infraction contre l'ordre public et l'administration publique

Protection pénale des particuliers

Le code des personnes et de la famille

Le droit au mariage

Le droit au divorce

Les droits successoraux des descendants

Le contrôle judiciaire : La saisine ; L'opposition ; L'appel

Débats

Il est important que les OSC maîtrisent les lois et textes fondamentaux afin de jouer à bien leur rôle sur le terrain.

La Sensibilisation des communautés surtout pour le déplacement des enfants : l'autorisation des parents

Les références et les sources des définitions pour se protéger

La garde à vue ou détention provisoire : si ce n'est pas respecté il faut saisir la cour constitutionnelle et faire le suivi.

La Protection des particuliers : quand cela traîne, il faut saisir le procureur et faire le suivi

Le référé pour les dossiers qui ne sont jamais délibérés

Les terres rurales qui sont concernées par l'ADC avec une phase transitoire

Le KIT

Il est destiné aux usagers/clients, à toute structure intervenant dans la défense des Droits Humains (gouvernance, redevabilité)

Faire des fiches pour en constituer le Kit

Prendre en compte les tribunaux de conciliation

Réduire au maximum le Kit et renvoyer les lecteurs au guide

Tenir compte des éléments de la vie quotidienne des populations pour en produire le Kit. Le KIT peut se présenter sous forme de plaquette.

Présentation des principes de redevabilité contenus dans les textes régissant l'administration et la gouvernance publiques dans un recueil :

Les domaines suivants sont touchés par la redevabilité. Il s'agit :

Gouvernance politique

Gouvernance économique

Gouvernance démocratique

Gouvernance socioculturel et environnemental
Gouvernance financière et comptable
Gouvernance administrative
Gouvernance juridique
Gouvernance environnemental

En ce qui concerne la simplification du recueil, il faille l'adopter sous forme de tableaux par domaine – principe – sources de vérification (textes/lois/articles) ce qui facilitera la tâche aux acteurs en communauté. Il sera présenté sous forme de plaquette ou autre forme juger utile par le commanditaire et exploitable par les acteurs à la base.

Que ce soit le guide, le KIT et le recueil, ils seront amendés et partagés avec les acteurs/ structures ayant pris par l'atelier.



Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, au suivi de la séance de sensibilisation organisée par RIFONGA-Bénin, dans le cadre de son PROJET : « Amélioration de la représentativité des femmes au parlement béninois dans le cadre des élections législatives de 2023 », à l'endroit de cinquante participants, sur les dispositions de l'article 144 de la loi N°2019-43 du 15 Novembre 2019 portant code électoral en République du Bénin pour un vote massif à l'endroit des listes des formations politiques qui positionnent mieux les femmes, le mardi 16 Août 2022, à la Maison des Artisans à Natitingou.

Bref aperçu sur la cérémonie d'ouverture :

- Mot de bienvenu, présentation des objectifs et résultats de la séance, présentation du parcours du RIFONGA – Bénin par rapport à la lutte pour la promotion de la femme par Mr Armant T. KIKI, chargé de programme du RIFONGA – Bénin
- Discours d'ouverture de la Présidente Départementale du RIFONGA – Bénin, Mme Pauline TANKOUANOU
- Mot de lancement de Mr Abdoul Fataou BIGA (autorité locale), représentant du Maire.

Point des messages de sensibilisation :

Message de sensibilisation du RIFONGA – Bénin par Mr Sabikou SITA animateur, communicateur de la séance.

Un très riche débat d'échanges de donner et de recevoir, animé par le communicateur a permis à l'assise de bien s'extérioriser sur l'importance de la femme sur tous les plans.

En synthèse des débats :

L'assemblée est consciente de :

l'Importance de la présence des femmes au niveau des instances de prise de décisions, dans le contexte de la décentralisation, des conventions internationales et pour la prise en compte des besoins réels des populations ;

l'Importance de la femme pour le ménage / famille

l'Importance de la femme pour la localité

l'Importance de la femme pour le pays.

Point des échanges avec la communauté

Diverses définitions de la femme par des participants (hommes et femmes)

Echanges autour de l'octroi de liberté à la femme

Que les femmes se décident à se battre pour bénéficier de l'accompagnement des hommes

Point des témoignages

Sans la femme, la société ne va pas évoluer comme elle devait

Les blocages liés aux us et coutume (tradition)

L'obligation de la femme d'être soumise à l'homme pour sa protection

La femme est multidimensionnelle et multifonctionnelle Car capable de tout faire

L'homme a peur de la femme qui peut mieux faire que lui.

Recommandation en direction du RIFONGA – Bénin par un participant :

Continuer les sensibilisations et les actions de plaidoyer afin que les dispositions de l'article 144 s'étendent aux élections communales, municipales et locales ;

Spécifiquement, que RIFONGA – Bénin, ensemble avec ses partenaires, organise une action de plaidoyer en direction de la prochaine mandature du parlement afin d'initier et de faire aboutir cette réforme législative.

Appréciation de l'ambiance de travail

Toute la séance s'est déroulée dans une très bonne ambiance d'échanges, de convivialité, de la soif de connaissance.

Conclusion

Malgré la pluie et le changement de lieu d'activité (par suite d'occupation du 1^{er} lieu en dernière minute), la séance de sensibilisation s'est bien déroulée à la grande joie des participants très assoiffés d'informations et de précisions sur les dispositions de l'article 144 de la loi N°2019-43 du 15 Novembre 2019 portant code électoral en République du Bénin.



21 Septembre 2022	<p>Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Eulalie GBEDE à l'Assemblée Générale Elective du Réseau Départemental de la Société Civile pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes dans le Couffo (ReDEJ-Couffo), organisée le 21 Septembre 2022</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Présentation des participants 2 - Présentation des activités réalisées 3 - Modification des textes 4 - Élections des membres des organes 5 - Divers. <p>Créé le 18 juillet 2019 à Lalo, ReDEJ-COUFFO est membre du ReNEJ-BENIN (Réseau National de la Société Civile pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des jeunes au Bénin).</p> <p>Au terme des assises, Maurice N'SOUGAN a été reconduit Président pour un mandat de 5 ans renouvelable.</p> <p>Il faut noter que le Conseil d'Administration et le comité de Surveillance ont tous deux, 5 ans renouvelables.</p> <p>Ci-dessous, la liste des deux nouveaux bureaux :</p> <p>Conseil d'Administrations</p> <p>Président : N'SOUGAN Maurice Vice-président : BOYI WEWE Martin Secrétaire général : HOUINSOU Ricadin Trésorier Général : SOHOUDJI Eloi Organisateur : HOUNSA Salomon</p>	<p>Comité de Surveillance Président : ABALLO Julie Secrétaire : DANDJESSO Gnangnimon Rapporteur : BATOSSI Rosaline.</p> 
Octobre 2022	<p>Lundi 03</p> <p>Participation de Mme ZOTTO Assiba Solange, Présidente du C.A. de l'ONG APASIC, à la Formation au profit des ONG membres du RIFONGA-Bénin sur "les notions de base liées à l'élaboration et à la gestion de projet et l'Examen du budget du plan stratégique du RIFONGA-Bénin", au siège du RIFONGA-Bénin, lundi 03 Octobre 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail du volontaire du partenaire CECI mis à la disposition du RIFONGA-Bénin, Mr Wilfrid DJODJO.</p>	



Du 04 au 07 Octobre 2022

Rapport de participation de séminaire sur " l'impact de la dette extérieure sur les droits humains et les alternatives possibles".

Participation du RIFONGA – Bénin, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère en Communication du RIFONGA – Bénin, à la session de renforcement des capacités de la société civile béninoise sur « l'impact de la dette extérieure sur les droits humains et les alternatives possibles », organisée par WOMIN (African Women Unite Against Destructive Resource Extraction), CADD-Bénin (Cercle d'Autopromotion pour le Développement Durable) et CADTM (Comité pour l'Abolition des Dettes Illégitimes), dans le cadre de « Renforcer les synergies sud-sud face au système dette, pour l'abolition des dettes illégitimes et la mise en place d'alternatives » ; à l'Hôtel Diamond de Cotonou du 04 au 07 Octobre 2022.

Ont pris part à la formation, trente-trois (33) participants constitués des membres du CADD Bénin et du Groupe de Coordination du CADTM Afrique, des Organisations de la Société Civile, la Direction Générale de la Dette Publique du Bénin, la Cellule de contrôle et de surveillance des systèmes financiers décentralisés.

D'éminents panelistes ont animés les thèmes inscrits dans le programme et les présentations sont suivies des questions de compréhension et de débats.

L'organisation générale de la formation est assurée par le groupe de coordination du CADTM Afrique qui s'est appuyé sur le CADD Bénin qui a constitué un groupe de travail avec les mouvements sociaux pour la logistique et les invitations.

L'objectif général de la formation est de renforcer le niveau d'information, les capacités d'analyse, d'influence, de veille et de plaidoyer des mouvements sociaux et des populations sur le système dette et ses conséquences sur les droits humains fondamentaux.

Les objectifs spécifiques sont :

- || renforcer les connaissances des mouvements sociaux sur le système dette, des accords de libre échange et de la justice climatique ainsi que les alternatives à leur opposer ainsi que sur la situation sociopolitique et économique du pays ;

- || analyser la relation entre la dette publique et la gouvernance afin de promouvoir un discours politique et un plaidoyer en matière de gouvernance et de gestion transparente de la dette publique ;

Du 04 au 07 Octobre 2022

- || étudier la problématique des dettes privées réclamées aux classes populaires et proposer des alternatives aux systèmes dette et microcrédits avec des conditions de prêts et des taux d'endettement socialement soutenables et rompant avec la logique du profit de la microfinance « classique » ;
- || apprendre la doctrine de la dette odieuse et les débats autour de celle-ci afin de combattre les dettes illégitimes, illégales, odieuses et/ou insoutenables,
- || étudier les principales expériences d'audit de la dette à participation citoyenne : le cas du Mali en 2022, de l'Équateur en 2007-2008 et de la Grèce en 2015 ;
- || apprendre la pensée et l'action de Thomas Sankara ainsi que Fidel Castro en ce qui concerne la dette et la tentative d'engager un mode de développement alternatif dans les années 1980-1987 ;
- || élargir les collaborations (entre le CADD Bénin et les mouvements sociaux) et étudier la dimension de genre du système dette et des luttes contre les dettes illégitimes ;
- || explorer les voies et moyens de la constitutionnalisation de l'endettement extérieur et intérieur (voie parlementaire ou pétitionnaire) dans les pays membres du réseau CADTM Afrique ;
- || contribuer aux connaissances et à la compréhension actuelle des journalistes concernant la gestion de la dette et des questions connexes et accroître la participation des médias à la campagne pour une gestion prudente de la dette en Afrique.

Les résultats attendus sont :

- || les capacités d'éducation permanente, de plaidoyer, de compréhension et d'analyse des mouvements sociaux sont renforcées sur les problématiques de la dette et des microcrédits ;
- || les conditions de prêts socialement soutenables sont proposées face aux systèmes dette publique et privée illégitimes ;
- || les impacts de la dette et des microcrédits sur les droits humains sont analysés et des solutions pour l'accès équilibré et équitable des populations aux services essentiels sont dégagées ;
- || le CADTM Afrique et ses membres disposent de personnes ressources susceptibles d'impulser des recherches, des analyses, des publications sur le système dette et de microcrédits ;
- || les journalistes acquièrent de nouvelles connaissances et une meilleure compréhension des questions de dette et de développement ;
- || les collaborations entre le CADTM Afrique et les mouvements sociaux qui partagent ses analyses et objectifs de lutte sont élargies et les mouvements sociaux ont renforcé les synergies et intégré la lutte contre les dettes publiques et privées illégitimes pour la réalisation des audits citoyens de la dette ;
- || les participants ont cerné les tenants et les aboutissants de la doctrine de la dette odieuse et sont encouragés à initier des actions pour répudier les dettes illégitimes, illégales, odieuses et/ou insoutenables,
- || les participants ont connu l'importance de l'audit citoyen de la dette et maîtrisent les procédures pour y parvenir ;
- || l'idéal sankariste remis à jour par la jeunesse africaine en quête de repères, est soutenu afin d'engager un mode de développement alternatif face aux conséquences des politiques anti-sociales et à l'hégémonie économique et culturelle des grandes puissances.

Problématique et contexte de la session de formation :

Plus, de soixante (60) ans après la proclamation de l'indépendance des pays, le modèle de développement s'est principalement basé sur l'exportation de matières premières, l'exploitation minière, agricole et halieutique à faible valeur ajoutée, et dépendant des conditions du marché mondial. Cette économie a également été plombée, depuis ses débuts, par la dette héritée du colonialisme, qui approfondit sa dépendance vis-à-vis de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et aux principaux pays créanciers industriels qui imposent leurs choix économiques et politiques.

Sous le poids de l'endettement, l'Afrique a été soumise à des programmes d'ajustement structurel du début des années quatre-vingt jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, qui ont conduit à la hausse du taux de pauvreté et de chômage, à la fragilité de l'emploi, au gel des salaires, à des niveaux d'analphabétisme élevés et à la limitation de l'accès aux soins de santé de base ainsi qu'à la privatisation des entreprises et des services publics. Nos Etats poursuivent aujourd'hui les mêmes politiques néolibérales en signant des accords de libre-échange, notamment avec l'Union européenne et les États-Unis, qui permettent aux entreprises multinationales de détruire le tissu productif local et de procéder au pillage des richesses du pays ainsi qu'à la destruction de l'environnement.

Aujourd'hui, le secteur de la microfinance est confronté en Afrique est confronté à plusieurs défis dont le plus important tourne autour de l'efficacité de ce type de crédits dans la lutte contre la pauvreté qui leur permettrait de développer des activités génératrices de revenus. Ce type de crédits propose des prêts à un taux d'intérêt effectif moyen de 24 à 35 % mais qui peut aller largement au-delà en fonction du montant emprunté et / ou de son échéance. Ces crédits sont accordés à des personnes qui n'ont pas accès aux services financiers classiques pour obtenir des moyens de financement.

Le PNUD estime que 72 pays sont identifiés comme vulnérables, et le service total de la dette extérieure est estimé à un minimum de 598 milliards de dollars entre 2021-2025, dont 87 milliards de dollars en 2021. Ces mesures représentent un soutien d'environ 16, 5 milliards de dollars, alors que la CNUCED a estimé que les pays en développement ont besoin d'un allègement de la dette de 1 000 milliards de dollars pour faire face à la Covid-19. Les risques d'une véritable crise de la dette sont reportés au lieu d'être traités de manière fondamentale, par une suspension des paiements et non une annulation. Et sans une annulation globale impliquant tous les créanciers, les pays continueront de détourner les ressources libérées pour le remboursement de la dette extérieure.

Les pays qui subissent les effets du changement climatique, alors qu'ils n'y ont que très peu contribué, doivent faire face à des coûts d'emprunt plus élevés en raison de leur vulnérabilité climatique, et n'ont pratiquement pas d'autre choix que d'emprunter pour financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que pour financer la reconstruction et le redressement après un événement climatique extrême. En outre, le financement de la lutte contre le changement climatique, qui devrait répondre au principe de responsabilités communes mais différenciées, se fait principalement par le biais de prêts et de modalités de création de dette, ce qui fait peser la charge financière sur les épaules des pays du Sud.

Rappelons que l'encours de la dette du Bénin selon le bulletin statistique de la dette publique du 3ème trimestre 2021, au 30 septembre 2021, l'encours de la dette publique du Bénin s'échelonnait à 4 849,48 milliards de FCFA contre 4 825,63 milliards de FCFA à fin juin 2021. On constate qu'à cette date, le stock de la dette publique du Bénin se compose de 3 326,82 milliards de FCFA de dette extérieure contre 1 522,66 milliards de FCFA de dette intérieure. La dette extérieure du Bénin représentant 68, 60% de la dette publique est libellée en devise. Par contre, 31, 40% autre représentant sa dette intérieure est libellée en monnaie locale. Ce qui montre que les autorités béninoises ont une préférence à recourir à l'endettement extérieur plus qu'à celui de l'intérieur.

Malheureusement, les autorités béninoises, malgré l'accumulation du stock de la dette chaque année ne cessent de justifier que le niveau de l'endettement du Bénin est soutenable. Cet autosatisfecit des autorités béninoises du niveau de l'endettement du Bénin repose sur le fait que le taux d'endettement public du Bénin demeure toujours en dessous du seuil communautaire de 70% fixé pour la zone UEMOA dans le cadre du pacte de convergence.

En effet, le taux d'endettement public (encours de la dette rapporté au PIB) est ressorti à 49,33% à fin septembre 2021 décomposé ainsi qu'il suit : 33,84% du PIB pour la dette extérieure et 15,49% du PIB pour la dette intérieure. Or, l'atteinte du seuil communautaire de 70% fixé dans la zone UEMOA dans le cadre du pacte de convergence constitue pour le CADTM/Afrique un suicide de l'économie et du développement socio-économique d'un Etat. Déjà, les 49,33% de son niveau d'endettement par rapport à son PIB sont alarmants dans la mesure où un pays comme le Bénin devrait disposer d'un budget conséquent pour se passer de la dette si une grande partie de ses recettes fiscales ne souffrait pas de fraudes, d'évasions, ou si elles n'étaient pas détournées ou pillées (cas des ressources maritimes, portuaires, agro sylvopastorales halieutiques et minières). Ce seuil d'endettement de 49,33% par rapport aux normes fixées par l'UEMOA faisant tant la fierté des autorités béninoises représente presque la moitié de la production de sa richesse nationale. Chaque année la population béninoise doit consentir plus d'efforts pour mobiliser plus d'impôts pour assurer le service d'une dette indue. Or, l'importante somme d'argent mobilisé à travers les recettes fiscales issues des maigres revenus des masses laborieuses béninoises pour assurer le service de la dette indue hypothèque sérieusement les droits humains au Bénin.

En effet, force est de constater que dans le secteur de l'éducation les indicateurs de l'effort d'amélioration du système sont loin d'être reluisants ainsi en témoigne les ratios élèves par maître et étudiants par enseignant qui demeurent supérieur à la norme école de qualité de l'UNESCO qui est de 40.

Les infrastructures scolaires sont pour la plupart dans un état de délabrement et d'accès difficile surtout en saison de pluies. Il s'observe au plan national un foisonnement d'établissements scolaires privés qui dictent leurs lois sur le marché ce qui réduit énormément les chances d'accès à l'éducation chez les enfants de parents pauvres.

Dans le secteur de la santé l'accès facile aux soins de santé reste encore difficile pour les couches défavorisées malgré les efforts du gouvernement. L'ouverture du marché et la politique de privatisation a livré certains secteurs stratégiques de notre pays (électricité, télécommunications etc.) à la loi du marché. Cette politique occasionne des effets néfastes sur l'industrie naissante qui se trouve soumise à la loi du marché.

Le faible développement du capital humain constitue un frein à la promotion de l'emploi et à la lutte contre la pauvreté. En effet, le chômage se concentre chez les jeunes ayant suivi un cursus d'enseignement secondaire ou supérieure avec un taux de chômage situé au-delà de 16% depuis 2015. 72% de la population active est sous-employée. Le salariat public ou privé ne couvre que moins de 25% des demandeurs d'emploi. L'offre d'emploi est ainsi loin d'être à la hauteur de la demande ce qui constitue un obstacle majeur à la participation des jeunes au marché du travail.

C'est fort conscient des enjeux du système dette sur l'accroissement de la pauvreté au Bénin, que la société civile béninoise en amont a jugé impérieux de s'organiser, de se mobiliser et de relancer le plaidoyer pour la répudiation la dette illégitime, illégale, odieuse et insoutenable au Bénin. En aval, elle entend influencer les décideurs politiques aux niveaux national et régional sur la gestion prudente de la dette et l'investissement équitable dans les services publics. C'est dans ce contexte que le Cercle d'Autopromotion pour le Développement Durable (CADD) et le Réseau CADTM Afrique (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes) ont organisé cette session de renforcement des capacités à l'endroit de leurs membres ainsi qu'aux acteurs de la Société Civile béninoise.

Les grandes lignes :

Jour 1 (04 communications) :

- Mot de bienvenue de la CADD-Bénin, en la personne de Mme Antoinette Houngnangan, représentante de Mme ATCHAKA Emilie, Présidente de la CADD-Bénin,

- Présentation et recueil des attentes des participants,
- Présentation des objectifs et du programme de la formation par Mme METOUGOU Adelaïde Agnès, membre de la coordination du CADTM Afrique Cameroun,
- Présentation du CADD-Bénin et du réseau CADTM Afrique par la Présidente/représentante de la CADD-Bénin et Mr BAGAYOKO Broulaye, Secrétaire permanent du CADTM Afrique,
- Les concepts définitionnels de la dette par Mr BAGAYOKO Broulaye, Secrétaire permanent du CADTM Afrique,
- Etat des lieux de la dette publique du Bénin et sa gestion par le Professeur de droit public à la retraite, 1er secrétaire du Parti Communiste du Bénin (PCB), Président de l'Alliance pour la Patrie (APP), NOUDJENOUME Philippe,
- Dette et programme d'ajustement structurels, un duo infernal contre la promotion des droits humains (Education, Santé et Emploi ...) en Afrique : Cas spécifique du Bénin, par Dr AZALOU-TINGBE Emilia M., Sociologue, chercheuse spécialité : économie sociale, prospective à l'Université d'Abomey Calavi,
- La dette des pays de la zone francs CFA face à l'Euro et au Dollar, quelle saignée financière ? par Mr BAGAYOKO Broulaye, Secrétaire permanent du CADTM Afrique.

La modération du 1er jour est assurée par Mme METOUGOU Agnès Adelaïde, membre du CADTM Afrique / Cameroun, Mr MUCKENDI Luc, membre du CADTM Afrique / RDC, Mme MELE Reine, membre du CADD- Bénin, Mme ADJOVI Justine, membre CADTM Afrique / Togo et le rapportage par Mr OUEDRAGO Hassane, membre de l'Association de la Taxation des Transactions Financières pour une Action Citoyenne (ATTFAC) /CADTM Burkina Faso, Mme TOHOUEDE Amen Dzonké, membre de (ATTFAC) /CADTM Togo, Mme KONE Amina, membre de (ATTFAC) /CADTM Burkina Faso et Mme FAWIYA Mawaba Liebe, membre de (ATTFAC) /CADTM Togo.

Jour 2 (05 communications) :

- Présentation du rapport du jour 1 par Mme KONE Amina, membre de (ATTFAC) /CADTM Burkina Faso,
- Crimes économiques et financiers (Fraude et évasion fiscales, Corruption, détournement de deniers publics et enrichissement illicite), quelle incidence sur le ré-endettement des pays africains ? Auteurs, Acteurs, facteurs et ampleur : cas du Bénin, par le Dr Jean Baptiste ELIAS, Président du Front National de Lutte contre la Corruption au Bénin (FONAC) et Mr Casimir KPEDJO, journaliste, analyste économique, membre du FONAC,
- Rôle et place des médias dans l'information de l'opinion publique dans la contraction de la dette publique, le suivi des emprunts et leur efficacité dans le développement socioéconomique des Etats membres du CADTM/Afrique par Mr Guy Constant EHOUMI, Secrétaire Général du Réseau des Journalistes Economiques du Bénin,
- La légitimité des discours de l'annulation de la dette de Fidèle CASTRO et de Thomas SANKARA à l'aune des échecs politiques néolibérales par Mr BAGAYOKO Broulaye, Secrétaire permanent du CADTM Afrique,
- Les institutions de Breton Woods chronique d'une série de fausses solutions (PAS et ses dérivés, IPPTE, IADM et ISSD) comme une panacée à l'endettement de l'Afrique par Mr BAGAYOKO Broulaye, Secrétaire permanent du CADTM Afrique,
- L'interaction de la dette souveraine et des crises climatiques dans les pays du Sud par Mme METOUGOU Agnès Adelaïde, membre du CADTM Afrique / Cameroun.

La modération du 2^e jour est assurée par Mr MUCKENDI Luc, membre du CADTM Afrique / RDC, Mme METOUGOU Agnès Adelaïde, membre du CADTM Afrique / Cameroun, Mme ADJOVI Justine, membre CADTM Afrique / Togo, Mme DONOUMASSOU Antoinette du CADD Bénin, Mr MUCKENDI Luc, membre du CADTM Afrique / RDC et le rapportage par Mr ZOMANDIN Hugues du CADD Bénin, Mr Sessi Charles MOSSI membre de (ATTFAC) /CADTM Togo, Mr OUEDRAGO Hassane, membre de l'Association de la Taxation des Transactions Financières pour une Action Citoyenne (ATTFAC) /CADTM Burkina Faso, Mme FAWIYA Mawaba Liebe, membre de (ATTFAC) /CADTM Togo et Mr ATCHAKA Adolph Noé, membre du CADD- Bénin.

Jour 3 (04 communications) :

- Présentation du rapport du jour 2 par Mr Sessi Charles MOSSI membre de (ATTFAC) /CADTM Togo,
- Politique de microcrédit au Bénin : pratiques et dérives par Mr Achille SOW, ingénieur de recherches au Centre national de recherche scientifique et technologique / Burkina Faso et Mme Emilie ATCHAKA, Présidente du CADD Bénin/CADTM Bénin,
- Audi citoyen de la dette, un outil efficace au service de la relance d'un développement socioéconomique durable en Afrique, par Mr MUCKENDI Luc, membre du CADTM Afrique / RDC,
- Audit citoyen de la dette en Equateur, au Mali et en Grèce : trois expériences, deux échecs par Mr BAGAYOKO Broulaye, Secrétaire permanent du CADTM Afrique,
- Constitutionnalisation de la dette publique des pays membres du CADTM/Afrique : Enjeux et défis par Mr BAGAYOKO Broulaye, Secrétaire permanent du CADTM Afrique,
- Clôture des travaux et mots de fin par Mme Emilie ATCHAKA, Présidente du CADD Bénin/CADTM Bénin et Mr BAGAYOKO Broulaye, Secrétaire permanent du CADTM Afrique,
- Conférence de presse par la presse et les participants.

La modération du 3^e jour est assurée par Mr Achille SOW, ingénieur de recherches au Centre national de recherche scientifique et technologique / Burkina Faso, Mme ADJOVI Justine, membre CADTM Afrique / Togo, Mme Emilie ATCHAKA, Présidente du CADD Bénin/CADTM Bénin, Mr MUCKENDI Luc, membre du CADTM Afrique / RDC et le rapportage par Mme KONE Amina, membre de (ATTFAC) /CADTM Burkina Faso, Mr ZOMANDIN Hugues du CADD Bénin, Mr Sessi Charles MOSSI membre de (ATTFAC) /CADTM Togo, Mr Dramane NIKIEMA, assistant au Secrétaire permanent du CADTM Afrique.

La session sera clôturée par une conférence de presse pour diffuser les demandes formulées à l'endroit des autorités et institutions financières internationales.

Intégralité de la déclaration ci-dessous :

--- Le Comité pour l'Abolition des Dettes Illégitimes (CADTM/Afrique) et son organisation membre le Cercle de l'Autopromotion pour le Développement Durable (CADD-Bénin) ont organisé un séminaire de formation à l'endroit de la société civile béninoise sous le thème « L'impact de la Dette Publique sur les droits humains et les alternatives possibles » du 04 au 07 octobre 2022 à Diamond Hôtel à Cotonou. Ce séminaire de formation a réuni des délégués venus du Burkina Faso, du Mali, du Cameroun, du Togo et de la République Démocratique du Congo. Il a connu également la participation effective des organisations de la société civile béninoise.

La convocation de ce séminaire intervient dans un contexte où la dette publique de la plupart des Etats africains ne cesse de croître depuis leur adhésion aux Programmes d'ajustement structurel. Prenant donc le cas du pays hôte de la rencontre, les communications ont montré les raisons qui soutiennent depuis 2013 la croissance de la dette publique du Bénin. Ainsi, cette dette s'est inscrite en hausse en 2014 par exemple et en 2015. En effet, elle est passée de 1.461,81 milliards de FCFA en 2014 à 2.080,54 milliards de FCFA en 2015 avec un Ratio du Stock de la dette rapporté au PIB qui est passé de 31% à 41% au cours de la période sous revue soit une augmentation de 10 points de pourcentage.

Selon les statistiques du marché des Titres publics de l'UEMOA publiées au second trimestre de 2019, déjà en 2015, près de 40% de la dette provient des instruments à taux d'intérêts supérieurs à 6%. Cette situation résulte des émissions d'obligations du Trésor et des prêts des banques locales qui tirent les taux d'intérêt de la dette vers le haut. Au même moment son produit intérieur brut se chiffrait à -8,00%. Toujours selon la même source, même si le solde budgétaire total du Bénin a connu une tendance baissière de 2014 à 2019, il est resté tout de même structurellement très déficitaire. Sur la même période il est passé de -394,0 à -185,6. Durant les quatre dernières années le Bénin a remboursé au titre du service de sa dette publique 1.256 milliards de francs CFA composés 1092 milliards de principal et 164 milliards d'intérêt. Il est important de rappeler selon le bulletin statistique de la dette publique du second trimestre 2022 de la Caisse autonome d'amortissement que le stock de la dette publique du Bénin se chiffrait à 5438,70 milliards en fin juin 2022.

Aujourd'hui les Etats africains consacrent chaque une part importante de leurs recettes fiscales au service de la dette. Ainsi, le service de la dette grève gravement les budgets alloués aux secteurs sociaux compromettant ainsi la promotion des droits humains les plus élémentaires des masses laborieuses.

En 1982, le Mexique étant en défaut de paiement a pris courageusement la décision de répudier toutes ses dettes odieuses. Pour empêcher d'autres Etats à emboîter le pas au Mexique les créanciers Club de Paris et Londres ont mandaté leurs huissiers Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International à imposer les programmes d'ajustement structurel aux pays dits débiteurs. C'est en cela que presque tous les Etats Afrique surtout ceux au Sud du Sahara ont connu une cure drastique de leurs économie dont la conséquence est l'enlèvement de ces pays dans le sous-développement. Par exemple, selon Gauthé 1999: P.173 ; Diop 2001: P.61, avant 1980, la santé au Bénin, recevait 10% des allocations budgétaires, avec la promotion des services universels de base : la multiplication des centres de santé aux niveaux régional et sous-préfectoral. Mais l'ajustement structurel, avec ses restrictions budgétaires, a conduit le gouvernement à juguler les allocations à ce secteur, provoquant une détérioration de la qualité des soins.

Entre 1987 et 1991 les allocations au secteur de la santé ont constamment baissé (Banque Mondiale 1994 bis: P.79-80), passant de 8,8 % du budget national en 1987 à 3,3 % en 1992 (Gauthé 1999: P.173).

Les PAS ont influencé le secteur de l'emploi au Bénin. On note l'essor de l'économie informelle sur l'économie formelle (Moustapha 1996: P. 10) avec la capacité pour le secteur informel de créer plus d'emploi. Entre 1987 et 1994, les réformes économiques, l'arrêt du recrutement dans la fonction publique, la réduction des effectifs dans le cadre des PAS et la restructuration des entreprises ont profondément bouleversé le marché du travail. Beaucoup d'ex-fonctionnaires n'ont pas pu trouver un emploi dans le secteur privé et se sont rués vers le secteur informel.

Ceux qui ont pu se faire une place dans le secteur privé, ont été très vite confrontés au sous-emploi, puis au chômage. Ainsi, la population active dans le secteur informel est passée de 69,5 % en 1990 à 89,6 % en 1994

Les trois jours qu'a duré ce séminaire, les participants ont passé en revue tous les thèmes qui avaient été inscrits à l'ordre du jour.

Des communications en panels ou en conférences ont été livrées par des délégués internationaux du CADTM/Afrique et des sommités du monde universitaire et professionnels du Bénin.

En effet, le mardi 04 octobre jour de l'ouverture du présent séminaire, les conférenciers et les panélistes se sont succédé dans l'animation des thématiques suivantes :

- Les concepts définitionnels de la dette,
- Etat des lieux de la Dette publique au Bénin et sa gestion,
- Dette et programmes d'ajustement structurels un duo infernal contre la promotion des droits humains (Education, Santé et Emploi...) en Afrique : Cas spécifique du Bénin,
- La dette des pays de la zone francs CFA face à l'Euro et au Dollar, quelle saignée économique ?

Le lendemain, mercredi 05 octobre 2022 les participants, ont eu droit aux communications suivantes :

- Crime économique et financier (Fraude et évasion fiscales, Corruption, détournement de deniers publics et enrichissement illicite) quelle incidence sur le ré-endettement des pays africains ? Acteurs, facteurs et ampleur : cas du Bénin ;
- Rôle et place des médias dans l'information de l'opinion publique dans la contraction de la dette publique, le suivi des emprunts et leur efficacité dans le développement socioéconomique des Etats membres du CADTM/ Afrique ;
- La légitimité des discours de l'annulation de la dette de Fidèle Castro et de Thomas Sankara à l'aune des échecs des politiques néolibérales ;
- Les institutions de Breton Woods chronique d'une série de fausses solutions (PAS et ses dérivés, IPPTE, IADM et ISSD) comme une panacée à l'endettement de l'Afrique ;
- L'interaction de la dette souveraine et des crises climatiques dans les pays du Sud.

Enfin, les travaux de ce séminaire ont été couronnés par l'animation des thématiques suivantes ce jour même du 06 octobre 2022 :

- Politique de microcrédit au Bénin : pratiques et dérives ;
- Audit citoyen de la dette un outil efficace au service de la relance d'un développement socioéconomique durable ;
- Audit citoyen de la dette en équateur, au Mali et en Grèce : trois expériences, deux échecs ;
- Constitutionnalisation de la dette publique des pays membres du CADTM/Afrique : Enjeux et défis.

Les principales recommandations de ces trois journées :

La pertinence des problématiques analysées au cours de la formation nous amène à réaffirmer la nécessité d'élargir la collaboration entre les mouvements sociaux des pays du Sud d'une part, et d'autre part entre ceux du Nord et du Sud pour contrecarrer les forces prédatrices qu'elles soient des classes dominantes en Afrique ou en Occident

Par voie de conséquence, nous, mouvements sociaux réunis durant ces trois jours remarquons une fois de plus :

- Que les institutions de Microcrédits/Finances classiques ont échoué, qu'elles ont trahi la pensée de Muhammad YUNUS créateur des microcrédits et qu'au lieu de lutter contre la pauvreté, nous enfonce davantage dans l'extrême pauvreté, le stress, l'humiliation et la violence ;
- Que le système de microcrédit, au lieu de lutter contre la pauvreté, nous enfonce davantage dans l'extrême pauvreté, le stress, l'humiliation et la violence ;
- Qu'au-delà du discours trompeur des dirigeants du G8 parlant de l'annulation de la dette publique en cette période de crise sanitaire alors qu'il s'agit d'un report de paiement, qu'une vague de crise de la dette remet certains États africains dans l'impossibilité d'assurer le bien-être de leurs populations à travers le respect des droits humains fondamentaux.

Constatant la récurrence et l'intensité des crises climatiques en Afrique qui nous réunissent dans notre diversité, appelons à l'union des dirigeants africains et du monde entier ; à prendre à bras le corps les questions de changement climatique et à faire en sorte que la justice climatique soit rendue de toute urgence ;

Constatons l'abandon progressif par les parlementaires de l'UEMOA de leurs rôles de législateurs notamment en ce qui concerne la ratification des accords de prêt.

Pour l'ensemble des raisons susmentionnées, nous mouvements sociaux participants :

- Plaidons auprès des plus hautes autorités du BENIN, la reprise de l'octroi d'agrément aux structures ou regroupements qui accordent des conditions de prêts beaucoup plus favorables aux populations appauvries que des institutions de microcrédits classiques ;
 - Encourageons la transformation des tontines traditionnelles en coopératives d'épargne et de crédit autogérées à taux zéro et non clientélistes ;
- Plaidons auprès des plus hautes autorités du BENIN pour la réalisation d'un audit citoyen de la dette extérieure publique et privée ainsi que de la dette intérieure du BENIN, pour en déterminer les parts illégitimes, illégales, odieuses et insoutenables et pour procéder à leur abolition pure et simple en les réinvestissant dans les secteurs sociaux de base ;
- Plaidons pour l'annulation immédiate, totale et inconditionnelle de la dette par tous les créanciers, institutions financières internationales, gouvernements et créanciers privés pour permettre aux populations de faire face aux multiples crises ; une législation plus forte rendre obligatoire la participation des créanciers privés à l'annulation de la dette ;
 - Plaidons aux plus hautes autorités des pays de l'UEMOA à encadrer strictement le recours à l'endettement dans les constitutions des différents pays membres comme l'ont fait l'Equateur et la Bolivie ;
 - L'endettement public financera exclusivement des programmes et projets d'investissement dans le domaine des infrastructures ou des projets qui généreront des ressources permettant le remboursement ;
 - On ne recourra à l'endettement public que dans les cas où les rentrées fiscales et les ressources issues de la coopération et de la réciprocité internationales sont insuffisantes ;
 - On veillera à ce que l'endettement public n'affecte pas la souveraineté nationale, les droits humains, le bien-être et la préservation de l'environnement ;
 - On veillera à ce que les accords de renégociation ne contiendront aucune forme tacite ou écrite d'anatocisme ou d'usure ;
 - Demandons des réparations pour les dommages causés aux pays africains et à la nature du fait de la contraction, de l'utilisation et du paiement des dettes illégitimes, illégales, odieuses et des conditions imposées pour garantir leur recouvrement ;

- Plaidons pour la sortie immédiate et sans conditions du Franc CFA et la création d'une monnaie unique africaine indépendante ou bien des monnaies nationales avec des banques centrales nationales qui fixent la parité de leurs monnaies en fonction des fondamentaux économiques ;
- Réduire le taux d'intérêt appliqué au sein des institutions de microcrédits de 24 à 4, 23 % comme l'ont fait le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Niger et le Togo,
- Transformer les tontines traditionnelles en système d'épargne et de crédits autogérés à taux zéro et non clientéliste;
- Réduire le seuil du ratio dette-PIB fixé par l'UEMOA de 70 à 40% ;
- Augmenter la part de l'état dans l'exploitation des ressources naturelles ;
- Amener les administrateurs des IFI à rendre compte devant les parlements des pays qu'ils représentent ;
- Redéfinir la place et le rôle des IFI dans la gouvernance mondiale en les rattachant à l'ONU car les IFI sont des organisations spécialisées, et ont des compétences limitées, alors que l'ONU est une organisation universelle, ayant pour référence la déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Assainir les Finances publiques en Luttant sérieusement contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscale, la délinquance financière et l'enrichissement illicite sous toutes leurs formes. ----

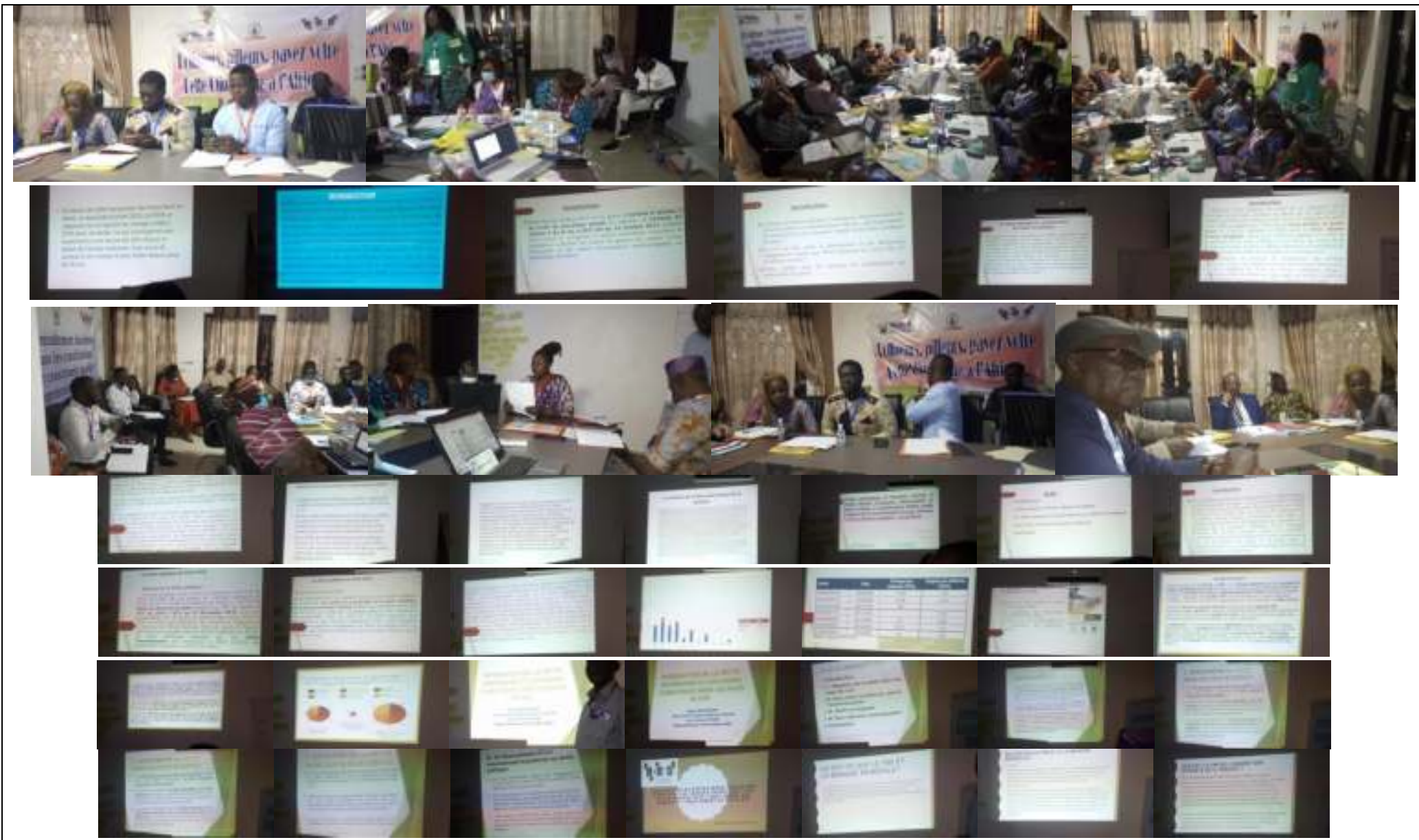
Le processus de suivi de l'activité sera pris en charge par la CAD-Mali et le CADTM Afrique.

Mme Assiba Solange ZOTTO, Présidente de l'ONG APASIC,
Conseillère en Communication du RIFONGA – Bénin.

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid02xwAEZuBJ3Hbyzxa3V15VfmZyyoLHtfoqBaWCfVHzoEYVKfNcEqTNNKmyd7oZHUtJl/?app=fbl>









Du 11 au 12 Octobre 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente) à l'Atelier de formation sur le nouveau cadre juridique et réglementaire des DSSR, organisé par le consortium Social Watch Bénin/ASSOPIL avec l'appui technique et financier de la coopération belge au Bénin ENABEL et du programme P@SRIS, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement du Cadre Normatif, Législatif et Institutionnel de la Santé Sexuelle et Reproductive (PARNoL-SSR) du 11 au 12 octobre 2022 à l'hôtel Terra Nostra de Ouidah.

Les Grandes Lignes :

Jour 1 :

- Ouverture par l'Administrateur de Zone Atlantique de SWB Mr Camille YABI
- Mot de la Présidente de SWB Représentée par Mr Franck ADANMADO, Directeur Exécutif de l'ONG ASSOPIL, partenaire du projet.
- Présentation du projet PARNoL-SSR par le Chargé du programme Mr Ludovic GUEDEGBE
- 1ère Communication sur le thème « cadre légal de la SSR au Bénin et radioscopie de la loi 2021-12 du 20 décembre 2021, modifiant et complétant la loi n°2003-04 du 03 mars 2003, relative à la santé sexuelle et reproductive : réponses apportées aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes » ; par Mme Simone HONVOU (Docteur)
- o Mise en place d'un présidium.
- 2ème Communication sur le thème « répression des violences basées sur le genre : apport de la loi 2021-11 du 20 décembre 2021, portant dispositions spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin » par Mme Simone HONVOU (Docteur)

o Débat général sur les 02 communications et sur le nouveau contexte général ainsi que les besoins de mise à jour des textes de lois.
- Travaux de groupes et restitutions, dirigés par Mme ALITONOU BANKOLE Solange

Jour 2 :

- 3ème Communication sur « Application des textes de lois en matière de santé sexuelle et reproductive, défis à relever par les différents acteurs dans la mise en œuvre des dispositions relatives à l'IVG au Bénin » par le Dr TOTOGNON Raphael

- 4ème Communication sur « Accessibilité des services SSR aux bénéficiaires, zoom sur les réalités dans le secteur et mesures préconisées pour une amélioration de la fréquence des structures sanitaires et des offres de services » par le Dr TOTOGNON Raphael

o Débat général sur l'IVG et la prise en charge de l'intervention (coût de l'intervention, centres spécialisés, plateau technique)

- Point de la session (rapport général), apports et suggestions.

<https://youtu.be/pplANurl91w>

Loi sur la Santé Sexuelle et Reproductive au Bénin : Le consortium « Social Watch Bénin-ASSOPIL » renforce les capacités des responsables d'OSC

Dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement du Cadre Normatif, Législatif et Institutionnel de la Santé Sexuelle et Reproductive, le consortium Social Watch Bénin-ASSOPIL, a organisé du 11 au 12 octobre 2022, un atelier de formation des responsables d'Organisation de la Société Civile sur le nouveau Cadre réglementaire et juridique de la Santé Sexuelle et Reproductive au Bénin.

Pour le consortium Social Watch Bénin-ASSOPIL, cette session de formation est une nouvelle occasion d'échanger davantage sur les différents thèmes en DSSR de façon générale et d'identifier les besoins essentiels pour une bonne application des textes dans les centres hospitaliers en vue de l'élaboration d'un argumentaire de plaidoyer pour soutenir la prise en compte des nécessités dans les plans opérationnels et dans les décrets d'applications des nouvelles lois relatives à la santé de la reproduction.

Les deux jours ont été meublés par des communications et échanges sur la Santé Sexuelle et Reproductive ; les Violences faites aux femmes et la prise en compte de l'équité genre dans les décisions en matière d'application des textes de loi. A l'issue de cette formation, les acteurs de la société civile promettent s'impliquer activement dans les actions de terrain pour faire connaître la loi en vue d'un véritable changement de comportement. La présente formation est organisée avec l'appui technique et financier de la coopération belge au Bénin ENABEL et du programme P@SRIS.

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid0vvXMmSP48g4aCPN62M5uBy32LhLSL2EuwWNKVYdBqGXDduK5A2HqrqTaKVtTiszsl&id=1822921533&mibextid=Nif5oz





11 au 14 octobre 2022

Participation à la semaine de campagne numérique sur les réseaux sociaux avec les ODDF partenaires du projet VLF de OXFAM dans le cadre de la Journée Internationale des Filles (11 octobre).

AVEC APASIC ONG, CÉLÉBRONS LA JEUNE FILLE !

●LES JEUNES FILLES SONT AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT !

Le respect de leurs droits est non négociable !

En cette journée spéciale, unissons-nous pour porter très haut leur voix : «JEUNE FILLE D'AUJOURD'HUI, FEMME DEMAIN, RESPECTEZ MES DROITS !

NON AU HARCELEMENT SEXUEL ET AU VIOL DES FILLES !

En se rendant dans un sanctuaire du savoir ou d'apprentissage, aucune fille ne devrait craindre d'être violente, harcelée, ou violée.

Agissons pour des écoles et lieux de formation sécurisés pour nos filles !

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid0sMF5Cmtp61puiqa9PbSHfAXxJvecjS77C7xywb23JYFQYBEU143zsSS1nxFkavMI/?app=fbl>

Journée Internationale de la Fille Edition 2021

Chers décideurs,

Nos filles ont encore besoin de votre attention au niveau législatif et institutionnel pour garantir leur contribution future au développement de notre nation.

Agir aujourd'hui au profit des femmes c'est assurer l'épanouissement des filles.

Avec vous nous pouvons y arriver!!!

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid0dJD3LGJmfYcqStEmEkW4ugLkCZYzFSibS9D7qDKhViMnxP51dTQdEyu27VB3VHjrl/?app=fbl>

LE SUCCES SE CONSTRUIT PAR L'EFFORT

Jeune fille, pour t'assurer une qualité de vie digne et respectueuse de tes droits, mets-toi aujourd'hui au travail et bats-toi pour ton émancipation et autonomisation.

Ton avenir dépend de tes efforts !

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid0fiKpuXGic1qyHiiixKd7FzEsEgqYJsyNWQV5Ec7XznzWEydRYSRogHEuZby6YTEJI/?app=fbl>

L'ÉPANOUISSEMENT DES FILLES EST NOTRE PRIORITE

Un monde meilleur est possible si nous investissons sur l'épanouissement des filles.

@APASIC au Benin travaille pour la jouissance des droits humains pour les filles et l'égalité entre les sexes au #Benin

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid025mhj11X8P9g6Rp22SmrURsZwfAU2dd1ZAvrgDZFY8QGAGgTdsisAvj5jGd3cSnjLI/?app=fbl>

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid02QKK6orGL42yrJeqTW8uNYBDKbaJHc3O6gLmKgoKatgTHoVpZZr5sAwTd4LAtNH96l/?app=fbl>

← Apasic Ong Apasic [Changer de profil](#)

LES JEUNES FILLES SONT AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT!
Le respect de leurs droits est non négociable !
En cette journée spéciale, unissons-nous pour porter très haut leur voix : «JEUNE FILLE D'AUJOURD'HUI, FEMME DEMAIN, RESPECTEZ MES DROITS!...» Voir plus

← Apasic Ong Apasic [Changer de profil](#)

Rifonga-Bénin
15 oct. 2022

NON AU HARCELF MFENT SEXUEL ET AU VIOL DES FILLES !
En se rendant dans un sanctuaire du savoir ou d'apprentissage, aucune fille ne devrait craindre d'être violente, harcelée, ou violée.
Agissons pour des écoles et lieux de formation sécurisés pour nos... Voir plus

← Apasic Ong Apasic [Changer de profil](#)

Apasic Ong Apasic
12 oct. 2021

Journée Internationale de la Fille Edition 2021
Chers décideurs,
Nos filles ont encore besoin de votre attention au niveau législatif et institutionnel pour garantir leur contribution future au développement de notre nation. Agir aujourd'hui ... Voir plus

← Apasic Ong Apasic [Changer de profil](#)

LE SUCCES SE CONSTRUIT PAR L'EFFORT
Jeune fille, pour t'assurer une qualité de vie digne et respectueuse de tes droits, mets-toi aujourd'hui au travail et bats-toi pour ton émancipation et autonomisation.... Voir plus

15 au 19 octobre 2022

Participation à la semaine de campagne numérique sur les réseaux sociaux avec les ODDF partenaires du projet VLF de OXFAM dans le cadre de la Journée Internationale de la femme rurale (15 octobre).

LES FEMMES RURALES SONT ACTRICES DU DEVELOPPEMENT.

Parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes en milieu rural est un ingrédient fondamental dans la lutte contre l'extrême pauvreté, la faim et la malnutrition.

Vive la femme rurale !

RIFONGA-Bénin et Partenaires.

POUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME RURALE, ENGAGEONS- NOUS !

Les femmes rurales sont les principales actrices de l'économie locale, et nationale.

Travaillons à leur autonomisation !

RIFONGA-Bénin et partenaires s'engagent.

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid02xGVucvMyZEtRTMFemwHLpjfiPmJarakakFYNmXbeVJGtxY2cEh37cdmcLpZ4UuKul/?app=fbl>

ACCOMPAGNER LES FEMMES RURALES DANS LES INSTANCES DE PRISE DE DÉCISION, C'EST AGIR AVEC ÉQUITÉ

Qui mieux que les femmes rurales elles-mêmes sont en mesure de porter leur voix dans les instances de prise de décision ?

Leur place est à la table !

RIFONGA-Bénin fait des femmes rurales des leaders et les accompagne avec l'appui de ses partenaires !

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid0FfVaHpA5dJXrXGMS78wscceLqoFYRwZMnujKHLarRjq2pJxmtMbagd3TVQFkGjEI/?app=fbl>

L'ACCÈS DES FEMMES RURALES A LA TERRE EST UN DROIT FONDAMENTAL

L'application des articles 368 à 370 du Code Foncier Domanial du Bénin est une opportunité qui réduirait la vulnérabilité de la femme rurale et favoriserait son accès à une terre sécurisée.

RIFONGA-Bénin et partenaires s'engagent.

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid021BmxSH6oxmHesqLnhdVboKinAogSxMkPYfSrERenLPeCS6efFNDsp2hx4h8uxHsal/?app=fbl>



2022
octobre

20

Participation de Mme ZOTTO Assiba Solange, Présidente du C.A. de l'ONG APASIC, représentante du RIFONGA-Bénin, à la causerie – débat – animation et mini-foire, sous le thème « les femmes rurales cultivent une alimentation de qualité pour tous », organisée par OXFAM Bénin, dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme Rurale –JIFR) le 20 octobre 2022 à Cotonou Fidjrossè.



28 octobre 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente du C.A.) au Mini-atelier de structuration et de relance des activités des Groupes Thématiques, organisé par Social Watch Bénin à la Salle de Conférence Espace IFEDU à Cotonou le vendredi 28 octobre 2022.

Une trentaine de participants étaient présents et une dizaine en mode virtuel.

Contexte et justification : Porté sur les fonts baptismaux en mars 2005, le réseau Social Watch Bénin, point focal de Social Watch International a fait ses preuves en matière de la promotion du contrôle de l'action publique. En moins de deux décennies, Social Watch Bénin a acquis de la notoriété et leadership de par ses plaidoyers pour provoquer des changements dans la mise en œuvre des politiques publiques favorables au développement socio-économique et politique.

Le succès et la notoriété de Social Watch Bénin reposent sur plusieurs facteurs dont son organisation et fonctionnement encadrés par ses statuts et règlement intérieur qui définissent les organes : Assemblée Générale, Conseil d'Administration et le Secrétariat Exécutif. Ce dernier s'appuie sur les Groupes Thématiques (GT) comme cheville ouvrière en appui aux cadres techniques du Secrétariat Exécutif.

Les Groupes Thématiques, depuis la genèse de Social Watch Bénin ont été d'une importance capitale dans le dispositif d'opérationnalisation des activités de Social Watch Bénin. Grâce à l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dont notamment, l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, le Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, les GT ont fait preuve de leurs capacités et plus-value, mais aussi de leurs limites.

28 octobre 2022

En effet, le contexte de raréfaction et les conditions de financement des OSC, a impacté aussi le fonctionnement des GT, très dépendant des budgets des projets/programmes financés par les PTF. Nous avons assisté à la léthargie des GT, voire leur inertie. Cependant, la sollicitation de Social Watch Bénin se fait de plus en plus grandissante avec l'avènement d'autres enjeux de développement qui nécessitent le travail de veille informationnelle et de mobilisation des GT.

Suite aux recommandations de l'Assemblée Générale du Réseau, un processus de restructuration des Groupes Thématiques a été engagé. Les présents Tdrs sont élaborés pour donner les orientations dudit atelier.

Objectifs de l'atelier : L'objectif général est de redynamiser les Groupes Thématiques de Social Watch Bénin face aux nouveaux défis et enjeux de développement.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire approprier le cahier de charges et le règlement intérieur des GT ;
- Procéder au choix/élection du comité d'animation de chaque GT ;
- Elaborer le draft de plan de travail de chaque GT.

Résultats attendus:

- Le cahier de charges et le règlement intérieur des GT sont amendés ;
- Le choix/élection du comité d'animation de chaque GT est fait ;
- Le draft de plan de travail de chaque GT est élaboré.

Les Grandes Lignes :

Déroulement de l'atelier : brève communication/présentation, travaux de groupe et restitution en plénière.

- Mot de bienvenue et ouverture par le Trésorier Général, Mr Rigobert OROUGANI de l'ONG GSAT, représentant la Présidente de SWB, Mme Blanche SONON.
- Présentation du cahier de charges et règlement intérieur des GT par le Modérateur Mr Hyppolite FALLADE (lecture par Mr Arsène S. HOUNTONDI).

Les Différents Groupes Thématiques de Social Watch Bénin et les secteurs ou sous-secteurs couverts :

- Groupe Thématique 1 : Lutte contre l'extrême pauvreté et la faim
 - o Agriculture, Sécurité alimentaire et nutritionnelle, Employabilité, Protection sociale
- Groupe Thématique 2 : Education et Genre
 - o Education primaire, Education secondaire, Education supérieure, Formation Technique et Professionnelle, Droit de l'homme et genre, Culture et tourisme, Personne Handicapée et personne du 3ème âge.

- Groupe Thématique 3 : Santé
 - o Santé maternelle, Santé infanto-juvénile, SIDA et IST, Paludisme, tuberculose et autres maladies, Droit à la Santé Sexuelle et Reproductive, Maladies non contagieuses
- Groupe Thématique 4 : Eau, Energie, Mines
 - o Eau, Approvisionnement en eau potable, Gestion intégrée des ressources en eau, Hygiène de base, Energies renouvelables Mines
- Groupe Thématique 5 : Environnement, Cadre de Vie
 - o Environnement et changement climatique, Habitat Gestion foncière, Gestion intégrée des ressources naturelles, Aménagement du territoire Assainissement et gestion des déchets
- Groupe Thématique 6 : Gouvernance Politique et Economique
 - o Lutte contre la corruption, Réformes institutionnelles, Aide publique au développement, Diplomatie non gouvernementale, Mobilisation des ressources, Paix et sécurité, Observation des élections.
- Présentation du R. I. par le Modérateur (lecture du règlement intérieur par Mme Sylvie ABIASSI).
Discussion et amendement du cahier de charges et règlement intérieur par les participants en présentiel et en virtuel, le tout modéré par Mr Jean-Pierre DEGUE, Secrétaire Exécutif de SWB et le Modérateur.
- Travaux en groupe : Choix/élection des responsables des Groupes Thématiques suivit de la restitution en Plénière.

L'atelier est clôturé par Mr Arsène S. HOUNTONDJI, Administrateur de Zone Mono de SWB.

L'ONG APASIC occupe le poste de 1er Rapporteur du Groupe Thématique 3 (Santé) de SWB.

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid02LK2HamwhQopj25RB3raKaoSWFUMEj784CZvfZK5hXTwrhaU8ydYMYDvsvyWKHJo9Xl/?app=fbl>





28 octobre 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Eulalie GBEDE à l'atelier de validation du rapport d'étude de référence sur l'Insertion Socio-Professionnelle des jeunes organisé par le **Réseau Départemental de la Société Civile pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes dans le Couffo (ReDEJ-Couffo)**.

Le vendredi, 28 octobre 2022, a eu lieu l'atelier de validation du rapport d'étude de référence sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes dans le Couffo. Cette activité est organisée par le ReDEJ-COUFFO dans le cadre de la mise en œuvre du projet 3M << Ma formation, Mon métier, Mon avenir >>, mis en œuvre par le Consortium ReNEJ-BENIN (Réseau National de la Société Civile pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des jeunes au Bénin), FAWE-BENIN et Éducation Internationale puis financé par "Affaires Mondiales Canada" pour une durée de 2022-2028.

L'atelier a vu la participation du Préfet du Couffo représenté par Monsieur SODEGLA Aimé César, C/SRH de la Préfecture d'Aplahoué, Mesdames AGASSOUNON Miryam Judith et TOSSOU Mathilde, Conseillères en Emploi à l'AnpE Couffo sise à Azové, le Maire de Klouékanmè, Monsieur Dieudonné Coffi GBEDJEKAN, Monsieur BOKOUE

Cocouvi, DAM de Toviklin représentant le Maire, Monsieur le CA SOSSOUKPOUI Denis, représentant le Maire de Dogbo, Monsieur GBLOU Vincent, C/SDLP représentant le Maire d'Aplahoué, Monsieur DIKPE Habib, représentant le Maire de Lalo, des cadres des administrations communales du Couffo, des représentants des acteurs clés et structures enquêtés, des responsables du ReDEJ-COUFFO, des ONG GRAIB, ESI Pro Dogbo, RADD et bien d'autres.

Après la validation du rapport, les grandes lignes de la Stratégie d'intervention du projet 3M en matière de l'insertion socio-professionnelle des jeunes dans le Couffo, sont présentés, amendés et validés.



Participation de l'ONG APASIC, Représentant **RIFONGA-Bénin**, en la personne de Madame **KPAHOSSOU NOUMAGNON** Affiwa Mawulé Francine, RIFONGA à la formation de la Chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie sur le thème « **Mouvement associatifs défense de l'Etat de droit en période de crise.** », organisée par la Fondation **KONRAD ADENAUER STIFTUNG** dans la salle polyvalente de la Chaire UNESCO DPHD au Campus d'Abomey Calavi le vendredi 28 Octobre 2022.

Une centaine de participants étaient présents.

Dans son mot de bienvenue, le Professeur Agrégé de droit **GUEDEGBE** Samson Igor Bidossessi, Secrétaire scientifique et titulaire de la Chaire UNESCO a salué les participants, les organisateurs et les partenaires avant de les inviter à s'investir dans ce programme pour qu'ensemble nous puissions voir le droit triomphé dans notre nation le Bénin et en Afrique. Il a rappelé l'environnement qui a prévalu en des temps passés avant d'introduire le Dr Gilles **BADET** pour la leçon inaugurale sur le thème « **Quel Etat de droit en période de crise ?** » qui a eu pour tâche d'expliquer aux mouvements associatifs présents leur rôle en période de crise.

Dr **BADET** Gilles Secrétaire Général de la Cour Constitutionnelle du Bénin s'est réjoui de sa présence pour avoir été associé à ses travaux intellectuels qui certainement renforcera le climat social au Bénin. L'Etat de droit ne doit pas être perçu comme évidence mais c'est une notion qui a évolué avec le temps. Dans son processus nous avons un Etat arbitraire ou despotique, un Etat de police, un Etat légal puis un Etat de droit.

Dans l'Etat despotique, tout se fait selon l'ordre du roi. C'est un pouvoir absolu détenu par le roi selon son bon vouloir. Dans l'Etat de police, il y a une petite avancée. Des normes existent et fondent les actes mais toujours sous le contrôle du prince. Une autre forme de dictature. Cette avancée doit encore être améliorée. C'est ainsi que le concept d'Etat légal va voir le jour. Le droit constitue le fondement de tout acte. Il y a désormais des lois qui déterminent les conditions et l'exercice des administrés. Il y a désormais une possibilité de faire des recours devant le juge administratif. Mais l'on se rend très tôt compte que le législatif peut faire des erreurs ou mieux peut utiliser à d'autres fins et ainsi mettre en péril le droit des administrés. C'est ainsi que le concept d'Etat de droit, la thématique dont la compréhension nous incombe est né. Dans un tel Etat, c'est le respect des lois aussi bien par les administrés que par les gouvernants. Il faut la garantie des libertés, la soumission de l'exécutif à la loi, la soumission des juges à la loi, la protection des juges et surtout la reconnaissance des droits fondamentaux.

Dans un tel Etat des situations imprévisibles peuvent subvenir et il y aura absence d'un cadre juridique pour son contrôle. Pour éviter d'être dépassé par cette situation et perdre le contrôle l'Etat prend ses dispositions et fait un forcing pour conserver son droit.

28 octobre 2022

De telles périodes sont appelées période de crise. Pour que l'Etat ne disparaisse pas il peut suspendre les droits comparés et répartir autrement les pouvoirs. Ce qui est utile à comprendre c'est que ces suspensions sont régies par des dispositions réglementaires et ne doivent pas aller jusqu'à la suspension. Lorsque les suspensions s'en suivent nous ne sommes plus dans un état de droit. Rappelons les restrictions interviennent pour l'intérêt public. Elles ne doivent jamais influencer la liberté des peuples. Pendant ces périodes il y a des dérogations de pouvoir mais cette dérogation peu importe l'urgence ou la situation ne doit pas toucher des droits donnés selon la charte des droits et des peuples.

La leçon inaugurale terminée nous avons été formé sur trois thèmes. « **Efficacité ou multiplication des manifestations revendicatives** » par M. Vété **GUIGUI** de la ligue des droits de l'homme de la Côte d'Ivoire ; « **Les mobilisations alternatives à la rue en période de limitation des libertés publiques** » par Dr Expédit **OLOGOU** et « **Les techniques de défense de l'Etat de droit en période de limitation des libertés publiques** » par M. Prince **AGBODJAN**.

La multiplication ou la répétition des manifestations revendicatives n'est pas conseillée. Le monde associatif souffre de la maladie d'efficacité, de formation et de persuasion. L'efficacité réside dans l'attitude à produire des effets escomptés et cela passe par la persuasion et les à utiliser. Il faut être représentatif et le représentant doit être charismatique et persuasif pour les négociations pour éviter de multiplier les revendications. La plupart de ceux qui se lèvent dans le monde associatif n'ont pas une force persuasive et n'ont aucune connaissance sur les techniques de négociation.

Notons qu'il existe plusieurs alternatives de mobilisation pour éviter les manifestations de rue. Les réunions politiques, les conférences, les foras, les cafés etc....permettent de dépasser les manifestations à sang et à mort par moment et permettent d'accéder directement aux familles et aux individus. C'est ce qu'il nous faut en période de limitation des libertés, des creusets d'analyse qui ont pour but d'influencer les opinions et pensées des participants et cela sans difficulté de préparation. Nous devons penser à des cadres stratégiques de savoir.

Cette dernière partie à faire objet d'interpellation, d'analyse. Il s'agissait de voir réellement s'il est opportun d'avoir des techniques de défense. C'est une question que le communicateur se posait jusqu' à ce qu'il ne vienne entendre ce que les panelistes ont libéré aux participants. Pour résumer, il faut s'approprié tout ce qui a été dit et présenté par les personnes ressources. C'est le moment réel de faire susciter une réflexion sur les éléments précurseurs à l'Etat de droit. Dans cette réflexion que chaque partie, gouvernant et gouverné prennent en ce qui les concerne les responsabilités et l'assumer en toute conscience. On ne saurait donc prétendre à une technique sans avoir l'ancrage constitutionnel. Nous devons évoluer dans un cadre juridique qui concerne les limitations et il faut se mettre d'accord sur l'existant.

Ces différentes animations terminées, nous avons adopté et amendé le rapport de la présente formation avant de recevoir les mots d'encouragement à l'endroit du monde associatif qui marquent la fin de la journée. Le monde associatif est suffisamment aguerri et doit vaquer à son rôle en ces périodes très sensibles.



Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Eulalie GBEDE à la séance de sensibilisation des membres de FeDAPE et CCOSC/DDEMP sur le Règlement Intérieur Révisé et Illustré (RIRI) des Ecoles Maternelles, Primaires Publiques et Privées (EMPPP) du département du Couffo le lundi 31 octobre 2022, organisée par le Forum des Organisation de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin (FODDEB) qui poursuit la mise en œuvre de ses activités du projet BEN 100197 « Renforcement de la société civile pour la réalisation des droits de l'enfant au Bénin », à travers sa coordination du Couffo sur appui technique et financier de Plan International Bénin.

La rencontre s'est déroulée dans la salle de réunion de l'arrondissement d'Azovè, animée par le Coordonnateur départemental du FODDEB-Couffo appuyé du Chargé de l'Organisation du CA-FODDEB, Monsieur Sévérin TOSSA, Superviseur de la coordination départementale de ladite organisation.

Les grandes lignes :

Mot de bienvenue ;

Présentation des participants et amendement de l'agenda

L'ouverture de la séance par le Point Focal de la DDEMP

Présentation des objectifs de la séance ;

Présentation du RIRI suivie de débats ;

Appel et engagements des acteurs sur leurs rôles et responsabilisés dans la mise en œuvre du RIRI pour un bon fonctionnement des EMPPP en vue de meilleurs résultats de chaque fin d'année scolaire et taux d'achèvement.

Mot de bienvenu du FODDEB :

Le coordonnateur du FODDEB-Couffo, Monsieur Martin BOYIWEWE a souhaité la bienvenue aux participants qu'il a invités à bien suivre avec intérêts, à participer aux débats et à la fin de la séance prendre d'engagement dans le cadre de leurs rôles et responsabilités qu'ils joueront pour le bien fonctionnement des EMPPP.

Présentation des participants et amendement de l'ordre du jour et de l'agenda :

Après l'agenda l'adoption de l'agenda, les participants au nombre de 26 invités et ayant tous répondu à la séance se sont présentés y compris le point Focal de la DDEMPPP et le Président de la FeDAPE.

L'ouverture de la séance par le Point Focal de la DDEMP : Le Point Focal de la DDEMP a ouvert la séance en remerciant FODDEB appuyé par PIB pour leur accompagnement à la réalisation des droits enfants en matière de l'éducation, la santé et la protection des enfants, gage du développement du capital humain, le socle du développement durable de notre pays dans les secteurs. Il a invité les participants à faire preuve d'acteurs de la société civile prompte à accompagner les acteurs étatiques à mieux exercer leurs fonctions pour l'atteinte des objectifs en la matière.

Objectif général : Contribuer à la vulgarisation du règlement intérieur révisée des écoles maternelles primaires publiques privées en vigueur au Bénin depuis le 26 mars 2018 auprès des acteurs de protection et au renforcement de la collaboration des membres de la coordination départementale du Couffo

Objectifs spécifiques : Les acteurs connaissent les nouveaux articles introduits dans le RIRI et savent mieux leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre de ce RIRI ;

Prise d'engagement des acteurs à jouer le rôle qui est le leur dans le fonctionnement des EMPPP.

Résultats obtenus :

Sur les 63 articles, 20 nouveaux des titres du RIRI ont présentés et expliqués aux participants. Il s'agit des Titres et articles :

De la protection des écoliers en situation de handicap : articles 9-11

De la protection contre les atteintes sexuelles : articles 12-15

Du décrochage et de l'orientation professionnelle : articles 19, 20 et 21

De l'interdiction des châtiments corporels et traitements inhumains ou dégradants : articles 22-25

De l'utilisation des latrines : articles 53-54

De la solidarité et de l'esprit de groupe : articles 55-56

Du gardien de l'école et d'autres personnels de soutien : articles 57-58

Des dispositions diverses : 60-63.

Les participants ont participé activement aux débats et ont pris l'engagement de mieux le rôle qui est le leur dans la mise en œuvre du RIRI pour le bon fonctionnement et l'atteinte des résultats escomptés en chaque fin d'année dans les EMPPP.

Les acteurs invités, se sont engagés à jouer efficacement leurs rôles et responsabilisés dans la mise en œuvre du RIRI pour un bon fonctionnement des EMPPP en vue de meilleurs résultats de caque fin d'année scolaire et taux d'achèvement.

RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS :**A l'endroit de l'Etat :**

Que l'Etat assure pleinement ses responsabilités en :

construisant les infrastructures et équipements adéquats et personnel suffisant et qualifié;

Dotant toutes les EMPPP de cantines ;

A l'endroit des autorités communales et départementales :

Que les collectivités locales inscrivent dans leurs programmes et budgets des lignes budgétaires relatives à la prise en compte des besoins spécifiques liés aux droits des enfants.

A l'endroit des FeDAPE, CCOSC/DDEMP :

Sensibiliser et aider les parents d'élèves à répondre aux obligations matérielles scolaires des enfants et leur suivi en apprentissage et au respect des normes indiquées dans RIRI.

Si chaque partie d'acteurs joue son rôle dans la mise en œuvre du RIRI, les droits de l'enfant seront réalisés.

← Apasic Ong Apasic [Changer de profil](#)

31 octobre 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Eulalie GBEDE à la séance de sensibilisation des membres de FeDAPE et CCOSC/DDEMP sur le Règlement Intérieur Révisé et Illustré (RIRI) des Ecoles .. Voir plus



08 Novembre 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mr DANSOU Charlemagne, à la séance de formation sur le nouveau Code à la « Préfecture de Lokossa », le Mardi 08 Novembre 2022, organisée par le MTFP avec l'appui du PALIRED.

La séance est organisée suite au lancement officiel de la « vulgarisation du Code d'éthique et des valeurs de l'Administration publique » par le Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) le 03 Novembre 2022 à Cotonou avec l'appui du Programme d'Appui à la Lutte contre l'Impunité et au Renforcement de l'Etat de Droit (PALIRED) mis en œuvre par Transparency International et Social Watch Bénin, avec l'appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération Suisse.

APASIC ONG a été identifiée en tant que membre de Social Watch Bénin pour prendre part à cette formation qui lui permettra par la suite de co-animer avec un représentant de la Mairie, la séance de vulgarisation du Code dans la Commune de Djakotomey (Couffo).

L'étape départementale de la vulgarisation du Code d'Ethique et des Valeurs de l'Administration Publique (CEVAP) a débuté le mardi 08 Novembre 2022 à Lokossa pour les départements du Mono et du Couffo en présence du Préfet du département du Mono avec la participation effective des cadres de l'Administration publique, des Organisations de la Société Civile (OSC), des Administrateurs de Zone (AZ) de Social Watch Bénin et des Cellules de Participation Citoyenne des départements du Mono et du Couffo.

Le Secrétaire Général du Ministère du Travail et de la Fonction Publique, accompagné pour la circonstance du Conseiller Technique Juridique et des directeurs départementaux du Travail et de la Fonction Publique du Mono et du Couffo, a présenté à cet effet une communication sur le Code d'Ethique et des Valeurs de l'Administration Publique (CEVAP).

A l'issue de la séance, il a été remis aussi bien à chacune des Préfectures du Mono et du Couffo qu'aux Directions Départementales du Travail et de la Fonction Publique un Kakémono et un lot de 50 exemplaires du CEVAP. Quant aux communes des deux départements, elles ont reçu chacune un lot de 50 exemplaires du CEVAP plus une bâche de vulgarisation.

Enfin, chaque Chef-lieu de département a reçu un Kakémono.



08 au 09 Novembre 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO à l'ATELIER D'ELABORATION DU DOCUMENT DE PLAIDOYER POUR LE BUDGET 2023 à la Bourse de Travail de Cotonou, les 08 au 9 novembre 2022.

L'atelier est organisé par Social Watch Bénin dans le cadre de l'élaboration du document de plaidoyer à présenter à l'Assemblée Nationale en vue du vote du projet de budget 2023.

Les différents documents du projet de budget 2023 sont sur le site de la Direction Générale du Budget <https://budgetbenin.bj/>

Grandes Lignes : 1^{er} Jour - Allocutions introductives, Présentation des participants, Présentation du budget programme et ses implications pour le suivi budgétaire de la société civile, Présentation des données collectées au niveau communal, les Travaux de groupe par secteur : Affaires sociales, Santé, Education Eau, hygiène, assainissement, Cadre de vie, infrastructures, Mesures fiscales et non fiscales, le Point sommaire des travaux de groupe.

2^{ème} Jour :

Poursuite des travaux de groupes, Présentation en plénière par secteur, Mot de fin et clôture de l'atelier.

NB : Le document d'analyse et de plaidoyer du groupe de suivi budgétaire des Organisations de la Société Civile a été remis aux députés à l'Assemblée Nationale le jeudi 10 novembre 2022 en audience publique.



09 novembre 2022

Assistance de l'ONG APASIC, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO à la cérémonie de remise des insignes de Chevalier de l'ordre National de Mérite français à Mme Sylvie DAGBA, Représentante Nationale de France Volontaires au BÉNIN, par Monsieur Marc VIZY, ambassadeur de France au Bénin à la résidence de France, le mercredi 09 novembre 2022 suivie d'une réception offerte par l'ambassadeur. L'heureuse du jour, Mme Sylvie DAGBA, Représentante Nationale de France Volontaires au BÉNIN, était chaleureusement entourée de son très cher époux, des membres de la famille, des ami-e-s, des collègues, de son équipe de travail, des volontaires, des structures d'accueil de volontaires, Nous lui souhaitons plein succès pour sa mission et plus de distinctions encore et encore !
<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid0Pj2FWfpMpJvj5LhuCtzNCizbBDyWijcsTTxQ2E7iNaeVWqwPQxwh9nu2Qk5FdNSNI/?app=fbl>
29/12/2022 à 12:39 - Assiba Solange ZOTTO:
<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid031Sr1o2MYeULEN4XMsgCUwWb6qRdBXUsh5NzdRN7oihEqhz1sXviowhdEMVC2UDGi1/?app=fbl>



29 Novembre 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Sidonie AZODODASSI DJIKPESSÉ (membre), au Café-Débat intitulé «Les obligations fiscales des OSC », organisé par la Maison de la Société Civile en collaboration avec la Direction Générale des Impôts, le Mardi 29 Novembre 2022 à la salle de conférence de la CCIB.
Bref rapport :
Plus de 50 organisations dont APASIC-ONG étaient présentes à cette séance.
La séance a démarré par les mots de bienvenue de Mme Joëlle VIDEHOUEYOU, Directrice des opérations de la CCIB qui a présenté l'équipe des communicateurs composée de Mr Roger SOBABE, de son collaborateur Mr Boris GBEDINHESSI tous deux représentants de la DGI et de Mme Aline ADJIBI DATO, Directrice Exécutive de CDEL et membre du comité de contrôle de la MSC.

Après une brève intervention du Directeur de la Maison de la Société Civile exhortant les participants au suivi de la communication, le chef service législation et coopération internationale de la DGI en la personne de Monsieur Roger SOBABE a présenté le plan suivant :

I/ Avantages fiscaux des OSC ;

II/ Impôts et taxes dus par les OSC ;

III/ Obligations et sanctions fiscales des OSC ;

IV/ Cas pratique.

Avant le développement, il a fait un bref aperçu sur les OSC. Ici il a abordé entre autres les dispositions du code général des impôts, la définition d'une association, la différence entre société commerciale et société civile.

Notons que la société commerciale est orientée par le code du commerce et la société civile par le code civil.

I/ Avantages fiscaux des OSC

Il a été question des avantages fiscaux accordés aux OSC.

Il faut noter que les ONG nationales régulièrement constituées sont exonérées de l'impôt sur les sociétés, de la TVA sur le matériel et équipement pour l'exploitation ainsi que les véhicules importés ou acquis sur place au Bénin, nécessaire à la mission, le matériel technique, les ouvrages didactiques, les effets du personnel expatrié dans les 06 premiers mois de son installation, la TVA sur le service bénévole rendu etc.

II/ Impôts et taxes dus par les OSC

Il s'agit ici des impôts et taxes dont les OSC doivent faire face. L'ITS sur le salaire du personnel, l'AIB (3% pour le prestataire ayant un IFU et 5% pour celui n'ayant pas d'IFU), la retenue à la source sur les rémunérations versées aux prestataires non-résidents, le droit d'enregistrement et de timbre, la retenue à la source du montant brut du loyer etc.

III/ Obligations et sanctions fiscales des OSC.

➤ Les obligations

Les ONG doivent :

- Procéder à l'immatriculation IFU ;
- Déclarer les modifications substantielles affectant l'exploitation (modification de statuts, changement de lieux d'exercice etc.) ;
- Déclarer la suspension, la cessation d'activité ou de cession trois (03) mois avant l'événement ;
- Faire enregistrer les actes ou marchés ;
- Se faire délivrer une facture normalisée pour tout achat de biens et services ;
- Faire la déclaration annuelle des salaires ;
- Déposer le rapport d'activités (financier et moral au plus tard le 30 avril au service des impôts compétent);
- Déclarer le VPS au plus tard le 10 du mois suivant etc.

➤ Les sanctions :

Défaut du dépôt rapport financier et moral, défaut d'immatriculation à l'IFU et/ou de déclaration des modifications substantielles, sont passibles d'amende, le défaut de versement des prélèvements effectués est passible d'une pénalité de l'Etat ; le défaut de retenue et/ou de reversement de l'AIB à la source entraîne une amende de 100% de la retenue non reversée ; les paiements tardifs, la comptabilité irrégulière, les oppositions aux travaux des agents des impôts, les oppositions à l'exercice du droit de communication sont sanctionnées ; etc.

IV/ Cas pratique.

Ici, nous avons déterminé l'AIB sur deux différentes factures. Notons que l'AIB est retenu sur la prestation (le montant de la main d'œuvre, ou bien sur le montant total de la facture si le fournisseur ne mentionne pas le montant de la prestation) le taux est de 3 % pour le prestataire ayant un numéro IFU et 5 % pour le prestataire n'ayant pas d'IFU.

Après ce dernier point du programme, les questions d'éclaircissement ont été posées et les clarifications ont été apportées par le communicateur. La séance a été clôturée par Mme BOCCO de la DGI.

NB : Toutes informations liées à la question sont disponibles sur le site : www.impot.bj

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid037pjuMTeD2yCFUXFpg6x2JwEyzWjzQAC92nyJo6t1cmCnmZ276g2gM8rFJ4taEqil/?app=fbl>



Participation de l'ONG APASIC représentée par Mme Sidonie AZODODASSI DJIKPESSE à l'atelier de formation animé par l'Expert Consultant en Finance Intelligente Noah Fèmi AGBAFFA-PADONOU à l'occasion de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant.

Ce samedi 03 Décembre 2022, la salle de conférence de la Maison de la Société Civile a servi de cadre pour l'atelier national de formation sur «Mobilisation des ressources financières pour les OSC : Partage d'expérience sur le crowdfunding». Différentes ONG, associations, Centre d'accueil et de la Promotion des Enfants (CAPE) et divers acteurs de l'écosystème de la protection de l'enfant étaient présents à ce rendez vous. Après les présentations d'usage, le formateur a dans un premier temps fait un brainstorming qui a permis de faire l'état des lieux de financement des activités de protection de l'enfant. Après il a abordé la formation proprement dite basée sur une technique de financement participatif qu'est le crowdfunding. Il est à rappeler que le financement participatif est un outil de collecte de fonds opéré via une plateforme internet et qui utilise les médias sociaux comme vecteur de communication permettant à son porteur de projet de s'adresser à sa communauté réelle ou virtuelle (investisseur /contributeur) qui choisit de financer directement en déposant de petits montants. Notons que le crowdfunding est un financement par la foule qui permet au grand public de soutenir financièrement les projets qui le séduisent. Il vise essentiellement le financement des projets productifs.

Cet atelier riche en débats a permis aux acteurs de partager entre eux les mécanismes de mobilisation de ressources financières que chacun utilise et de comprendre qu'ils disposent d'une autre source de financement solidaire de leurs projets.

A l'issue de la formation il a présenté la plateforme de financement participatif réservée aux projets africains www.wazindo.com.

Mme Sidonie AZODODASSI DJIKPESSE.

<https://www.facebook.com/1822921533/posts/pfbid0WaezsMAgAuvPjvMjrYk4kfbx5g2YEV3NLWnNAxYWsjqWc1vwff2EC1rKDsIEAkmtl/?app=fbl>

03 Décembre 2022



DU 06 AU 08 décembre 2022

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO, à l'atelier de renforcement des capacités des OSC membres de l'Unité d'Analyse Budgétaire de la Société Civile sur le Dividende Démographique et la Budgétisation Sensible Dividende Démographique, organisé par l'UNFPA en partenariat avec Social Watch Bénin, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), du 06 au 08 décembre 2022 à l'hôtel BEL AZUR de Grand-Popo.

Cet atelier organisé par l'UNFPA en partenariat avec Social Watch Bénin a connu la participation effective de 42 membres dont l'Unité d'Analyse Budgétaire de Social Watch Bénin, des membres du conseil d'administration et du secrétariat exécutif de Social Watch Bénin et des responsables de l'UNFPA.

L'objectif global visé par l'atelier est de Renforcer les capacités des membres de l'Unité d'Analyse Budgétaire de Social Watch Bénin pour l'amélioration de leurs connaissances sur le Dividende Démographique (DD) en vue d'une analyse et un plaidoyer budgétaire en faveur de l'intégration du DD.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Partager avec les membres de cette unité, le contenu de l'outil de développement DD et des outils de suivi et d'analyse budgétaire du DD;
- Partager avec les membres de l'Unité d'Analyse Budgétaire les stratégies innovantes pour faire le plaidoyer en faveur de la budgétisation sensible au DD dans certains Ministères sectoriels au Bénin ;
- Définir de façon participative une feuille de route pour l'accompagnement attendu de l'unité d'analyse de Social Watch ben en vue de l'intégration du DD dans les politiques sectorielles.

L'atelier a démarré par une cérémonie d'ouverture présidée par la Coordonnatrice de UGP/SWEDD suivie des différentes communications et d'échanges. Les travaux de groupes suivis de la plénière ont permis d'élaborer une feuille de route. Les détails des activités de l'atelier sont présentés de façon journalière par les rapporteurs désignés au début de l'atelier.

Cette rencontre a été marquée par une dizaine de communications suivies de débats à l'issue desquelles une feuille de route a été adoptée par les participants.

DEVELOPPEMENT

Le lancement officiel de l'atelier a été marqué par le mot de bienvenue du Dr Basile Athanase HOUNONKAN, Assistant Technique de l'UNFPA, Représentant du Représentant résidant de l'UNFPA, de l'allocation de Mme Blanche SONON, Présidente de Social Watch Bénin et du mot d'ouverture officielle prononcée par Mme Djahoudath ALIDOU, Coordinatrice de l'Unité de Gestion du Programme SWEDD.

Jour 1

La première journée a été marquée par la cérémonie d'ouverture présidée par la coordinatrice de l'UGP/SWEDD, suivi de la présentation des participants et les objectifs de l'atelier. Le reste de la journée a été consacré à la présentation des communications suivi d'échanges.

Au total trois (03) communications ont été présentées :

- Le Dividende Démographique que retenir ;
- Le rapport NTA contenu, interprétation et implication politique ;
- La Budgétisation sensible au Dividende Démographique : enjeux et perspectives.

Ces communications ont été suivies d'échanges qui ont permis aux participants de mieux comprendre les thématiques développées.

Après ces allocutions d'ouverture l'organisation pratique de conduite des trois jours de l'atelier a été adoptée par la plénière. Elle se présente comme il suit :

✓la présentation des participants;

✓la mise en place du présidium composé de :

Président : Mr Florent DOSSOU, consultant DD

1er Secrétaire : Mr Moussa Boni BOUKARI, membre du Conseil d'Administration de SWB.

2ème Secrétaire : Mme Paméla AGBOZO, membre du Secrétariat exécutif de SWB

✓la désignation des rapporteurs

Jour 1 : Mme Assiba Solange ZOTTO et M Janvier ADEGBOLA

Jour 2 : M Urbain BOCOVO et Mme Bénédicte GBAGUIDI

Jour 3 : Mme Claudette AFANTOHOU et Mr Raymond

✓La désignation du modérateur principal de l'atelier au nom de M Armand Philippe TOBOSSI

✓La lecture, l'amendement et l'adoption de l'agenda et accueil des attentes

✓Le rappel des objectifs de l'atelier

Les Communications

Trois (03) communications ont constitué l'ossature des échanges de réflexions et de partage au cours de la première journée. Il s'agit de :

Communication introductive : Dividende démographique que retenir (contenu général) ?

Cette communication a été présentée par M Florent DOSSOU et a porté sur la clarification du concept dividende démographique. On peut retenir de cette communication que :

- Le Dividende Démographique peut être défini comme étant l'avantage que peut tirer un pays d'une partie relativement importante de sa population en âge de travailler en raison de la baisse de fécondité et efficacement investir dans la santé, l'autonomisation et l'emploi de celle-ci, grâce à l'action des pouvoirs publics et l'implication du secteur privé.

- Le DD a quatre piliers sur lesquels il faut simultanément agir pour avoir le résultat escompté et cinq dimensions qui ont chacune des indicateurs. Le débat qui a suivi cette présentation a permis au communicateur assisté de M Philippe TOBOSSI de :
- Rassurer par rapport à la disponibilité du rapport profil pays dans lequel est extrait les données présentées dans la communication. Après sa présentation au cours d'un séminaire gouvernemental les jours à venir, Social Watch Bénin pourrait disposer de ce rapport.
- Confirmer la prise en compte par le DD de 14 ODD sur les 17.
- Préciser que le DDMI a été accepté par les pays concernés et pour son acceptation par les populations, certains discours comme la réduction des naissances et autres qui heurtent à la sensibilité de la population été interdits au Bénin.
- Préciser le rôle des OSC dans ce processus car étant plus proche de la population et disposant des moyens de pression vis-à-vis des gouvernants, elles doivent donc assurer la veille à tous les niveaux.

Communication N°1 : rapport NTA en général : contenu, interprétation et implication politique

Cette communication est présentée par M Philippe TOBOSSI et a permis de connaître l'état de la nation qui révèle à travers les chiffres que le Bénin est un pays à forte croissance démographique et ceci parce qu'il a un taux de fécondité très élevé. Les béninois sont dépendants avant l'âge de 28 ans et après l'âge de 61 ans ce qui fait que le déficit est plus important que le revenu dégagé. Ceci constitue un frein pour le développement économique du pays d'où le recours au NTA pour corriger les choses.

Communication N°2 : Budgétisation sensible au Dividende Démographique : enjeux et perspectives

Cette communication faite par M Philippe TOBOSSI a permis de souligner que la budgétisation sensible au DD appelle à une meilleure intégration des dimensions du DD dans les différents instruments de l'action publique. Les cadres de référence, les recommandations pour la mise en œuvre de la feuille de route de l'union africaine, des perspectives et des recommandations ont été présentées.

Les débats qui ont suivi les deux dernières communications ont permis au communicateur et à l'AT UNFPA de rassurer les membres de Social Watch Bénin sur ce qui est attendu des organisations de la société civile dans ce processus. Le DD prend en compte la plupart des budgets sensibles qui s'élaboraient dans le pays et la vulgarisation a été faite à plusieurs niveaux dans le pays. Que Social Watch Bénin s'associe pour l'élaboration d'une feuille de route conjointe qui aboutira la prochaine fois à l'élaboration d'un budget sensible au DD. Ceci peut passer par le renforcement des capacités des acteurs clés afin que tout le monde soit au même niveau de compréhension du processus.

C'est sur ces mots d'exhortation de l'AT UNFPA que la première journée a pris fin.

Les rapporteurs

- Mme ZOTTO Assiba Solange de l'ONG APASIC, Membre de l'Unité d'Analyse Budgétaire (U.A.B) de SWB
- M ADEGBOLA Abiodoun Janvier de Espoir Plus ONG, Membre de l'U.A.B de SWB

1. Jour 2

La deuxième journée de l'atelier a démarré avec la lecture et l'amendement du rapport de la première.

Après la présentation du rapport de la première journée, six communications ont constitué l'ossature des échanges de réflexions et de partage au cours de cette journée.

Communication 3 : Feuille de route de la BSDD

La 1ère de la journée qui est la 3ème de l'atelier, a été présentée par la coordinatrice de l'UGP-SWEDD du nom de Madame Djaoudath ALIDOU. Les éléments constitutifs de cette feuille de route sont : les indicateurs, le détail des activités, le niveau d'exécution, la programmation et les décisions (confère tableau de synthèse des activités de la feuille de route de la BSDD).

Ses objectifs sont déclinés en six (06) étapes à savoirs :

- Etape 1 : Rapport DDMI (le Draft des cinq (05) sous dimensions, le rapport national en cours);
- Etape 2 : Disponibilité du budget sur les 15 années passées ;

- Etape 3 : Atelier d'écriture d'arrimage du DDMI au budget classique et la détermination des élasticités budgétaires ;
- Etape 4 : Atelier d'écriture d'analyse des résultats du BSDD et validation scientifique du rapport ;
- Etape 5 : Atelier de présentation du rapport BSDD aux parlementaires (à exécuter en 2023) ;
- Etape 6 : Atelier d'élaboration des indicateurs de suivi de la prise en compte du BSDD ; Collecte et rapport de suivi et publication de recommandations sur la BSDD.

Il sera organisé un atelier régional en 2023 pour finaliser le processus et déterminer si le Bénin fera partie des pays pilotes de la BSDD. Signalons que c'est lors de l'exécution et de la vulgarisation des travaux du laboratoire que les OSC et les autres acteurs seront impliqués.

Communication 4 : Dividende Démographique et éducation

Cette communication a été déjà abordée dans l'une des communications de la première journée par M Philippe TOBOSSI).

Communication 5 : Maintien des filles à l'école.

Cette communication a été présentée par monsieur Prospère LOKONON, chargé du Projet Educo, qui a mis l'accent sur l'éducation comme étant un droit de la personne humaine qui concourt à l'autonomisation des hommes et des femmes et par conséquent au développement de la nation.

Les cibles concernés par ce sous projet sont :

- 30 .000 filles issues d'une famille pauvre ;
- 120 jeunes filles vulnérables, scolarisées dans les filières de la science et de la technologie ;
- 120 jeunes filles bachelières de conditions vulnérables sorties des établissements d'enseignement général (10 par département).

La stratégie utilisée consiste :

- A la distribution de kits aux filles vulnérable de 09 à 24 ans ;
- Le transfert monétaire (n'est pas encore effectif) ;
- L'attribution des bourses et accompagnement ;
- Les cantines scolaires ;
- Distribution des kits scolaire ;
- Exonération des frais de la scolarité des filles jusqu'en classe de 3ème ;

Il a été ressorti que de 2015 à 2020 il y a une légère amélioration du taux de scolarisation des filles au niveau du primaire mais au niveau secondaire l'écart reste considérable, d'où l'importance de ce sous projet afin que ce taux s'améliore d'ici 2023 surtout au niveau de l'enseignement secondaire et technique.

Au regard de tout ceci des défis restent à relever afin d'atteindre les objectifs.

Communication 6: Compétence de vie et santé reproductive.

Cette communication a été présenté par monsieur Abraham TOSSOU chargé de programme de l'ONG-CPADES.

Dans sa présentation, il est à noter que ce sous projet vise à réaliser les objectifs plus large qui consistent à assurer la capture de dividende démographique et à réduire les inégalités de genre au Bénin. A cet effet, SWEDD intervient dans trois (03) composantes qui sont divisés en des sous composantes dont l'objectif général est d'améliorer les compétences de vie des Adolescentes/ Adolescents et les Jeunes Filles non scolarisées/déscolarisée avec des capacités comportementales adaptatives et positives (y compris la santé sexuelle et reproductive). Les activités de ce sous projet sont menées dans les 77 communes de notre pays à travers 10 espaces sûrs par communes. Ces activités s'articulent autour de 28 modules et à pour objectif d'impacter 500.000 AJF (Adolescentes Jeunes Filles) de 10 à 24 ans, sans oublié les hommes et les garçons qui seront pris en compte dans le programme. Cet objectif général est décliné en quatre objectifs spécifiques. L'implication du gouvernement à travers certains de ses ministères à savoir : MASM, MEMP, MESFTP, sans oublier la Banque Mondiale (Appui financier), UNFPA et OOAS (Appui technique), UGP/SWEDD et les ONG locales (prestataires) qui favorisent la mise en œuvre de ce sous projet.

Il est à noter également l'adhésion de la communauté bénéficiaire, ce qui facilite les activités sur le terrain. Le sous projet compétence de vie et santé reproductive, malgré les succès qu'il a eu, des points restent à améliorer, ce qui le lance dans des défis à relever pour l'atteinte de ses objectifs.

Communication 7 : Autonomisation des femmes/filles

Elle a été présentée par Madame Reine Désirée HOUNDEGANME, chargée de suivi évaluation de sous projet autonomisation des femmes/filles à Plan Bénin International.

D'entrée de jeu, elle a fait l'état des lieux qui a amené l'Etat béninois à signer un accord en 2019 avec la Banque Mondiale pour contribuer à l'autonomisation de 500.000 filles âgées de 14 à 24 ans non scolarisées, déscolarisées et les filles sans emploi dans les zones d'intervention du projet d'ici 2024. Cet objectif général sera atteint à travers trois objectifs spécifiques de ce sous projet. Dans sa mise en œuvre, Plan Bénin a utilisé plusieurs stratégies telles-que :

- Formation alternative/école deuxième chance ;
- Installation des filles non scolarisées et déscolarisées ;
- Renforcement des capacités d'auto emploi et d'employabilité des jeunes filles diplômées sans emploi et
- Appui aux mères des filles non scolarisées ou déscolarisées méritantes

A travers ces stratégies, des grandes réalisations ont été enregistrées au niveau des formations alternatives que professionnelles dont voici quelques indices :

- Au niveau de la mise en stage, nous avons eu 1277 filles contre 1200 filles attendues et 1134 filles sont restées à cause de l'abandon de 143 filles. Cela s'explique par l'insuffisance du montant alloué au déjeuner mis à leur disposition avec un pourcentage de 94,5% de taux de réalisation.

- Au niveau de la formation professionnelle, 575 filles toutes formations confondues sont enregistrées sur les 1200 filles attendues avec un pourcentage 47,91%. Il est noté une baisse de taux de filles enregistrées dans la formation professionnelles comparativement aux filles mises en stage. Cette baisse serait due au non adéquation de ces formations dites métiers d'homme avec la carrière de métier qu'envisagent la plus part des filles et la liste de ces AJF que le Ministère de la santé envoie qui n'est souvent actualisée. En dépit des prouesses réalisées avec ce projet, il reste des défis à réaliser.

Les débats faits après les communications 5,6 et 7 ont permis d'apporter des éclaircissements autour de quelques questions tels que :

- Les avantages liés aux soutiens apportés aux mères des filles déscolarisés méritantes. Les soutiens apportés à ces dernières permettent d'impliquer ces mères dans le processus de maintien de leurs enfants filles à l'école. Sans oublier que les pères de ces filles ont aussi un rôle à jouer dans ce processus.

- Quant aux cantines scolaires l'apport de 25F demandé aux parents de ces enfants déjà dans une situation de vulnérabilité pèse encore sur ces derniers.

Les participants ont souhaité que des dispositions soient prises par le gouvernement afin de rendre totalement gratuite la cantine scolaire.

Communication 8 : Disponibilité des produits de santé jusqu'au dernier kilomètre.

Au début de cette communication monsieur Dieudonné BAHOUNDJE expert national composante 2 AT UNFPA-SWEDD, a planté le décor par une question : «Quand nous sentons un malaise, à quoi nous pensons spontanément ?» Les réponses données font allusion à l'auto médication. Suite à ces réponses à cette question, il a d'abord fait l'état des lieux de la chaîne d'approvisionnement actuelle assorti des causes principales de la faible disponibilité des produits de santé avant de partager avec l'assistance les réformes en cours dans le pays pour la disponibilité des produits de santé jusqu'au dernier kilomètre. Parmi ces réformes en cours, nous pouvons retenir l'élaboration du document de directive de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé jusqu'au dernier kilomètre qui est dans son étape de finalisation. Ces directives recommandent le modèle push pour la distribution des produits de santé avec comme périmètre du dernier kilomètre, la communauté.

Communication 9 : Dividende démographique et santé

Cette communication a été réalisée par Dr Athanase, qui montre que l'Etat met la majorité des ressources allouées dans le domaine de la santé au niveau de la tranche d'âge de 0 à 45 ans avec une légère baisse de 0 à 15 ans. Cet état de chose agit considérablement sur l'espérance de vie qui est de 61 ans. Pour corriger cet état de chose, le projet ARCH doit être généralisé et encourager. Renforcer les plateaux techniques de nos hôpitaux afin de réduire considérablement les évacuations sanitaires.

Les rapporteurs

- Mme GBAGUIDI Bénédicte S. de l'ONG Le BACAR, Membre de l'U.A.B. de SWB
- M BOCOVO Urbain de l'ONG PMR, Membre de l'U.A.B. de SWB

Jour

Les activités du jour 3 de l'atelier ont démarré avec la lecture, l'amendement et l'adoption du rapport du jour 2 par acclamation, sous réserve de l'intégration des observations et amendements faits.

Après cette adoption du rapport, les participants ont été répartis en deux groupes de travail.

Ces différents groupes se sont évertués à élaborer les idées fortes et/ou recommandations en faveur de l'intégration du DD dans les budgets des communes, des ministères sectoriels et surtout de l'Etat.

En prélude aux travaux de groupe, des échanges ont été faits en vue de l'harmonisation des points de vue sur le travail attendu.

A la suite desdits travaux au sein des groupes, les recommandations et idées fortes ont été adoptées en plénière pour la suite du processus.

Cet atelier a permis de constater un grand intérêt des participants à travers leur assiduité les préoccupations soulevés, la richesse de la feuille de route élaborée et l'engagement des membres de l'unité d'analyse budgétaire de Social Watch.

Des recommandations pour que les engagements de chaque partie soient tenus ont été faites.

La troisième journée et l'atelier sur le renforcement de capacité des OSC membres de la cellule d'analyse budgétaire de Social watch a pris fin avec la cérémonie de clôture, sur une note d'espoir de voir les recommandations mises en œuvre pour la capture du dividende démographique au Bénin.



Participation du RIFONGA-Bénin, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO, à la troisième rencontre du comité binational du projet VLF-BURKINA FASO — BENIN, organisée par VLF Bénin en collaboration avec ses partenaires (OXFAM, Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM), Affaire Mondiale Canada (AMC), du 12 au 16 décembre 2022 à l'hôtel GANNA à Grand-Popo.

L'organisation de la troisième rencontre du comité binational du projet VLF-BURKINA FASO — BENIN est prévue par le Plan de Travail Annuel de l'année 2022-2023 du comité de coordination binational prévu qui se tient annuellement en alternance dans chacun des deux pays afin de garantir la parfaite cohérence du projet avec le Plan de mise en œuvre (PMO) d'une part, et renforcer la coordination dans les interventions d'autre part

Rappelons que le projet Voix et Leadership des Femmes est un projet financé par le gouvernement du Canada et mis en œuvre au Bénin et au Burkina Faso par Oxfam. Il vise le renforcement de capacités des organisations de défense des droits des femmes en vue de la jouissance des droits humains pour les femmes et les filles ainsi que le progrès de l'égalité entre les sexes au Bénin et au Burkina Faso.

L'objectif principal du comité binational est de renforcer les synergies d'actions entre les deux pays en vue de l'atteinte des résultats du projet VLF.

De façon spécifique, cette troisième session du Comité binational permettra de :

1. Faire le suivi des recommandations de la précédente rencontre du comité de coordination au Burkina Faso;
2. Faire le point de mise en œuvre des fonds pluriannuels 1 & 2 ;
3. Faire des échanges approfondis en travaux de groupe sur :
 - o Les outils et canevas de suivi technique et financier ;
 - o La Coordination de la mise en œuvre des activités et le respect des délais contractuels ;
 - o La visibilité du projet VLF Bénin et Burkina ;
4. Partager l'expérience des deux pays sur le fonds d'innovation ;
5. Échanger sur la mise en œuvre des plans de renforcement de capacités ;
6. Faire un partage d'expérience sur les groupes de Co-développement ;
7. Analyser et apprécier les défis dans la mise en œuvre des fonds réactifs permanents ;
8. Passer en revue le CMR et échanger sur l'opportunité de l'actualisation de la ligne de base du projet VLF ;
9. Faire un retour sur les visites de suivi d'AMC dans chaque pays.
10. Commencer la réflexion sur la pérennité des acquis du projet post-projet et sur l'évaluation finale de VLF ;
11. Faire de nouvelles recommandations ;
12. Faire des visites d'échange auprès des partenaires du VLF au Bénin

Les Grandes Lignes

Le 13/12/2022 :

- Les mots de bienvenue du modérateur : Mr Osée COLOKO
- Mots de bienvenue de la coordonnatrice VLF, Mme Anne Colette AGUEMON
 - o Les responsables de l'AMC sont pour la première fois présentes à la rencontre
- Ouverture de la rencontre par le Coordinateur Pays d'Oxfam Bénin, Mr Evariste KPATA
- Présentation de l'Agenda par Mme Estelle SEGLA suivie d'un débat – de suggestions – de recommandations et validation par acclamation ;
- répartition des rôles :
 - o rapportage du jour 1 par l'équipe de VLF Bénin en la personne de Mme Danielle assistée par Mme Assiba Solange ZOTTO(ODDF RIFONGA-Bénin)
 - o rapportage du jour 2 par l'équipe de VLF Burkina Faso assistée par Mme Daniella SAGBOHAN (ODDF FAWÉ)
 - o rapportage du jour 3 par l'équipe de VLF Bénin assistée par Mme Anne Ella MAHOUKPO (ODDF GJFA)
- Suivi des recommandations du précédent CCB
 - 06 recommandations précédemment ont été exécutées
 - Débats :
 - o Recommandation N° 3 : Allègement des critères sur les fonds réactif pour susciter l'intérêt des ODDF

DES RECOMMANDATIONS :

Ramener les critères de 80% de femmes au sein de l'ODDF à 50% par exemple (proposition de Mr COLIKO)

Echanges approfondis en travaux de groupe

Groupe ODDF (RIFONGA-Bénin, GJFA ONG, WIDAF Bénin, FAWE)

Points des acquis,

Les défis,

Les recommandations

Les outils et canevas de suivi technique ; Visibilité et influence autour du projet VLF Bénin et Burkina

Les outils et canevas de suivi financier

La Coordination de la mise en œuvre des activités et respect des délais contractuels ;

Le renforcement organisationnel des ODDF

Plénières des travaux

Evaluation jour 1

Le 14/12/2022 :

Modératrice du jour : Mme Clarisse du Burkina Faso

Mot de bienvenue du Coordonnateur pays à la délégation de l'AMC

Présentation et brise-glace (par Laura)

Présentation de l'agenda par Mme Estelle SEGLA

Evaluation du jour 1 : positive

Point de mise en œuvre des fonds pluriannuels 1 & 2 dans chaque pays :

Pour le Bénin :

Présentation des projets du Fonds Pluriannuel par RIFONGA-Bénin et GJFA ONG ;

Pour le Burkina Faso :

Présentation des projets des 03 Fonds Mr Hamidou SALOGO

Etat de mise en œuvre financière des VLF pour le Burkina Faso et le Bénin (Fonds Réactifs permanents, Fonds pluriannuel, Fonds d' Innovation) par les financiers des VLF du Burkina Faso et du Bénin

Echange sur la mise en œuvre des plans de renforcement de capacités (partage d'expériences, mise à jour des plans, défis)

Présentation pour le Bénin : Mme SEGLA

Présentation pour le Burkina Faso : Mr SALOGO

Partage d'expériences sur le fonds réactif et le fonds d'innovation (niveau de mise en œuvre, résultats, défis, prochaines étapes)

fonds réactif

Cas du Bénin : présenté par FAWE

Cas du Burkina Faso : présenté par Mr SALOGO

Les 02 Cas Burkina Faso et du Bénin (critères d'éligibilité pour ce fonds) : présenté par Mme SEGLA

fonds d'innovation

Cas du Burkina Faso : présenté par Mme Rasmata

Cas du Bénin : présenté par WILDA-Bénin

Les 02 Cas Burkina Faso et du Bénin (critères d'éligibilité pour ce fonds) : présenté par l'équipe du Burkina Faso

Evaluation du Jour 2

Le 15/12/2022 : Evaluation du jour 2 : positive

Echange sur la capitalisation des bonnes pratiques (présentation d'un référentiel de bonne pratique des ODDF par pays)

- Bénin : Mme SEGLA
- Burkina Faso : Mr Hamidou

Partage d'expérience sur les groupes de Co-développement et le rendez-vous mensuel des ODDF : (niveau de mise en œuvre, défis, financement des plans d'actions, prochaines étapes)

- Burkina Faso : Mr Hamidou
- Bénin : Mr Osé COLIKO
- Membre de l'équipe du partenaire AMC), Mme Alexia
- Membre de l'équipe du partenaire AMC, Mme Jeannine
- Spécialiste Genre, PSAT Burkina Faso, Mme Clémence VIMBAMBA

Réflexion sur la pérennité des acquis du projet et sur l'évaluation finale de VLF

- La chargée de programme OXFAM Québec Canada (AMC), Mme Laura

Recommandations :

1. Evaluer le taux d'exécution et procéder la mise à jour des plans de renforcement de capacités des ODDF
2. Réviser les PTA (2023-2024) en y intégrant des activités assorties de budget incluses dans les plans de renforcement de capacités
3. Redéployer les ressources de la mise à l'échelle pour financer les plans de renforcement de capacités des ODDF du fonds pluriannuel 2023-2024
4. Poursuivre l'assouplissement des conditionnalités d'octroi des fonds réactifs aux ODDF tout en respectant les procédures
5. Clarifier et adopter la cible des ODDF du fonds réactif en termes d'initiatives (Exemple : ODDF/Initiatives)
6. Redéployer les ressources du fonds réactif pour financer les actions d'influence des groupes de codéveloppement
7. Accompagner techniquement les ODDF dans l'élaboration d'un plan de pérennisation des acquis de leurs projets

Clôture de la rencontre :

A l'issue de la validation des recommandations, la journée a pris fin par les mots de clôture des coordonnatrices des deux pays ainsi que l'une des représentantes des ODDF (Mme Assiba Solange ZOTTO du RIFONGA-Bénin).

La délégation de l'AMC a quant à elle adresser ses remerciements à l'assistance pour le bon déroulement du comité et a promis que toutes les recommandations faites à l'heure endroit seront prises en compte.

Evaluation finale de l'atelier.

Temps libre et visite

Le 16/12/2022 : Participation à une activité terrain « les 16 jours d'activisme » de l'ODDF REPFED à la Mairie de Klouékanmè (Couffo)

Grandes lignes :

- Arrivée et installation des participants, Séance d'échange informelle des membres du Comité Binational avec l'équipe de l'ODDF REPFED, Mot de bienvenue de la Directrice Exécutive de REPFED, Mme DANSIGA DANSOU Clotilde ; Présentation du projet VLF par la Chargée de Programme OXFAM-QUEBEC, Allocution de la Représentante de AMC (Affaire Mondiale Canada), Allocution d'ouverture du Maire de Klouékanmè, Allocution d'ouverture du Préfet du Département du Couffo, Sketch des MAJ de Dogbo, Présentation d'une communication sur les lois contre les VBG par le Procureur d'Aplahoué, Présentation d'une communication sur les statistiques des VBG dans le Département du Couffo et les stratégies mises en place par le Directeur de la Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance (DDASM), Témoignages de quelques survivantes des VBG, Départ des membres du Comité Binational., Echanges avec les jeunes

Cette troisième rencontre du comité de coordination binational a réuni les deux équipes et implique des représentantes des ODDF du Bénin participant au projet VLF, la Chargée de Programmes VLF d'Oxfam-Québec, Alexia Lemieux, Agente de développement, Direction du développement du Burkina Faso et du Bénin, Affaires mondiales Canada, Joanie, Portelance-Galarneau, Agente principale de développement, Ambassade du Canada au Burkina Faso, Marie Fiacre Mitobaba, Spécialiste Genre et sociologie rurale, PSAT Bénin et Clémentine Vimbamba, Spécialiste Genre, PSAT Burkina Faso.





16 Décembre 2022

Participation de l'ONG APASIC représentée par Mme Sidonie AZODODASSI DJIKPESSE à l'atelier de validation du rapport sur l'évaluation pilote de la transparence budgétaire dans les secteurs : santé, éducation, affaires sociales, et eau-assainissement le jeudi 16 Décembre, à l'hôtel TERRA NOSTRA de Ouidah.

Organisé par Social Watch Bénin en collaboration avec la Giz, l'atelier a réuni des OSC, des représentants de la Direction Générale du Budget (DGB), de la Direction Générale de l'Eau (DGE) et du Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire (MEMP).

L'objectif de cet atelier est de faire connaître l'ensemble des informations du budget. La question du budget étant d'une importance capitale pour le public, les OSC sous le couvert de Social Watch Bénin, se basant sur des interrogations, s'intéressent à son évaluation. Notons que la méthodologie adoptée pour évaluer la transparence budgétaire pour les secteurs de la santé, de l'éducation, des affaires sociales, de l'eau et de l'assainissement est celle expérimentée par l'International

Budget Partnership (IBP).

Ainsi 10 thèmes clés sont sélectionnés pour évaluer les secteurs. Ce sont :

- 1- Allocation budgétaire du secteur par fonction et par ministère
- 2- Exécution du budget du secteur par fonction et par ministère
- 3- Présentation d'informations permettant des comparaisons internationales
- 4- Sources de recettes pour le secteur
- 5- Évolution dans le temps des allocations du secteur
- 6- Financement de programmes et d'activités spécifiques
- 7- Transferts de financements sectoriels à d'autres entités
- 8- Objectifs et résultats des dépenses par secteur
- 9- Informations sur les critères et la répartition géographique pour la distribution des financements du secteur
- 10- Informations locales.

Les questions découlant de ces thèmes sont au nombre de 43 dont 23 existent dans l'Enquête du Budget Ouvert et 20 nouvelles qui sont spécifiques aux secteurs. Chaque question est notée sur la base d'une réponse à une QCM. Il est important de rappeler que pour faire une évaluation sur la transparence budgétaire il faut avoir les éléments obligatoires ci-après :

- Le projet du budget
- Le budget approuvé
- Le rapport de fin d'année.

Un travail de groupe a été fait à l'issue de cet atelier par les OSC et soumis aux sectoriels présents qui ont apporté des clarifications.

~ Sidonie AZODODASSI DJIKPESSE ~



20 et 21 Décembre 2022

PARTICIPATION du RIFONGA-BENIN, Représenté par mademoiselle Grâce Akofa ASSI (membre APASIC ONG) à la formation des membres de la plateforme électorale des OSC, coordonnée par WANEP Bénin / Plateforme Électorale, sur le thème « Communication en période politiquement sensible ou de crise».

Durant deux jours, du 20 au 21 décembre 2022, l'atelier s'est tenu à l'hôtel AZALAI de Cotonou. Il a réuni au totale vingt-cinq (25) participants dont 16 membres du Comité de pilotage de la PEO SC, 05 membres de la coordination de WANEP-Bénin, 01 représentant de l'UE, 02 facilitateurs, 01 modérateur-rapporteur (Canal3 Benin Union européenne au Bénin Coopération suisse au Bénin GFA Consulting Group GmbH Ambassade de France au Bénin Open Society-Africa RIFONGA-Bénin SOS Civisme Bénin Repsfeco-Bf WiLDAF Changement Social Bénin).

L'activité a pour objectif général de renforcer les capacités des membres du comité de pilotage de la PEO SC et de la coordination de WANEP-Bénin sur la communication efficace en période politiquement sensible ou de crise : c'est le thème autour duquel est organisée une formation des membres de la plateforme électorale des OSC, coordonnée par WANEP-Bénin.

20 et 21 Décembre 2022

De façon spécifique, il était question, entre autres, de permettre aux participants de renforcer leurs capacités sur les techniques et méthodes de communication en période de crise, d'apprendre des expériences des autres pays en période électorale et d'être outillés pour de meilleures interventions avec les parties prenantes aux processus électoraux au Bénin.

20 Décembre 2022 : Le présidium d'ouverture, composé de M. Henri VALOT, représentant de la Coopération Suisse et de GFA, de M. Juan Luis Barbolla CASA, représentant de l'Union Européenne au Bénin et de Mme Fatoumatou BATOKO ZOSSOU, Présidente de la plateforme électorale des OSC, a mis l'accent sur la délicatesse de la communication en période de crise et la responsabilité individuelle à laquelle elle fait appelle pour apaiser le climat.

Les grandes lignes :

- Considérations générales sur le contexte politique et électoral, présenté par Mr Expédit Ologou, politologue et spécialiste des questions de sécurité et président du CiAAF,
- Considérations générales sur la communication de crise, présenté par Maurielle AGBOKOU, analyste, consultant en communication politique,
- Échanges d'expériences sur le thème : communication de crise : enjeux et défis.

21 Décembre 2022 : -Cas pratique : travaux de groupes, -Restitution des travaux de groupes : débat général, -Cérémonie de clôture.

Les responsables de la plateforme électorale sont renforcés sur les techniques de communication en période de crise d'une part et sont outillés aux fins de mieux interagir avec les parties prenantes aux processus électoraux au Bénin.



22 Décembre 2022

Participation de l'ONG APASIC représentée par Mme Sidonie AZODODASSI DJIKPESSE à « Atelier de partage et connaissance et d'informations à l'endroit des OSC sur les nouvelles réformes en matière de gestion des comptes publics »

Jeudi 22 Décembre à l'Hôtel Bel Azur de Grand Popo. Organisé par Social Watch Bénin en collaboration avec la Coalition Anti Corruption GACC, il a réuni 30 participants et les membres de la Cour des comptes. L'objectif de cette activité est d'informer et de partager des connaissances avec les OSC afin de leur permettre d'avoir une meilleure connaissance des nouvelles réformes engagées par le gouvernement en matière de gestion des comptes publics. Trois thèmes ont été développés au cours de cet atelier :

- « Les nouvelles réformes en matière de gestion des comptes publics : la réforme en matière de production des documents de reddition de comptes notamment les rapports annuels de performance dans le cadre du passage effectif du budget classique au budget en mode programme qui a commencé le 1^{er} janvier 2022 » ;

- «Le chainage vertueux en matière budgétaire » ;

- « Point de mise en œuvre des réformes liées aux contrôles externes de la Cour des comptes ».

Après une brève historique de la réforme au Bénin Mr Hervé AFFOUKOU, membre de la Cour des comptes qui a la charge des deux premiers thèmes a présenté sa communication. Dans son premier développement il a mis l'accent sur le Rapport Annuel de Performance(RAP), les fondements du RAP, les éléments spécifiques qui le caractérisent, le caractère analytique du RAP. Il est à noter que le RAP doit permettre de justifier les écarts qui ne doivent pas dépasser 10%(de plus ou en moins), la question de reddition des comptes. Après les échanges et clarifications il est passé au deuxième thème. Le chainage vertueux en matière budgétaire présenté en deux parties suivant le plan ci-après : Les fondements juridiques et techniques du chainage vertueux à travers les fonctions de la loi de finance et le contenu du chainage vertueux la 2^e partie est consacrée aux exigences du chainage vertueux et les perspectives. Le principe du chainage vertueux inscrit à l'art41 de la LOLF lie les discussions de la loi de règlement N-1 et du projet de loi de finance N+1.

Pendant longtemps tout s'arrêtait au vote du budget. L'aspect reddition de compte est négligé. Pour mettre un terme à cela, il est instauré le chainage vertueux. En vertu de ce chainage vertueux les lois de finance d'une année sont alignées dans une chaîne qui met la reddition de comptes au cœur du processus budgétaire.

Le contenu du chainage vertueux. Retenons que le projet de loi de finance ne peut être mis en discussion devant une Assemblée avant le vote par celle-ci, en première lecture, sur le projet de loi de règlement afférent à l'année qui précède celle de la discussion dudit projet de loi de finance. Il a pour but de permettre aux parlementaires et aux responsables de programme de tirer les conséquences pour l'année à venir des résultats observés en créant ainsi un cycle de performance.

Les exigences du chainage vertueux Le chainage vertueux n'a de sens que si la chaîne de la gestion budgétaire par la performance est opérationnelle : responsable de programme, responsables d'action, responsables d'activité, unité d'appui du programme. Du fonctionnement de cette chaîne les documents suivants sont produits à temps :

-Projet annuel de programme ;

-Rapport annuel de performance ;

-Rapport d'audit d'attestation de performance par la Cour des comptes. **Perspectives :** Pour les ministères, il y a entre autres la mise à disposition à temps de la Cour des comptes de documents de reddition de comptes, la formation des acteurs de la gestion des programmes sur la reddition des comptes dans la logique du respect des délais du chainage vertueux. Pour l'Assemblée Nationale il est entre autres question de respecter le délai du vote de la loi de règlement conformément aux dispositions de l'art 66 de la LOLF instituant le chainage vertueux. En ce qui concerne la Cour des comptes, il y a le renforcement des effectifs et les capacités techniques des personnels techniques (Magistrats et Auditeurs), l'autonomisation de la procédure d'instruction des rapports de performance, organiser le contrôle de la mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit, démarrer le jugement des fautes de gestion et des gestions de fait. Pour la société civile L'appropriation des politiques publiques dont les programmes budgétaires sont des déclinaisons, La maîtrise du contenu des programmes budgétaires et le cadre de leur rendement à travers leurs indicateurs de performance ; le suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits de la Cour sur la gestion des fonds publics ; La Cour des comptes les acquis ;

Le suivi du respect des échéances du calendrier budgétaire dans la logique du chainage vertueux. Après les réponses et questions, ce fut le tour de Mr Serge BATONON, Secrétaire Général de la Cour des comptes de développer le 3^e thème intitulé « Point de mise en œuvre des réformes liées aux contrôles externes de la Cour des comptes ». Cette dernière communication s'est articulée autour de trois points :

La Cour des comptes les perspectives ;

Les défis pour un contrôle efficace. Parlant des acquis nous avons la constitutionnalisation de la Cour des comptes ; l'adoption des textes fondamentaux sur la Cour (la Loi organique sur la Cour des comptes qui permet de définir l'organisation générale de l'institution, la Loi portant règle de procédure devant l'institution, la Loi portant statut des magistrats à la Cour) ; Nomination des principaux acteurs (Le premier Président de la Cour des compte ; le procureur général, le greffier, les conseillers, les avocats généraux, le secrétaire général); Un système de contrôle intégrant des principes de l'INTOSAI ; l'INTOSAI est une organisation faitière de toutes les institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Certaines difficultés de fonctionnement de l'ancienne juridiction financière solutionnées.

En termes de perspectives, notons qu'ils relèvent des acquis. Il y a la couverture équilibrée relative des champs de compétences ; l'autonomie de la Cour ; La communication plus fluide avec les citoyens.

Deux défis majeurs ont été énumérés :

- La prise en compte des autres critères de viabilités des ISC (le droit et obligation de signalement qui voudraient que les textes permettent à tout citoyen ayant été averti d'une faute, détournement et autre de le signaler à l'institution, mise en place d'un dispositif longitudinal de suivi des recommandations, l'exécution des arrêt de la Cour des comptes) ;
- La professionnalisation de la Cour des comptes.

Sidonie AZODODASSI DJIKPESSSE



Janvier à Décembre 2022	<p>Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, aux séances hebdomadaires (les lundis) du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin à son siège.</p>
	
Janvier à Décembre 2022	<p>Participation de l'ONG APASIC représentée par Mme ZOTTO Assiba Solange et autres membres à diverses séances virtuelles d'informations, de consultation et de renforcements de capacités (webinaires) sur diverses thématiques par des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).</p>

II) DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'ONG APASIC n'a pas pu bénéficier des subventions pour la mise en exécution de ses projets tout en participant à quelques appels à projets.

Par manque de financements, nos interventions réduites sur le terrain a laissé nos bénéficiaires/communautés sans aucun soutien.

III) LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023

Nous avons pu mener certaines actions grâce à la philanthropie locale (soutiens des parents, des membres et mêmes des inconnus grâce à la visibilité faite autour de nos actions sur les réseaux sociaux.

L'ONG APASIC a élaboré un plan d'action quinquennal (05 ans) pour lequel nous recherchons des fonds pour sa mise en exécution.

Recherche de formateurs pour renforcement de capacités et formation des populations du milieu rural (en agriculture, élevage, maraîchage, pisciculture, transformation des produits vivriers...);

Recherche de matériels : informatiques, de couture, coiffure, peinture (et autres métiers), jardinage, vélos, financements, de subvention ou dons pour la réalisation de nos différents projets ;

Recherche de dons d'animaux (divers) pour élevage par les groupements de femmes et hommes éleveurs. ... etc. ;

Recherche des financements et moyens matériel pour l'organisation périodique de : de l'alphabétisme des femmes rurales et l'apprentissage en français élémentaire, Les tournois cycliques des membres de nos groupements dans les départements du Bénin, des formations en NTIC, et Internet, Les Fêtes de Noël dans les rues, les sensibilisations sur : le code de la famille - les droits de l'homme - les différents codes de lutte contre la maltraitance des femmes - la marginalisation des filles vulnérables - la scolarisation des filles - la lutte contre le harcèlement sexuel - la lutte contre le trafic des enfants - la lutte contre le VIH/sida/MST - la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme - ... etc.

Recherche des bénévoles pour :

- former les femmes des groupements ruraux en maraîchage, en pisciculture, en élevage ;
- les renforcements de capacités des femmes des groupements ruraux en techniques d'agriculture, d'élevage, de maraîchage, de pisciculture, de transformation des produits agricoles, d'entreposage et de stockage des produits agricoles (les tubercules, les céréales, les légumes, les fruits,...) ;
- les renforcements de capacités des femmes des groupements ruraux en gestion administrative et financière des groupements ;
- l'alphabétisation en langues et l'apprentissage en français élémentaire ;
- l'organisation des tournois de diverses disciplines sportives (football, cycliques aux femmes de nos groupements ou non, marathons,...) ; les Fêtes de Noël et du Nouvel an dans les zones rurales et les rues ; les sensibilisations (sur :le code de la famille, les droits de l'homme, les différents codes de lutte contre la maltraitance des femmes, la marginalisation des filles vulnérables, la scolarisation des filles, la lutte contre le harcèlement sexuel, la lutte contre le trafic des enfants, la lutte contre le MST/VIH/SIDA, la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, ... etc) ;
- les initiations de la couche juvénile rurale en informatique, en divers métiers (couture, coiffure, peinture, menuiserie, maçonnerie, jardinage,...).

L'ONG APASIC intervient dans les domaines suivants :

- GENRE ET DEVELOPPEMENT : installations, formations et suivis des groupements de femmes ;
- SANTE : Prévention des IST et du VIH/SIDA ; du paludisme et autres maladies ; Promotion de la Santé de la reproduction ;

- EDUCATION ET SPORTS : diverses sensibilisations ; installations et équipements de bibliothèques ; organisations de journées et de concours de lecture ; organisations des tournois de football et autres disciplines sportives ;
- Bonne gouvernance : observations des élections ; control citoyen de l'action publique. ;
- Appui conseil - Protection de l'environnement.

CONCLUSION

L'ONG APASIC manifeste un peu de satisfaction malgré tout le reste, de l'effort fourni par ses membres de l'ONG APASIC, ses partenaires à divers niveaux et les soutiens de partout.

Nous sommes à la recherche des moyens (financiers, matériels, techniques et autres) pour de plus grandes réalisations et défit et dans ce sens, nous sollicitons des bonnes volontés (Partenaires Techniques et Financiers, Fondations, Institutions et Ministères...) pour nous apporter leurs aides dans l'atteinte de nos objectifs et pour le bonheur de la population.

Tant qu'il reste à faire, c'est comme si rien n'est fait : Ensemble, mobilisons les bonnes volontés pour l'humanitaire !

N° 0821 / MECCAG – PDPE / DC / DPRPIB / SCAONG du 27/04/01 ~~
N° 008ac-2001/CPA-ONG/D/SA du 26/03/01 ; N°0474/MFPTRA/DC/SA du 23/03/01
INSAE N° 2978530163430 ~ N° IFU : 6201002064609
N° 0014 / MCRI-SCBE / DBEVA / SSOCBE ; N° 0051 DDSP/ATL-LITT~~
Compte bancaire N° 0100301380261527018 APASIC ONG, NSIA BANQUE BENIN –
Compte bancaire N° 506100000715 APASIC ONG, UBA Bénin
ADRESSES : (00229) 95 53 29 83 / 96 17 40 95 Email : ong_apasic@yahoo.fr ou ong.apasic@gmail.com,
www.ong-apasicbenin.blogspot.com, - www.facebook.com/APASIC.ONG2000